



CABINET DU PREMIER MINISTRE



ÉTAT D'EXÉCUTION À FIN DÉCEMBRE 2023

LA COORDINATION GÉNÉRALE





SEM ALASSANE OUATTARA
Président de la République de Côte d'Ivoire



L'année 2023 a vu l'augmentation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG), qui est passé de 60 000 FCFA à 75 000 FCFA, à compter du 1er janvier 2023.

Cette importante mesure, complétée par la révision des minima catégoriels, a permis d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs du secteur privé, après les fonctionnaires et agents de l'État.

Je me félicite, à nouveau, de la conclusion de la deuxième phase de la trêve sociale dont la mise en œuvre contribue à la consolidation de la stabilité et de la cohésion sociale. *(Extrait de l'adresse à la nation du Président de la République : 31 décembre 2023)*



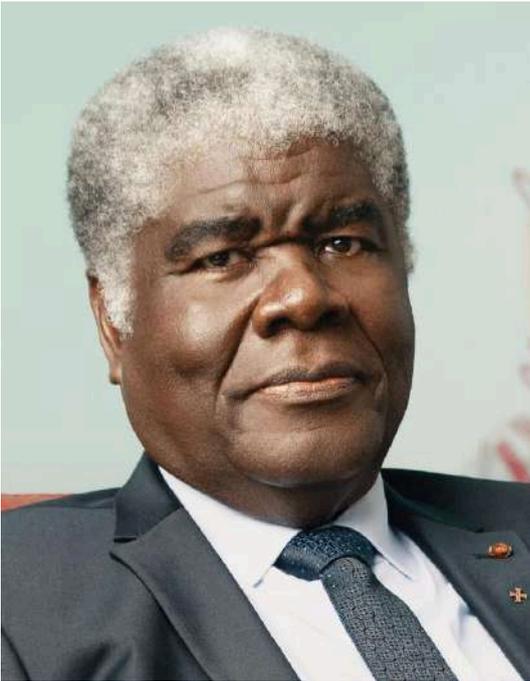
Il nous faut poursuivre nos efforts dans les secteurs sociaux, notamment pour l'amélioration continue de l'accès à l'éducation, à la santé et à l'électricité.

S'agissant de l'électricité, (...) Nous devons être fiers de ce que nous avons accompli dans ce domaine, avec un taux de couverture à près de 90%. C'est une performance à saluer.

Nos efforts doivent également intégrer l'accès à l'eau potable, le reprofilage des pistes rurales et l'accès à l'emploi ainsi que l'autonomisation des jeunes et des femmes. *(Extrait de l'allocation au Conseil des ministres : 04 janvier 2024)*







Robert Beugré MAMBÉ

Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre des Sports et du Cadre de Vie

Conformément aux instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Programme Social du Gouvernement a été reconduit pour une seconde phase (2022-2024) après des résultats exceptionnels enregistrés au cours de la première phase (2019-2020).

Le PSGouv 1 a permis d'électrifier 1 841 localités en deux ans contre 266 localités par an en moyenne de 2011 à 2018. Le taux de couverture nationale est passé de 33,1% en 2011 à 79,6% à fin 2020. Il a permis à 491 539 ménages d'être raccordés au réseau électrique à 1000 FCFA.

Dans cette perspective, le PSGouv 2 a été lancé tout en accordant une part importante de son action à la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières nord, régions dans lesquelles, les ménages étaient exposés à la menace terroriste. L'approche de l'Etat était d'apporter une réponse militaire mais aussi sociale en améliorant les conditions de vie des populations. A fin décembre 2022, soit une année après sa mise en œuvre, 69 localités avaient été électrifiées dans ces zones, plus de 500 Pompes à Motricité Humaine (PMH) avaient été réparées, plus de 600 km de linéaire avaient été reprofilés, plus de 20 000 jeunes avaient été insérés, plus de 30 000 ménages avaient bénéficié d'allocations dans le cadre des filets sociaux.

L'année 2023 a également été une période de progrès et de réalisations, grâce à l'engagement du Gouvernement dans la réalisation des projets. Les résultats enregistrés dans le cadre du Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2), témoignent de la détermination collective de l'ensemble des membres du Gouvernement, à construire une Côte d'Ivoire plus forte, plus juste et plus prospère.

Des progrès ont été accomplis dans tous les secteurs clés grâce au soutien des populations et au travail acharné des membres du Gouvernement. Plus de 200 salles de classe ont été construites et équipées, un total de 625 localités ont été électrifiées, de nombreux villages ont bénéficiés d'eau potable ainsi que des soins de santé de qualité, des milliers d'opportunités d'emploi ont été créées pour la jeunesse. Ces réalisations, chiffrées avec précision dans ce rapport, ne sont pas seulement des statistiques ; elles représentent des vies transformées, des communautés revitalisées et un avenir plus prometteur pour tous.

Cependant, les évolutions positives ne s'arrêtent pas là. Les succès de 2023 ne sont que des jalons sur le chemin de notre ambition plus grande pour la Côte d'Ivoire. Ils nous rappellent ce que nous pouvons accomplir lorsque nous travaillons ensemble avec un but commun et un engagement inébranlable envers le progrès de notre pays.

Pour ma part, je suis profondément honoré de conduire avec les membres du Gouvernement, l'ensemble des administrations publiques et le secteur privé, cette incroyable expérience de transformation de notre pays, sous la haute autorité de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux populations ainsi qu'aux Partenaires Techniques et Financiers, pour leur confiance ainsi que leur participation active à nos efforts collectifs.

Ensemble, nous continuerons à travailler sans relâche pour faire de la Côte d'Ivoire, un modèle de développement, d'inclusion sociale et de prospérité partagée, en un mot, atteindre l'objectif « une Côte d'Ivoire Solidaire ».



SOMMAIRE

3	Mot de Son Excellence Monsieur le Président de la République
5	Mot de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des Sports et du Cadre de Vie
6	Liste des encadrés
7	Sigles et abréviations
8	Résumé
11	Introduction
22	i. Méthodologie
26	ii. Résultats du psgouv 2 au titre de l'année 2023
27	Axe 1 : lutte contre la fragilité dans les zones frontales du nord
36	Axe 2 : amélioration des conditions d'études
42	Axe 3 : amélioration des conditions de vie des ménages
55	Axe 4 : insertion professionnelle des jeunes et service civique
61	Axe 5 : renforcement de la solidarité envers les populations vulnérables
74	Etat d'exécution financière
75	Activités de communication et de suivi de terrain
76	iii. Analyser les résultats
80	Conclusion et recommandations
81	Annexes

Liste des encadrés

32	Encadré 1 : Résumé des réalisations du PSGouv 2 en 2023
	Encadré 2 : Témoignages de quelques bénéficiaires du PSGouv
40	Encadré 3 : Projet de construction de latrines en milieu rural
60	Encadré 4 : Évaluation des impacts dans l'éducation
70	Encadré 5 : Évaluation des impacts : VRD dans le cadre des logements sociaux
79	Encadré 6 : Évaluation d'impact du programme des filets sociaux
	Encadré 7 : Couverture Maladie Universelle



Sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AVEC	Associations Villageoises d'Épargnes et de Crédits
BAD	Banque Africaine de Développement
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CGRAE	Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État
CICG	Centre d'Information et de Communication Gouvernementale
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNTS	Centre National de Transfusion Sanguine
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
E2C	École de la deuxième chance
ENSESI	Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel
ENE	Enquête Nationale sur l'Emploi
ESPC	Établissements Sanitaires de Premiers Contacts
GCV	Gratuité Totale des Soins de Santé pour les Couches Vulnérables
HERMÈS	Campagnes de communication
IPS-CNAM	Institution de Prévoyance Sociale - Caisse Nationale d'Assurance Maladie
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
MCLU	Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme
MPE	Moyennes et Petites Entreprises
OPA	Organisations Professionnelles Artisanales
PEJÉDEC	Programme Emploi Jeunes et Développement des Compétences
PEV	Programme Élargi de Vaccination
PMH	Pompes à Motricité Humaine
PSGouv	Programme Social du Gouvernement
PSL	Produits Sanguins Labiles
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RVB	Régime Général de Base
RAM	Régime d'Assistance Médicale
SCAD	Service Civique d'Action pour le Développement
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SWEDD	Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
THIMO	Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre
VAE	Valorisation des Acquis de l'Expérience



I Résumé

Le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) est entré dans sa deuxième phase le 22 janvier 2022, sous l'égide de Son Excellence le Premier Ministre. Cette phase s'inscrit dans le cadre d'une gestion placée directement sous l'autorité du Premier Ministre et s'appuie sur une Coordination Générale qui privilégie une démarche axée sur les résultats et l'engagement envers la transparence auprès des citoyens concernant les initiatives du Gouvernement à leur avantage.

Afin de garantir une anticipation efficace des défis et un suivi rigoureux, le programme maintient une distinction claire entre les responsabilités de coordination et celles d'exécution sur le terrain. La Coordination suit attentivement la réalisation des projets menés par les différents Ministères, tout en veillant aux besoins et attentes des populations via des interventions sur le terrain.

Pour cette phase, le budget alloué au PSGouv s'élève à **3 182,4 milliards de FCFA**, dont 1 297,1 milliards en 2023 et 1 311 milliards prévus pour 2024. À la fin de l'année 2023, le financement effectivement mobilisé est de **987,6 milliards de FCFA**.

Au titre de l'année 2023, soit 2 ans après son lancement, le PSGouv a notablement contribué à l'amélioration des conditions de vie des ménages, enregistrant des avancées significatives dans divers domaines d'intervention.

Dans le cadre de la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord, des progrès significatifs ont été réalisés pour

Budget de cette phase du Programme Social du Gouvernement



**3 182,4 milliards de
FCFA, dont 1 297,1
milliards en 2023 et
1 311 milliards prévus
pour 2024**



améliorer les conditions de vie et d'éducation des populations concernées. Au titre de l'éducation, l'effort du Gouvernement a permis la construction de 92 salles de classes préscolaires et de 213 salles de classes primaires, la distribution de 180 109 tonnes de vies dans 270 cantines scolaires. De plus, 9 300 tables-bancs ont été acquises et réparties dans 295 établissements scolaires et 26 centres d'alphabétisation ont été ouverts bénéficiant à 780 personnes formées. En matière d'accès à l'électricité, 216 localités ont été électrifiées. Concernant l'accès à l'eau potable, les

actions réalisées comprennent la réparation de 916 PMH, la maintenance de 3 787 PMH et le remplacement de 57 PMH. Par ailleurs, l'entretien routier a permis de traiter 794,28 km de routes et d'achever 14 itinéraires. Au titre de l'insertion professionnelle des jeunes et du Service Civique, 29 991 jeunes ont été pris en charge.

Pour ce qui est de l'amélioration des conditions d'études, l'année 2023 a vu la réception de 39 nouveaux collèges (12 au titre de l'AFD-C2D et 27 au titre des collectivités territoriales), la distribution de 53 306 tables-bancs et l'acquisition de 4 900 113 kits scolaires ainsi que 1 978 716 manuels. La latrinsation dans les écoles a également été une priorité avec la construction de 528 latrines écoles et la poursuite des campagnes de sensibilisation pour la construction de latrines familiales améliorées dans 300 villages.

Dans le but d'améliorer les conditions de vie des ménages, des avancées significatives ont été réalisées à travers plusieurs axes d'intervention. Concernant l'accès universel à l'électricité, 625 localités ont été électrifiées. Cette initiative a porté le taux de couverture électrique à 88,14%, élevant le nombre cumulé de localités électrifiées à 7 508, selon les données du RGPH 2014. En outre, 2 049 202 ménages ont obtenu d'une baisse du tarif social contre 1 851 493 à la fin de l'année 2022, et 261 679 branchements ont été réalisés à la fin de l'année 2023 portant le total depuis 2019 à 1 173 419.





Le renforcement du programme d'accès à l'eau potable s'est également distingué par des résultats importants. Au total, 12 292 PMH ont été réhabilitées, 4 534 PMH ont été réparées, et 449 PMH ont été remplacées.

S'agissant de l'insertion professionnelle des jeunes et le service civique, l'engagement du Gouvernement a permis la prise en charge de 167 320 jeunes dans le cadre de divers programmes de formation et d'insertion. Parmi eux, 38 630 ont bénéficié de formations de reconversion et de requalification, 22 961 jeunes ont reçu des appuis financiers pour développer leurs projets dans le cadre des Activités Génératrices de Revenus (AGR), des Micros et Petites Entreprises (MPE) et des Projets Structurants. De plus, 31 690 jeunes ont bénéficié des programmes stages et 11 854 jeunes ont participé aux programmes d'apprentissage et de chantiers scolaires, démontrant un engagement profond envers l'amélioration des perspectives d'emploi pour la jeunesse. L'école de la deuxième chance a été une réalité, formant 317 apprenants aux



Au cours de l'année 2023, 6 425 088 personnes supplémentaires ont été enrôlées dans le programme, portant le total à 10 147 107 personnes couvertes par la CMU

métiers de la grande distribution dans sa deuxième cohorte, et recrutant 3 046 apprenants pour des projets d'insertion à l'échelle nationale.

Le renforcement de la solidarité envers les populations vulnérables a été marqué par des avancées notables grâce à l'extension du programme des filets sociaux. De plus, 200 000 ménages ont bénéficié de quatre allocations trimestrielles, totalisant

un soutien financier de 28,8 milliards de FCFA dédié à améliorer leur pouvoir d'achat et à favoriser leur inclusion productive. La CMU a vu une avancée significative en termes d'enrôlement et d'accès aux soins. Au cours de l'année 2023, 6 425 088 personnes supplémentaires ont été enrôlées dans le programme, portant le total à 10 147 107 personnes couvertes par la CMU. En outre, l'efficacité de la prise en charge des assurés s'est nettement accrue, avec 1 685 304 actes médicaux délivrés à 406 036 bénéficiaires, soulignant l'engagement du Gouvernement à garantir un accès universel à des soins de qualité.

En outre, la politique de gratuité ciblée a permis à 492 071 femmes d'accoucher gratuitement et un traitement antipaludique gratuit à 2 812 305 enfants de moins de 5 ans ainsi qu'à 334 033 femmes enceintes, contribuant significativement à la réduction de la mortalité maternelle et infantile et à la lutte contre le paludisme.





Introduction

L'année 2023 marque un jalon significatif illustrant l'engagement ferme du Gouvernement à transformer la vie des Ivoiriens à travers le Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2). Ce rapport offre une vue d'ensemble des avancées majeures réalisées, témoignant de la volonté collective du Gouvernement de construire une société plus inclusive, résiliente et prospère.

Le PSGouv 2 s'est érigé comme une initiative phare visant à répondre aux défis socio-économiques de notre pays. Articulé autour de cinq axes stratégiques notamment la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières nord, la promotion de l'éducation, l'amélioration des conditions de vie, l'insertion professionnelle des jeunes et le renforcement de la solidarité, ce programme vise à réduire la pauvreté, faciliter l'accès aux services essentiels et promouvoir l'équité. Il aspire à une transformation sociale et économique où chaque citoyen peut s'épanouir et contribuer au progrès de la Côte d'Ivoire.

Inscrit dans la continuité des efforts gouvernementaux pour répondre efficacement aux attentes des citoyens, le PSGouv 2 puise sa raison d'être dans l'impératif de consolider les acquis et de s'adapter aux nouveaux défis. Il reflète l'engagement du Gouvernement à assurer un développement inclusif et durable, en portant une attention particulière aux populations et aux régions les plus vulnérables, en réponse aux instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

L'année 2022 a permis de continuer dans la lancée du PSGouv 1, marquant des avancées notables dans l'accès à l'éducation, la santé, et l'emploi. Ces succès ont été le tremplin pour les objectifs ambitieux de 2023, où le Gouvernement a œuvré, non seulement à consolider ces progrès mais également à relever de nouveaux défis. Ces défis ont inclus l'amélioration significative de l'accessibilité et de la qualité des services de santé, l'extension de l'accès à l'électricité et à l'eau potable, ainsi que le renforcement des capacités et de l'employabilité de notre jeunesse.

En 2023, les efforts déployés ont permis de réaliser des avancées considérables, avec la construction et l'équipement de centaines de salles de classe, l'électrification de plus de 600 localités, la mise en œuvre de programmes d'insertion professionnelle pour près de 200 000 jeunes, entre autres. Ces réalisations, bien qu'elles soient des chiffres, incarnent des vies améliorées, des espoirs renouvelés, et une nation en marche vers un avenir prometteur.

Ce rapport bilan à fin 2023, enrichi de données et de témoignages, souligne les progrès accomplis et les leçons apprises. Il met en lumière l'impact profond du PSGouv 2 sur notre tissu social et économique, reflétant la trajectoire ascendante de la Côte d'Ivoire vers un développement durable et inclusif.



ENCADRÉ 1:

Résumé des réalisations du PSGouv 2 en 2023

Axe 1

Lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord



» Éducation

92 salles de classe sont achevées dans le préscolaire et 213 salles de classe sont achevées dans le primaire ;

180 109 Tonnes de vivres ont été distribuées dans 270 cantines scolaires pour 39 027 rationnaires ;

9 300 tables-bancs ont été acquises et distribuées à 295 établissements ;

26 centres d'alphabétisation ont été ouverts et sont fonctionnels dans les districts du Denguélé et des Savanes. Au total, 780 apprenants ont été formés et ont bénéficié de kits



» Accès à l'électricité

216 localités ont été électrifiées dont 3 dans la Bagoué ; 109 dans le Bounkani ; 7 dans le Folon ; 78 dans le Poro et 19 dans le Tchologo.



» Accès à l'eau potable

916 PMH ont été réparées ;

3 787 PMH ont été maintenues ;

57 PMH ont été remplacées à neuf ;

Les travaux pour l'alimentation en eau potable des localités de Bilimono dans la région du TCHOLOGO, Tougbo et Moro-Moro dans la région du BOUNKANI, sont achevés.



» Entretien Routier

794,28 km de linéaire ont été traités (282,5 km en 2023) et 14 itinéraires ont été entièrement achevés.



» Insertion professionnelle et emploi des jeunes

29 991 jeunes ont bénéficié des projets mis en œuvre dans les zones frontalières du nord :

800 jeunes bénéficiaires des formations de reconversion et de requalification,
2 579 jeunes bénéficiaires de permis de conduire,

3 808 jeunes bénéficiaires des Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre,

7 125 jeunes bénéficiaires du programme d'Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC),

8 000 acteurs du secteur informel bénéficiaires de subventions pour le développement de leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR),

5 413 jeunes bénéficiaires de financement des Activités Génératrices de Revenus (AGR),
372 Micros et Petites Entreprises (MPE) financées au profit de 1 117 jeunes,

28 Projets Structurants financés au profit de 280 jeunes bénéficiaires,

400 jeunes bénéficiaires du Service National des Jeunes (SNJ),

310 jeunes volontaires mobilisés et 159 jeunes pris en charge dans le cadre du Service Civique d'Actions pour le Développement (SCAD) ;

1 753 jeunes ont été formés et certifiés au titre de l'école de la deuxième chance ;

1 329 jeunes ont reçu l'appui forfaitaire dans le cadre du programme d'insertion des personnes issues des couches vulnérables.



Axe 2

Amélioration des conditions d'études



» Construction et équipement de collèges et lycées

39⁽¹⁾ collèges ont été réceptionnés en 2023 dont 12 au titre du C2D et 27 par les collectivités territoriales



» Équipement en tables

53 306⁽²⁾ tables-bancs ont été distribuées, dont 9 300 dans les zones de fragilité



» Distribution de manuels et kits scolaires

4 900 113 kits scolaires ont été acquis et distribués ;

1 978 716 manuels scolaires (Français et Mathématiques au CP et au CE) ont été acquis et sont en cours de distribution ;

120 000 kits de 8 manuels ont été acquis dans le cadre de l'extension du système de prêt-location de manuels au collège.



» Latrinsation des écoles

528 latrines «écoles» ont été construites et 642 autres sont en phase de finalisation dans 107 écoles.

En ce qui concerne les latrines «ménages», **300 villages** ont été sensibilisés sur l'importance des latrines familiales améliorées.



» Approvisionnement des cantines scolaires

769,155 Tonnes de vivres ont été distribuées à 4 989 cantines scolaires sur l'ensemble du territoire national.



⁽¹⁾ Ce chiffre intègre les résultats du C2D ainsi que des collectivités à la suite de mission effectuée en janvier 2024

⁽²⁾ La coupe budgétaire n'a pas permis de livrer 166 666 tables-bancs



Axe 3

Amélioration des conditions de vie des ménages



» Entretien routier

Reprofilage léger, **546 km** ont été exécutés ;

Reprofilage léger avec emploi partiel, **1 564,83 km** ont été réalisés ;

Reprofilage lourd, **1 690,20 km** ont été réalisés.



» Accès universel à l'électricité

625⁽³⁾ localités ont été électrifiées.

Le taux de couverture est de 88,14 % ; soit un total cumulé de 7 508 localités électrifiées sur la base du RGPH 2014.

Le taux est de 86,17% sur la base du RGPH 2021 ;

2 049 202⁽⁴⁾ ménages ont bénéficié de la baisse du tarif social (contre 1 851 493 à fin décembre 2022).

261 679 branchements ont été réalisés à fin décembre 2023. Le nombre total de branchements du PEPT depuis janvier 2019 est de 1 173 419.



» Renforcement du programme d'accès à l'eau potable

12 292 PMH ont été maintenues, ce qui équivaut à un taux de réalisation de 111,75%.

4 534 PMH ont été réparées, atteignant ainsi un taux de réparation de 103,63%.

449 PMH ont été remplacées.



» Accès à des soins de santé de qualité

Programme Elargi de Vaccination (PEV)

1 083 690 enfants ont été vaccinés avec le vaccin Penta 3, atteignant ainsi un taux de couverture de vaccination de 97% ;

1 038 559 enfants de 0 à 11 mois ont été vaccinés contre la Rougeole/ Rubéole, ce qui représente une couverture vaccinale de 93% ;

429 254 filles de 9 ans ont été vaccinées avec le vaccin HPV1 pour la prévention du cancer du col de l'utérus sur une cible totale de 585 642,

922 642 femmes enceintes ont été vaccinées contre le tétanos, sur une cible de 1 288 767

Accès au sang

Le CNTS a enregistré **98 519 nouveaux donneurs** ;

Le CNTS a prélevé **234 011 poches de sang** sur un objectif de 250 000 pour l'année, atteignant un taux de réalisation de 93,6 %.

305 684 produits sanguins ont été stockés et 301 543 ont été distribués à tous les hôpitaux publics et privés pratiquant la transfusion sanguine ;

Les efforts du Gouvernement de Côte d'Ivoire ont permis au CNTS de satisfaire 97,3% des commandes en produits sanguins et d'assurer une disponibilité des Produits Sanguins Labiles (PSL).

⁽³⁾ Données actualisées en janvier 2024 contre 525 dans le rapport bilan du Gouvernement

⁽⁴⁾ Données actualisées en janvier 2024





» Accès à des soins de santé de qualité

Réhabilitation, construction et équipements d'infrastructures sanitaires

Réhabilitation des centres de santé :
229 ESPC, 2 HG et 1 CHR réhabilités et équipés.

Construction des centres de santé :
69 ESPC, 1 pôle Gynécologie-obstétrique et pédiatrique et 16 maternités construits et équipés.



» Appui au développement d'activités génératrices de revenus

32 marchés de proximité sites sur les 40 prévus ont démarré leur construction.

L'acquisition de **80 balances et 80 bascules** a été effectuée.

80 véhicules de 5 tonnes sont en attente de livraison, de même que **120 tricycles et 80 motos**.



» Autonomisation des femmes dans le cadre du SWEDD

96 635 filles scolarisées ont bénéficié d'interventions dans les espaces sûrs scolaires, dans 212 collèges.

3 000 filles vulnérables scolarisées dans 15 collèges (Korhogo, Bondoukou et Daloa) ont bénéficié d'un soutien alimentaire sous forme de repas chauds à midi.

13 209 nouvelles utilisatrices de méthodes modernes de contraception ont été recrutées grâce au déploiement de 140 sages-femmes en fin de cycle dans les structures sanitaires pour l'amélioration de l'offre de services de SSR.



Axe 3 (Suite)

Amélioration des conditions de vie des ménages



» Agriculture

Au titre du renforcement de la production maraîchère :

En 2023, **686 hectares de cultures maraîchères** ont été mis en place pour le premier cycle, avec une production de légumes de 5 597 Tonnes dépassant les attentes (107,5% de réalisation).

Concernant le renforcement de la production et de la transformation du manioc :

37 650 tonnes de manioc ont été produites et mises à marché.

113 formateurs et 3 327 producteurs qui ont été formés aux bonnes pratiques agricoles en culture de manioc.

Pour la transformation du manioc, **5 unités semi-industrielles** ont été construites et équipées pour 5 groupements de femmes transformatrices, atteignant 100% de réalisation.

Les kits de transformation pour les transformatrices artisanales ont été acquis, et la construction des abris pour leur installation est prévue pour 2024.



» Agriculture

Pour ce qui est du renforcement de la commercialisation des produits maraîchers, du manioc et ses dérivés :

La mise en place des comités de commercialisation et des documents de gestion est en cours au sein de 64 groupements, avec 97% de réalisation. **28 formateurs** ont été formés sur la stratégie marketing pour accompagner les groupements.

Les ventes de manioc aux transformatrices ont atteint **28 078 489 kg** à fin novembre 2023.



» Ressources animales et halieutiques

Deux exploitations piscicoles composées de 4 cages flottantes de 108 m3 chacune ont été installées sur les lacs Buyo et Kossou.

L'exploitation de cages flottantes de Buyo a produit **2,5 tonnes de poissons frais** après un cycle d'élevage de 6 mois.



Axe 4

Insertion professionnelle des jeunes et service civique



» Accès au stage et à l'emploi des jeunes

167 320 jeunes ont bénéficié des projets mis en œuvre

38 630 jeunes bénéficiaires des formations de reconversion et de requalification,

11 854 jeunes bénéficiaires du programme Apprentissage et chantier école,

2 921 jeunes bénéficiaires de permis de conduire,

9 392 bénéficiaires des Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre,

10 200 jeunes bénéficiaires de stages de qualification,

10 300 jeunes bénéficiaires de stage de validation,

11 190 jeunes bénéficiaires de stage d'immersion, etc.



» École de la deuxième chance

317 apprenants ont été formés aux métiers de la Grande distribution dans la deuxième cohorte.

3 046 apprenants ont été recrutés et formés dans le cadre de projets d'insertion sur le territoire national sur un objectif de départ estimé à 2500.

3 200 jeunes sur 5 000 prévus, ont été formés en 2023 dans le cadre du PEJEDEC 3.

4 000 jeunes ont été formés par apprentissage qualifiant dans divers métiers avec l'AFD à travers le C2D 2 dans 42 établissements publics de formation professionnelle.

500 Maîtres d'Apprentissage (MA) ont été identifiés et formés sur les dispositifs Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et Certificat de Qualification aux Métiers (CQM), ainsi qu'à la création et la gestion des OPA dans 12 Chambres Régionales de Métiers au cours d'un atelier.



Axe 4 (Suite)

Insertion professionnelle des jeunes et service civique



» Académie des talents

4 salles de classes ont été construites et équipées et 6 autres réhabilitées et équipées pour accompagner l'ouverture de nouvelles filières BT dans 15 établissements.

Les kits de protection individuelle ont été acquis pour **2 000 apprenants** dans les établissements publics.

15 établissements de l'ETFPA ont été équipés en matériels didactiques pour accompagner les établissements à ouvrir les nouvelles filières BT.



» Promotion de l'emploi décent tout en améliorant l'autonomisation et l'employabilité des promoteurs

Identification de **64 groupements** et sélection de **53** d'entre eux, dont 44 ont été effectivement financés, avec un impact de 2.225 emplois ;

44 bénéficiaires ont été formés.



Axe 5

Renforcement de la solidarité envers les populations vulnérables



» Filets sociaux

Extension du programme des filets sociaux avec 1 593 nouvelles localités qui ont intégré la sphère géographique du programme dans 14 régions ;

200 000 ménages bénéficiaires ont reçu leurs quatre allocations trimestrielles au titre de l'année 2023, soit un montant cumulé de 28,8 milliards de FCFA redistribué en soutien à leurs besoins de consommation et d'inclusion productive sur l'année 2023 (nombre de bénéficiaires joint en annexe) ;

19 Directions Régionales ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités opérationnelles avec 30 motos, 31 portables speakers, 34 ordinateurs, 17 imprimantes, 17 scanners ;

20 000 ménages bénéficiaires ont été formés à la mise en place des « AVEC » et à la création et gestion des Activités Génératrices de Revenus.



» Couverture Maladie Universelle (CMU)

Pour l'identification :

Les enrôlements ont été intensifiés à travers les opérations « Vacances » et « Vacances plus » avec le recrutement et le déploiement sur le terrain de **2 841 agents** et l'accroissement des sites d'enrôlement qui sont passés à **1 227** contre 148 à fin juin 2023.

Dans le cadre de la mise en place de la production in Situ, 11 sites d'enrôlement et de production In Situ des cartes ont été ouverts à Abidjan (05 sites) à l'intérieur du pays (06 sites). Le nombre de cartes CMU produites In Situ s'élève à **371 487**.

Pour la seule année 2023, ce sont **6 425 088 personnes** qui ont été enrôlées portant à **10 147 107⁽⁶⁾** le nombre total de personnes enrôlées à la CMU.

Concernant les cotisations :

100% des cotisations ont été recouvrées pour l'ensemble des fonctionnaires en activité ou à la retraite ainsi que pour leurs ayants droit, par la Solde Civile, la Solde Militaire et la CGRAE ;

100% des cotisations ont été recouvrées pour les retraités et rentiers du privé et leurs ayants droit par la CNPS ;

57% des cotisations ont été recouvrées pour les salariés et leurs ayants droit par la CNPS pour la période de juillet 2019 à mai 2023 ;

Moins de 10% des assurés du secteur informel se sont acquittés au moins une fois de leur cotisation.

⁽⁶⁾ Donnée actualisée par rapport au Bilan du Gouvernement



Axe 5 (Suite)

Renforcement de la solidarité envers les populations vulnérables



» Couverture Maladie Universelle (CMU)

Pour la prise en charge des assurés :

342 agents d'accueil CMU ont été recrutés en 2023, portant leur nombre total à **1 654** ;

557 des 1 745 établissements sanitaires du réseau CMU ont été fréquentés par les assurés CMU au cours de l'année 2023, contre 409 en 2022 ;

1 685 304 actes ont été délivrés à 406 036 assurés ;

Le taux de service des médicaments a été en constante évolution au cours de l'année et s'établit à **83%** en décembre 2023.



» Gratuité ciblée des soins

Conformément à la politique de gratuité ciblée,

492 071 femmes enceintes ont bénéficié gratuitement des kits d'accouchement, et **44 655** ont bénéficié de césariennes gratuites durant cette période.

Dans le cadre de la lutte contre le paludisme,

2 812 305 enfants de moins de 5 ans, ainsi que **334 033 femmes enceintes** atteintes du paludisme, ont bénéficié gratuitement d'un traitement antipaludique au cours de cette période.





CERTIFICAT MEDICAL DE NAISSANCE
N° 0035213 1006561

Formation Sanitaire: CSU Cote d'Ivoire
Circonscription d'Etat-Civil: Pont Bouët
Centre d'Etat-Civil: Pont Bouët Commune

N° Accouchement: 02025/2018 heures (h) 21 minutes (m) et
Jeune fille (1) Non Non un enfant qui serait né
Certifié avoir (2) reçu (3) le 23 octobre 2018 heures (h) 21 minutes (m) et
le 23 octobre 2018 heures (h) 21 minutes (m) et
Présentant les caractéristiques suivantes:
Sexe (4) Masculin Féminin

Etat de vie (5) Vivant Mort-né

Enfant (4):
Nom: _____
Prénoms: _____

Père (4):
Nom et prénoms: _____
Date et lieu de naissance: _____
Profession: _____
Domicile: _____
Nationalité: _____
Titre d'identité: _____
Contact(s) téléphonique(s): _____

Mère:
Nom et prénoms: Agnes Adjoja Yvette
Date et lieu de naissance: 23/01/1953
Profession: Couturière
Domicile: Cote d'Ivoire
Nationalité: Ivoirienne
Titre d'identité: _____
Contact(s) téléphonique(s): 06-02-23-65

Fait à Abidjan le 23 octobre 2018



PARTIE 1 :

Méthodologie de
suivi évaluation de la
Coordination Générale
et identification des
bénéficiaires des filets
sociaux

1. La Collecte de Données pour le Suivi et l'Évaluation du Programme Social du Gouvernement

La Coordination Générale du Programme Social du Gouvernement, stratégiquement située au sein du Cabinet du Premier Ministre, joue un rôle crucial dans le suivi opérationnel du Programme. Elle est responsable du rapportage des accomplissements des différents Ministères impliqués, veillant à l'exactitude et à la pertinence des informations recueillies.

Pour assurer une évaluation efficace et rigoureuse, la Coordination Générale a adopté une méthodologie en quatre étapes, impliquant l'ensemble des acteurs concernés par les réalisations du programme. Ces étapes sont :

- **Réunion Préparatoire** : Cette première phase est cruciale pour établir le contexte, les objectifs et la méthodologie de la visite de terrain. Elle rassemble tous les acteurs impliqués afin de définir la meilleure approche et de mobiliser les équipes nécessaires pour la mission.
- **Les constats et Enquête de Satisfaction** : Au cœur de l'activité, cette étape consiste à observer sur le terrain la mise en œuvre des projets. Elle débute par des civilités aux autorités locales, permettant ainsi un suivi de proximité. La collecte de données s'effectue par des constats visuels et des enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires, garantissant ainsi une évaluation complète et authentique des impacts du programme.
- **La recherche du « Parfait-Achèvement »** : Cette notion clé vise à assurer la pleine opérationnalité des projets réalisés. La Coordination Générale, en identifiant les besoins additionnels et les contraintes survenus, mobilise les ressources nécessaires pour garantir des projets pleinement fonctionnels et bénéfiques pour les populations.
- **La réunion de Bilan avec la prise de Décisions** : Suite à la collecte d'informations sur le terrain, une réunion de synthèse est organisée pour examiner les résultats, identifier les lacunes et formuler des solutions. Les décisions prises lors de cette réunion sont cruciales pour l'ajustement continu du programme et sont communiquées lors des conseils trimestriels des ministres.

Cette méthodologie structurée et participative assure non seulement un suivi minutieux des projets, mais contribue également à l'amélioration constante du Programme Social du Gouvernement, reflétant son engagement envers le développement et le bien-être des populations.

En outre, dans le cadre de l'amélioration continue des conditions de vie des ménages, une enquête de satisfaction est prévue par une structure indépendante, dans le but de recueillir auprès des populations leurs avis, leur perception du programme ainsi que les pistes d'amélioration. Pour le PSGouv 1, l'Institut National de la Statistique a été désignée et une enquête est en cours.



2. Ciblage des ménages bénéficiaires du Programme des Filets sociaux

L'approche de ciblage du programme des Filets sociaux concerne à la fois le milieu rural et le milieu urbain. Elle s'articule autour des items ci-après :

Ciblage en milieu rural :

- **Sélection des zones d'intervention** (ciblage géographique) sur la base du niveau de pauvreté déterminé par les enquêtes statistiques nationales, notamment le RGPH et l'EHCVM (anciennement ENV), les régions sont choisies : le principe est d'aller prioritairement là où il y a le plus de besoins.
- **Tirage au sort des localités/villages** : À partir du nombre de ménages à prendre en compte, le Bureau de Coordination va estimer le nombre de ménages à enquêter. Il s'agira de procéder au tirage au sort du nombre de villages permettant d'atteindre le nombre de ménages estimé parmi les villages non encore bénéficiaires du programme. Le tirage au sort se déroule en présence des autorités administratives, des chefs de villages et de communautés, des leaders communautaires, des acteurs du programme, etc. Un village au moins est tiré au sort dans chaque sous-préfecture ayant encore des villages non bénéficiaires.
- **Enquête PMT** : Conduite de l'enquête du test de revenu par approximation ou Proxy Means Test (PMT) dans l'ensemble des villages tirés au sort après information et sensibilisation des communautés. Dans chaque village, tous les ménages sont enquêtés sans exception. L'enquête permet de recueillir les données socio-économiques sur ces ménages.
- **Détermination des ménages éligibles au programme** : à la suite de l'enquête, les données sont traitées et les scores sont calculés pour chacun des ménages en tenant compte des variables de vulnérabilité. Les ménages sont classés du plus pauvre au moins pauvre selon les scores et la liste des éligibles selon les mêmes scores est arrêtée. Cette liste est transmise aux acteurs locaux pour la validation communautaire.

- **Validation communautaire** : La validation communautaire est faite suite à l'enquête PMT pour préparer la finalisation de la liste des ménages éligibles au bénéfice direct du programme. Elle vise singulièrement à détecter les erreurs d'inclusion et d'exclusion des ménages. À cet effet, elle donne aux représentants des communautés concernées, la possibilité de contribuer à l'amélioration du ciblage réalisé. Les sessions de validation sont convoquées par les agents d'encadrement en lien avec les autorités villageoises et les autorités administratives (corps préfectoral). De façon opérationnelle, les listes par localité après l'enquête du PMT seront soumises par ordre de croissance de score des ménages présélectionnés à la communauté du village pour proposer d'éventuels amendements. Pour ce faire, il est lu à haute voix les noms des ménages bénéficiaires pour le jugement de leur éligibilité selon les critères retenus. Le statut (validé, ou non, et les commentaires associés) est indiqué pour chacun des ménages potentiellement éligibles. Les données consolidées, issues de cet exercice permettent de disposer de listes validées des ménages éligibles de cette phase. Ces listes validées ainsi que les procès-verbaux sont ensuite transmis au Bureau de Coordination du programme.

- **Enregistrement des ménages éligibles** : Les ménages éligibles sont enregistrés selon l'ordre du classement avec les titres d'identité valides pendant des séances d'enregistrement qui se déroulent dans les régions et sous-préfectures jusqu'à ce que le quota défini pour chaque village soit atteint. Le reste des ménages éligibles qui ne pourront pas être bénéficiaires est mis sur une liste d'attente pour les cas de remplacement le cas échéant.

Ciblage en milieu urbain :

- **Sélection des zones d'intervention** (ciblage géographique) sur la base du niveau de pauvreté ; le principe est également d'aller prioritairement là où il y a le plus de besoins (quartiers ou niches de pauvreté en milieu urbain).



• **Prise en compte de conditions particulières à satisfaire par les ménages :**

(i) être résident permanent de la zone d'intervention du programme (ii) Avoir en son sein au moins un enfant de 0 à 15 ans ou une femme enceinte au moment de l'enquête est un atout, (car il s'agit d'investir prioritairement dans la petite enfance) ; (iii) être touché par une situation de vulnérabilité particulière du fait de l'âge, d'un handicap ou toute autre situation de vulnérabilité constatée par la communauté.

• **Vérification de divers critères spécifiques dont l'enquête tiendra compte :**

- Taille du ménage ;
- Situation du chef de ménages (âge, sexe, activité, niveau d'instruction, handicap, possession ou non de documents administratifs veuf ? veuve ? démuné ? ...) ;
- Situation des membres du ménages (âge, sexe, activité, scolarisation ou non des enfants, possession ou non de documents administratifs, handicap...)
- Condition de vie du ménages (type d'habitat, type de toilette, mode de gestion des ordures, promiscuité...)
- Consommation (nombre de repas/jour, type de repas, capacité de fréquentation des centres de santé) ;
- Avoirs du ménages (équipements, actifs productifs, mobiliers).

• **Pré-identification des ménages :** sur la base de ces informations les ménages sont pré-identifiés par les comités de ciblage composé de guides religieux, chef de quartier, de leaders communautaires, de représentants des femmes, des jeunes, etc. La liste de ces ménages est établie avec les informations nécessaires (nom du chef de ménage, contact, situation géographique du ménage, etc.) et transmise au Bureau de Coordination du Programme.

• **Enquête PMT :** Conduite de l'enquête PMT à l'ensemble des ménages pré-identifiés pour recueillir des données socio-économiques sur ces ménages.

• **Enregistrement des ménages éligibles :** Le processus est le même que celui du milieu rural.

NB :

- Ne sont pas ciblés les membres d'un même ménage. (1 ménage estimé extrêmement pauvre = 1 bénéficiaire quelle que soit la taille du ménage) ;
- Sont privilégiées les situations particulières rendant vulnérables les ménages pré-identifiés telles que les maladies chroniques ou les situations de handicap, l'absence d'assistance avérée, l'incapacité à satisfaire ses besoins de base, etc.

Collecte de données pour le suivi :

La collecte des données de suivi au niveau du programme se fait de façon continue à travers le Système d'Information de Gestion (SIG) du programme. L'évolution des activités de mesure d'inclusion économique, les différents rapports, les données terrain ainsi que toutes les formes de besoins en informations sont transmises à la coordination par les acteurs locaux (Directeurs Régionaux des ministères impliqués, les agents d'encadrement, etc.) par le biais du SIG. Ces données sont traitées et exploitées par le suivi-évaluation pour apprécier la mise en œuvre du programme.





PARTIE 2 :
Résultats du PSGouv 2
au titre de l'année 2023



Axe 1

Lutte contre la fragilité dans les zones
frontalières du Nord





Éducation

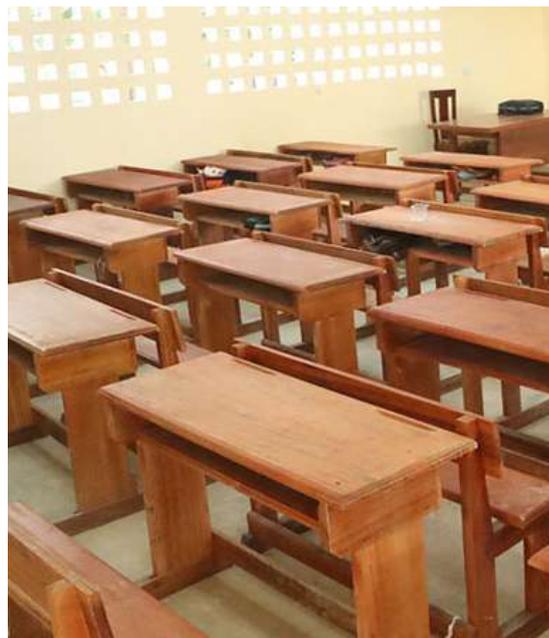
Les objectifs au titre du volet Éducation, pour la lutte contre la fragilité dans le Nord portaient sur :

- la construction de 92 salles de classe dans le préscolaire et de 243 salles de classe dans le primaire ;
- l'approvisionnement de 270 cantines scolaires comptant 39 027 rationnaires et ;
- l'acquisition puis la distribution de 9 300 tables-bancs.

A fin décembre 2023, les résultats sont les suivants :

- 92 salles de classe sont achevées dans le préscolaire, soit 100% de taux d'exécution physique ;
- 213 salles de classe sont achevées dans le primaire, soit 88% de taux d'exécution physique ;
- 180 109 Tonnes de vivres ont été distribués dans 270 cantines scolaires pour 39 027 rationnaires pour un coût de 139 554 075 FCFA ;
- 9 300 tables-bancs ont été acquis et distribués à 295 établissements ;
- 26 centres d'alphabétisation ont été ouverts et sont fonctionnels dans les districts du Denguélé et des Savanes. Au total, 780 apprenants ont été formés et ont bénéficié de kits de formation.

Sur un budget de **6,304 milliards**, le taux d'exécution financière est de **85,6%**.



Accès à l'électricité

Les objectifs en 2023 ont porté sur l'électrification de 94 localités dont 15 dans la région du Tchologo, 42 dans la région du Poro, 31 dans la région de Bounkani, 5 dans la région du Folon et 1 dans la région de la Bagoué.

A fin décembre 2023, 216 localités ont été électrifiées dont 3 dans la Bagoué, 109 dans le Bounkani, 7 dans le Folon, 78 dans le Poro et 19 dans le Tchologo. Le taux de réalisation est de 229,79%.

Sur un budget de **9,4 milliards de FCFA**, le taux d'exécution financière est de **148,52 % (soit 13,921 milliards)**.





Accès à l'eau potable

Les objectifs concernant l'accès à l'eau potable comprennent la réalisation de 150 forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH), le remplacement de 109 PMH, la maintenance de 2 290 PMH et la réparation de 880 PMH dans les six régions frontalières que sont le Folon, le Kabadougou, la Bagoué, le Poro, le Tchologo et le Bounkani.

Au 31 décembre 2023, les réalisations se résument comme suit :

- Sur 200 forages qui devraient être réalisés depuis 2022, 50 forages ont été effectivement exécutés en 2022. Aucun forage n'a été réalisé en 2023 en raison d'une insuffisance de ressources allouées à cette activité. Le taux d'exécution global est de 25 % ;
- Sur 880 PMH, 916 PMH ont été réparées soit un taux de réalisation de 104,09 %.
- Sur 2 290 PMH, 3 787 PMH ont été maintenues ; soit un taux d'exécution de 165,37 % ;
- Sur 109 PMH obsolètes à remplacer en 2023, 57 PMH ont été remplacées à neuf, d'où un taux de réalisation de 52,29 %.
- Les travaux pour l'alimentation en eau potable des localités de Bilimono dans la région du TCHOLOGO, Tougbo et Moro-Moro dans la région du BOUNKANI, sont exécutés à 100 %. Les travaux sont exécutés à 90 % pour l'alimentation en eau potable de la localité de Sikolo et les villages environnants de Kamonokaha, Irénékoro et Linguékoro dans la région du TCHOLOGO.

Sur un budget de **1 757 515 000**, le taux d'engagement est de 100%. **Par manque de ressources financières**, la réalisation des forages d'un coût de 2,21 milliards de FCFA n'a pas été effectuée.



**3 787 PMH
ont été maintenues**





Entretien Routier

En 2023, le Programme d'Entretien Routier a initié d'importants travaux routiers dans les régions de Bounkani, Tchologo, Kabadougou et de Folon. Ces travaux comprenaient l'ouverture de nouvelles voies, le traitement de points critiques par l'installation d'ouvrages hydrauliques, des opérations de rechargement ainsi que des travaux de reprofilage.

Au total, six (06) entreprises ont été mobilisées pour intervenir sur quarante-cinq (45) itinéraires sélectionnés, couvrant un linéaire total de 955 km réparti en dix lots.

À la fin de l'année 2023, 794,28 km de ce linéaire ont été traités dont 282,5 km en 2023, représentant un taux de réalisation supérieur à 80% par rapport aux objectifs initiaux du projet. Parmi les itinéraires concernés, 14 ont été entièrement achevés, et sur les 31 restants, 25 affichent un taux d'avancement supérieur à 70%. Les taux d'achèvement des six (06) itinéraires restants varient entre 15% et 60%.

Ces travaux ont significativement amélioré la circulation des populations, facilité l'accès aux services de base et renforcé la surveillance par les forces de l'ordre.

Cependant, l'objectif de réalisation fixé dans les zones nord n'a pas été pleinement atteint en 2023. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation. D'abord,

les pluies diluviennes et imprévues dans les régions du nord ont ralenti, voire interrompu, la progression des travaux, causant d'importants dommages. Ces intempéries ont entraîné la dégradation de travaux déjà effectués, créé de nouveaux points de rupture et aggravé l'état de certains points déjà fragiles. Afin de maintenir la circulation des forces de défense et des citoyens, un accent particulier a été mis, après les pluies, sur la réparation des travaux préexistants et la restauration des nouveaux points de rupture.

Il est également à souligner que la nature et l'étendue des dégradations sur certains tronçons nécessitent la construction d'ouvrages importants, tels que de grands dalots, qui dépassent la capacité du programme actuel. Leur réalisation, actuellement en phase d'étude, sera intégrée dans un programme futur.

D'autres défis ont également marqué ces travaux, notamment la dispersion des itinéraires et l'accès difficile à certains villages, exacerbé par une collaboration parfois insuffisante de la part des habitants locaux.

Sur un montant total des marchés de 8,258 milliards, le taux d'engagement est de 73,5%, soit 6,072 milliards de FCFA.





Insertion professionnelle et emploi des jeunes

Au titre de l'insertion professionnelle des jeunes et du service civique, à la faveur de l'année de la jeunesse, l'objectif d'insertion des jeunes dans les zones de fragilité est passé de 14 400 à 30 680 jeunes.

A fin décembre 2023, 29 991 jeunes ont bénéficié des projets mis en œuvre dans les zones frontalières du nord comme suit :

Insertion professionnelle :

- 7 125 Associations Villageoises d'Épargnes et de Crédits (AVEC) issues de 120 villages ont été constituées ;
- 800 jeunes ont été pris en charge dans le cadre des formations de reconversion et de requalification ;
- 5 413 jeunes ont bénéficié du financement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;
- 3 808 jeunes ont été mis en activité dans le cadre des Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) ;
- 2 579 jeunes ont été pris en charge sur le programme de permis de conduire ;
- 8 000 acteurs du secteur informel ont été sélectionnés pour recevoir les subventions destinées au développement de leurs AGR ;
- 372 Micros et Petites Entreprises (MPE) ont été financées au profit de 1 117 jeunes ;
- 28 Projets Structurants financés au profit de 280 jeunes ;



29 991 jeunes ont bénéficiés des projets mis en œuvre



Service Civique :

- 400 jeunes ont bénéficié du Service National Jeunes ;
- 310 jeunes volontaires et bénévoles ont été mobilisés ;
- 159 jeunes ont été pris en charge sur le Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD).

Sur un budget de 6,627 milliards de FCFA, le taux d'exécution financière est de 100%.



Concernant l'École de la Deuxième Chance (E2C), il était prévu en 2023, dans les régions de Bounkani, du Poro, du Tchologo et de la Bagoué de :

- poursuivre la formation de 1 700 jeunes dans le cadre du Programme Spécial d'Appui à l'Insertion des jeunes dans les régions du Nord;
- former 4 000 personnes en quête de qualification et d'insertion dans les chantiers écoles, fermes écoles et champs école;
- d'installer sept (04) antennes de l'AGEFOP ;
- acquérir huit (08) Unités Mobiles de Formation.

A fin décembre 2023, 1 753 jeunes ont été formés et certifiés dans le cadre du Programme Spécial à l'Insertion. Les autres activités n'ont pu démarrer du fait de l'absence de dotation budgétaire.

Le montant engagé est de 976 879 415 sur un budget de 2,4 milliards de FCFA (soit 39% de taux d'engagement).



Ressources animales et halieutiques

Dans le cadre des activités du PA-PSGOUV /MIRAH, il est prévu l'aménagement et l'équipement de 500 poulaillers traditionnels. Cette activité se déroule sur deux grandes zones que sont la zone du nord (région du Poro et Bagoué) et la zone du centre ouest (région de la Marahoué et de la Nawa).

Dans les zones frontalières du Nord de la Côte d'Ivoire et plus spécifiquement dans les régions du Poro et de la Bagoué, il est prévu la construction de 350 poulaillers traditionnels, équipés en matériels d'élevage composé de (mangeoires, abreuvoirs, pondoirs et lampes) et la distribution de noyau d'élevage.

A fin décembre 2023, 281 poulaillers ont été construits comme suit :

Région du Poro

- Construction de 51 poulaillers dans la Sous-préfecture de Guiembé ;
- Construction de 14 poulaillers dans la Sous-préfecture de Dikodougou ;
- Construction de 13 poulaillers dans la Sous-préfecture de Boron ;

Concernant le programme d'insertion des personnes issues des couches vulnérables (PIPV), financé à hauteur de 500 millions de Francs CFA, l'objectif annuel était d'insérer 1 000 personnes défavorisées (femmes, personnes handicapées, hommes de plus de 40 ans) à faibles revenus via le financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR).

A fin décembre 2023, sur 1 562 bénéficiaires sélectionnés, 1 329 ont reçu l'appui forfaitaire dont 456 dans le Bounkani, 403 dans le Kabadougou, 470 dans le Tchologo. De plus, 150 d'entre eux ont bénéficié de formation.

Le taux d'exécution financière est de 100% à fin décembre 2023.



- Construction de 15 poulaillers dans la Sous-préfecture de Tionaradougou ;
- Construction de 15 poulaillers dans la Sous-préfecture de Koni ;
- Construction de 16 poulaillers dans la Sous-préfecture de Sinématiali.

Région de la Bagoué

- Construction de 69 poulaillers dans la sous-préfecture de Boundiali ;
- Construction de 32 poulaillers dans la sous-préfecture de Ganaoni ;
- Construction de 56 poulaillers dans la sous-préfecture de Siempurgo.





ENCADRÉ 2 :**Témoignages de quelques bénéficiaires du PSGouv**

Korhogo, le 13 mai 2023- Grâce au Projet d'Appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) au Programme social du Gouvernement (PA-Psgouv), bon nombre de jeunes hommes et de femmes exerçant dans les cultures maraîchères à Bouaké, à Korhogo et à Ferkessédougou, ont vu leur vie s'améliorer. Certains parmi eux ont raconté leurs acquis dans le cadre d'une mission réalisée dans des zones du Sud, du Centre et du Nord du pays, du 08 au 12 mai 2023.

Delphin Brou Konan qui a un niveau Licence 2 en anglais, est l'un des 20 jeunes membres du groupement «N'Zonsombé». Ils ont mis en place 5 ha de maraîchers dont 1 ha d'aubergines et 4 ha de tomates. Originaire de Béhoukro, village de la sous-préfecture de Djebonoua dans le département de Bouaké, ce jeune célibataire et ses camarades ont déjà produit et vendu cette année 3,5 ha de tomates qui leur ont rapporté 45 tonnes à raison de 400 FCFA/Kg, et 0,5 ha d'aubergines qui leur ont apporté 8 tonnes à raison de 400 FCFA/kg. Sur leur site, chacun a sa parcelle.

«Hier, je me retrouvais seul à faire 0,25 ha de d'aubergines. C'était pénible. Je pouvais gagner à peine 4 tonnes. Aujourd'hui, grâce au PA-Psgouv, j'ai pu faire 0,5 ha et récolté 15 tonnes d'aubergines. Cela m'a permis de m'acheter un lot pour construire ma maison et une moto qui me permet aujourd'hui de faciliter mes déplacements. Le PA-PsGouv m'a soulagé car j'arrive à subvenir à mes besoins et à aider ma famille. C'est la preuve que l'État se soucie de nous et je me sens fier dans ce métier. Je ne regrette pas de m'être reconverti dans cette activité», raconte Delphin Brou Konan.

La suite pour Delphin, c'est de chercher à pérenniser et à dynamiser ce secteur maraîcher. Le groupement auquel il appartient, entend s'acheter un camion pour l'évacuation de ses produits.

À Kakpeliakaha, village situé à 25 km de Ferkessédougou, vit **Christine Yéo**, présidente de la coopérative «Siemetcha». Dans cette coopérative de 103 femmes, une trentaine sont bénéficiaires du PA-Psgouv pour faire du maraîcher. Aujourd'hui, ces femmes qui faisaient du commerce de charbon de bois à Ferkessédougou où à l'usine SUCAF pour avoir de maigres revenus, disposent de 4 ha de piment, d'aubergines, de tomates, de choux, de gombos, etc. Elles sont situées sur le périmètre de SUCAF (zone surcrière) bordé par le fleuve Bandama, à environ 20 km de Kakpeliakaha.

«Nous avons commencé avec 1 ha à nos propres moyens. Grâce au PA-Psgouv, nous sommes à notre 4^e récolte de piment pour une production de 15 tonnes. Nous n'avons pas moins de 800 000 FCFA par mois à chaque récolte de piment. Certaines d'entre nous ont des motos aujourd'hui. En plus de l'épargne que nous faisons pour accroître l'activité, désormais pour chaque rentrée, on fait une contribution financière à chaque membre. PA-PsGouv a changé notre vie en milieu rural», dit-elle avec soulagement.

Christine Yéo et ses camarades ont également, depuis le 9 mai, récolté une centaine de sacs de 50 kilos d'aubergines sur un site de 0,5 ha. Elles disposent aussi de 2 ha de gombo. L'ambition de Christine, à court terme, est de pouvoir avoir un forage pour le site de 25 ha dont dispose la coopérative sur place au village, contrairement aux 4 ha qui sont une location annuelle.

Du côté de Korhogo, les 26 bénéficiaires du groupement «Binkéléma» de Dopiankaha (sous-préfecture de Karakoro) comprenant au total 76 femmes, ont déjà récolté 2 ha d'oignons pour 12,5 tonnes produites. Elles ont aussi vendu 4,5 tonnes de courgettes et mis en place 0,25 ha de choux le 05 mai pour un cycle prévu entre 45 et 60 jours.

Moussokoro Soro, membre du groupement, ne craint plus les angoisses de la rentrée scolaire: «Nous avons vendu 12 tonnes d'oignons. Le reste est là. J'ai économisé une partie de mon gain pour la scolarisation prochaine de mes enfants, mais aussi pour prendre soin de leur santé et de moi-même».



Témoignages spécifiques à l'École de la deuxième chance

PATRON GARAGE- MÉCANIQUE

Je suis Coulibaly Bakary, je suis le patron du garage-ville situé dans la ville de Ferkessédougou, je voudrais dire merci à l'AGEFOP pour les stagiaires et le matériel que nous avons reçu.

Nous formons ces jeunes qui eux aussi nous aident dans notre tâche quotidienne.

Beaucoup de ces jeunes n'ont pas de diplôme, ce projet est le bienvenu parce qu'il permettra à ces jeunes d'être mieux instruits et qualifiés.

PATRON TÔLERIE – CARROSSERIE

Je suis Soro, patron de l'atelier de tôlerie – carrosserie.

J'ai reçu du matériel pour la formation des stagiaires que l'AGEFOP m'a envoyé.

Les apprentis que j'ai reçus dans mon atelier se comportent bien, ils respectent les consignes que je leur donne.

Beaucoup d'entre eux sont aptes aujourd'hui à être installés et je serai ravi de continuer le partenariat entre l'AGEFOP et mon atelier pour accueillir d'autres stagiaires.

STAGIAIRE GARAGE-MÉCANIQUE

Je m'appelle M. OUATTARA DOYIMAN ADAMA communément appelé Drogba.

Je suis inscrit à l'AGEFOP et j'ai bénéficié d'une formation en mécanique. Au cours de la formation, la tenue et les chaussures ont été offertes. J'ai vraiment aimé la formation qui était vraiment de qualité. Je travaille présentement en tant que mécanicien au sein du garage KONATE AMARA et mon patron est vraiment satisfait du travail que je fais. Je vais actuellement en mission avec mon patron pour des dépannages.

Je m'appelle **M. ABOU**

J'ai bénéficié d'une formation en mécanique auprès de l'AGEFOP. De l'argent, la tenue et les chaussures nécessaires pour la formation m'ont été offerts. Je travaille depuis 1 an avec mon patron. Tout se passe bien et il est vraiment satisfait de mon travail.

Je propose à l'AGEFOP de faire passer la formation à 2 ans afin que la formation soit plus complète.





Axe 2

Amélioration des conditions d'études





Construction et équipement de collèges et lycées

En 2023, il était prévu de finaliser la construction de 16 collèges de proximité dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement phase 2 (C2D-2) et de lancer la construction de 30 nouveaux collèges dans le cadre du Millennium Challenge Corporation (MCC).

Les résultats à la fin du mois de décembre sont les suivants :

Dans le cadre du C2D-AFD (Agence Française de Développement) : 12 collèges ont été réceptionnés en 2023 :

- 06 collèges dans des localités de Komborodougou, Kagbolodougou, Wora, Zaguinasso, N'Déou et Kafiokaha 2 (dans le cadre de l'objectif de réalisation de 37 collèges de proximité) ;
- 6 autres collèges ont été réceptionnés dans les localités de Ouyably-gnondrou, Touandrou gbéan, Zou, N'Goloblasso, ago et Kong 2 ;
- 05 collèges enregistrent un taux d'exécution de plus de 50% dans les localités de Totrodrou, Morokro, Dibobly, Dieouzou, Pinhou, Adaou.

Au titre du programme MCC : Sur les 30 collèges prévus (18 à Bouaké et 12 à San-Pedro) dans les districts du Bas-Sassandra (San-Pedro) et de la Vallée du Bandama (Bouaké) :

- 12 collèges affichent une avancée de 15,9 à 34,9% ;

- 8 collèges sont entre 13 et 20% de réalisation ;
- 10 collèges ont progressé de 0 à 10% (Construction en éléments préfabriqués).

Concernant les collectivités territoriales,

- 27 collèges construits ont ouvert à la rentrée scolaire de septembre 2023 dans le district d'Abidjan (Brofodoumé et Songon), les régions de l'Agneby-Tiassa, du Béré, du Cavally, du Gbekê, du Gboklé, du Guemon, de La Mé, du Tchologo et du Worodougou.
- 18 autres collèges de proximité sont en cours d'achèvement pour la rentrée scolaire de septembre 2024 dans les régions de Bafing, Gbekê, Gboklé, La Mé, N'zi et Tonkpi.
- 3 collèges de proximité programmés initialement par le C2D-2 ont été construits par les collectivités territoriales dans le Guemon, le Sud-Comoé et le Tonkpi.

Sur un budget de 42,7 milliards FCFA (5,5 milliards pour le C2D et 37,181 milliards pour le MCC), le taux d'engagement est de 100%.



ΠΠ Équipement en tables-bancs

L'objectif initial était d'acquérir et de distribuer 166 666 tables-bancs. Cependant, en raison d'une réduction du budget initial de 70%, passant de 10 milliards FCFA à 3 milliards FCFA, l'objectif a été réajusté à 53 306 tables-bancs, pour un coût de 3 195 029 999 FCFA.

À la fin de décembre 2023, 53 306 tables-bancs ont été distribuées, dont 9 300 dans les zones de fragilité, pour un coût global de 3,2 milliards de FCFA.

Ce déficit de 113 360 tables-bancs est ressenti auprès des populations et pourrait expliquer les conditions parfois difficiles rencontrées par les ménages, soulignant ainsi l'urgence de combler ce gap au cours de l'année 2023-2024.



53 306
tables-bancs
distribuées



Distribution de manuels et kits scolaires

Les objectifs concernant la distribution de manuels et de kits scolaires sont les suivants :

- Distribution de 4 900 113 kits scolaires d'un coût de 9 milliards de FCFA (ressource Trésor) ;
- Distribution de 1 978 716 manuels scolaires dans le cadre du Projet d'Amélioration de la Gouvernance des Services de Base aux Citoyens (PAGDS), d'un montant de 2,5 milliards de FCFA, financé par la Banque mondiale ;
- Distribution de 300 000 kits contenant chacun 8 manuels dans le cadre du projet BONAMAS.

Les résultats jusqu'à la fin de décembre 2023 se résument comme suit :

- Tous les kits scolaires (4 900 113) ont été acquis ;
- Tous les manuels scolaires (1 978 716) ont été acquis et sont en cours de distribution ;
- En raison de ressources limitées, seuls 120 000 kits de 8 manuels ont été acquis au lieu des 300 000 initialement prévus dans le cadre du projet BONAMAS.

Sur un budget total de 14,4 milliards, le taux d'engagement est de 96,9%, soit 13,95 milliards de FCFA.





Latrinsation des écoles

Pour l'année 2023, les objectifs prévus se déclinent comme suit :

- La construction de 2 832 latrines «écoles», dont 1 800 dans le cadre des objectifs définis pour cette année et 1 032 en continuant les marchés déjà en cours de 2020 à 2022.
- La construction de 6 000 latrines «ménages» grâce aux efforts déployés par les populations sensibilisées dans le cadre du projet.

À la fin de décembre 2023, 528 latrines « écoles » ont été construites dont 192 au titre des marchés engagés de 2019 à 2020 et 336 concernant les objectifs de l'année 2023.

En ce qui concerne les latrines «ménages», 300 villages ont été sensibilisés sur l'importance des latrines familiales améliorées. Pendant ces séances de sensibilisation, des équipements ont été distribués et 462 artisans locaux ont été formés à

la construction de ces latrines. A ce jour, 4200 latrines « ménages » ont été construites et sont utilisées par les ménages.

Le budget alloué à cette activité s'élevait à 3,35 milliards de FCFA et a été réduit à fin décembre à 2,1 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 90,64% (soit 1 941 718 360 FCFA) et le taux de décaissement est de 75,89 % (soit 1 625 686 329 FCFA).



**528 latrines
« écoles »
construites**



Approvisionnement des cantines scolaires

L'objectif visé pour l'année scolaire 2023-2024 est de fournir 769,155 Tonnes de vivres à 4 989 cantines scolaires sur l'ensemble du territoire national.

A fin décembre 2023, les cantines prévues ont été approvisionnées en vivres pour un coût de 2,839 milliards FCFA. L'exécution financière est à un taux de 100% également.

Par ailleurs, en raison de la coupe budgétaire, le besoin en termes de cantines scolaires n'a pas été entièrement satisfait. Sur un besoin de 120 repas (correspondant aux 120 jours de cours de l'année scolaire), le gouvernement parvient à couvrir seulement 26 jours sur un objectif de 80 jours. Un effort supplémentaire de la part de l'État est donc sollicité dans le but d'atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement ainsi que les partenaires de l'Etat.



ENCADRÉ 3 :**Le projet de construction de latrines en milieu rural**

Selon les Nations Unies, plus de 4,2 milliards de personnes vivent sans installations sanitaires gérées de manière sûre et font souvent face à de nombreuses formes de discrimination.

L'Afrique de l'Ouest est l'une région qui a un nombre croissant de personnes, pratiquant la défécation à l'air libre, une pratique qui consiste à utiliser la brousse, la rivière locale ou l'extérieur comme toilettes. Il est estimé que 780 000 enfants meurent chaque année de maladies diarrhéiques en Afrique.

Selon l'enquête à indicateurs multiples (MICS) initié par le Ministère du Plan, en 2016, le taux de défécation à l'air libre au niveau national est de 22%. En milieu urbain, il est de 3% et malheureusement de 39% en milieu rural. Le pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement amélioré est de 32% dont 39% en milieu urbain et 16% en milieu rural.

Environ 7 millions de personnes pratiquent la défécation à l'air libre en Côte d'Ivoire.

Cette situation constitue un défi énorme pour le Gouvernement qui s'est engagé à mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable (ODD) alinéa 6.2 : « Assurer d'ici à 2030 l'accès de tous, dans les conditions équitables à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation vulnérable ».

De plus, sur les 8 780 écoles primaires publiques, seulement 2 930 disposent de latrines fonctionnelles soit 33% (Annuaire Statistique du primaire 2017-2018). L'absence de latrines dans les écoles oblige les élèves et les enseignants à pratiquer la défécation en plein air. Cette situation dégradante suscite un sentiment de honte et augmente le risque de viol des jeunes filles et l'abandon scolaire.

Ainsi, le projet est initié pour améliorer l'accès des enseignants, des élèves et des communautés à des latrines durables afin de réduire les taux de morbidité et de mortalité dû au manque d'assainissement.

Ce projet impacte également les populations des villages cibles grâce à une communication pour le changement de comportement. Cette sensibilisation amène les communautés à la construction, l'utilisation

et l'entretien des latrines domestiques durables dans l'optique de l'atteinte de la fin de défécation à l'air libre dans les zones du projet. Les enfants qui utiliseront des latrines en milieu scolaire, auront aussi accès à des latrines en milieu communautaire.

Les efforts déployés en 2023 ont mené à des avancées significatives. Les interventions se sont concentrées sur diverses régions, avec un total de 1758 latrines scolaires et 4004 latrines ménagères construites à travers le pays. Cette amélioration des infrastructures sanitaires a non seulement amélioré la santé publique mais a également eu un impact positif sur la dignité et les conditions d'éducation des communautés rurales.

Pour l'année 2024, le projet prévoit d'étendre son action. La construction de latrines se poursuivra dans les écoles et les communautés rurales, avec un objectif de 3636 nouvelles latrines scolaires réparties dans différentes régions. Ce plan vise à consolider les progrès déjà réalisés et à poursuivre la lutte contre la défécation à l'air libre, conformément aux engagements internationaux de la Côte d'Ivoire.

Ce projet de latrinisation en Côte d'Ivoire représente un pas significatif vers l'amélioration de l'assainissement et de la santé publique. En mettant l'accent sur les zones rurales et les établissements scolaires, il contribue non seulement à l'atteinte des ODD mais aussi à la construction d'une société plus saine, équitable et digne pour tous les Ivoiriens.



ENCADRÉ 4 :**Évaluation des impacts dans l'éducation**

En 2023, les résultats stratégiques et les indicateurs d'effet de la mise en œuvre du PSGouv dans le sous-secteur de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation connaissent dans l'ensemble une modeste amélioration par rapport à leur niveau de 2021.

Dans le préscolaire, les résultats enregistrés sont meilleurs en comparaison avec leur niveau de 2021. Ainsi le Taux Brut de Scolarisation (TBS), bien qu'en deçà de sa cible de 13%, est passé de 10% en 2021 à 11,19% en 2023. Le ratio qui était de 25 élèves par maître en 2021 a baissé à 24 élèves par maître en 2023. Dans ce degré d'enseignement, le nombre de salles de classe est passé à 8.827 en 2023, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente et le nombre d'enseignants s'est accru à 11.280 en 2023, soit 5% d'évolution.

Dans le primaire, le constat est le même avec une augmentation de salles de classe de 2% en 2023 par rapport à l'année précédente pour atteindre 105.004 salles de classe. Le nombre d'enseignants s'est aussi accru de 3,8% sur la même période pour atteindre 105.502. Le ratio élèves par enseignant se stabilise à 42 de 2021 à 2023. Le TBS qui est parti de 83% en 2012 a atteint 96,63% en 2023.

Dans l'enseignement secondaire, au premier cycle (de la 6ème à la 3ème), les indicateurs enregistrent une amélioration par rapport à leur niveau de 2021. Le taux d'achèvement qui était de 60,7% en 2021 a gagné 10,22 points pour atteindre 70,92% en 2023. Quant au second cycle (de la 2nde à la Terminale), le taux d'achèvement est parti de 36,50% en 2021 à 38,10% en 2023. Pour ce qui concerne le taux de rétention, il est passé de 78,69% en 2021 à 91,68% en 2022.

Au vu des indicateurs ci-dessus, l'on peut affirmer que les efforts du Gouvernement en matière de construction de salles de classe, de recrutement d'enseignants et dans d'autres domaines donnent ses fruits. C'est le lieu d'admettre que l'impact des moyens humains, matériels et financiers importants engagés par le Gouvernement, au moyen de la mise en œuvre du PSGouv et divers autres projets, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers est à présent perceptible. L'on constate une amélioration au niveau du sous-secteur de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation sur la période 2020-2023, caractérisée globalement par une augmentation de l'accès, des taux d'achèvement et de rétention.





Axe 3

Amélioration des conditions
de vie des ménages





Entretien routier

Dans le but d'entretenir les routes en terre des régions de la Côte sur la période, le Programme d'Entretien Routier 2023 - 2025 couvre un linéaire total de 67 295 km, nécessitant un financement de 296,28 milliards de FCFA actualisé à 183,11 milliards après passation de marché par appel d'offres national ouvert.



Le programme a effectivement débuté au cours du second semestre de l'année 2023 et, jusqu'à fin décembre 2023, a permis de traiter un total de 3 801 km de routes, répartis comme suit :

- Pour les travaux de reprofilage léger, sur un linéaire actualisé prévu de 3 107,65 km, 546 km ont été exécutés, représentant un taux d'exécution de 17,57% ;
- Concernant les travaux de reprofilage léger avec emploi partiel, sur un linéaire actualisé prévu de 7 135,38 km, 1 564,83 km ont été réalisés, ce qui équivaut à un taux d'exécution de 21,9% ;
- Pour les travaux de reprofilage lourd, sur un linéaire actualisé prévu de 4 636,78 km, 1 690,20 km ont été réalisés, atteignant ainsi un taux d'exécution de 36,45%.

Sur un budget de 66,444 milliards de FCFA, le taux d'engagement est de 13,7%, soit 9,12 milliards de FCFA.



Accès universel à l'électricité

Les objectifs 2023 portent sur l'électrification de 600 localités, le raccordement de 250 000 ménages dans le cadre du PEPT et la poursuite de l'application du tarif social pour les ménages défavorisés.

Les réalisations se résument comme suit :

- 625 localités ont été électrifiées (contre 573 localités à fin décembre 2022). Le taux de couverture est de 88,14 % ; soit un total cumulé de 7 508 localités électrifiées sur la base du RGPH 2014.
- 2 049 202 ménages ont bénéficié de la baisse du tarif social à fin décembre (contre 1 851 493 à fin décembre 2022). Ainsi, on enregistre de janvier 2019 à décembre 2023, une réduction des dépenses d'électricité de 36,7 milliards FCFA pour le consommateur dont 943 millions de FCFA sur le mois de décembre 2023.
- 261 679 branchements ont été réalisés à fin décembre 2023. Le nombre total de branchements du PEPT depuis janvier 2019 est de 1 173 419.

Sur un budget prévisionnel de 78,494 milliards FCFA, l'exécution à fin décembre 2023 est de 92,334 milliards FCFA, soit 117,63% de taux d'exécution financière.



**2 049 202 ménages
ont bénéficié de la baisse
du tarif social**





Renforcement du programme d'accès à l'eau potable

Les objectifs fixés pour l'année 2023 concernant l'accès à l'eau potable comprennent les actions suivantes :

- La maintenance de 11 000 Pompes à Motricité Humaine (PMH).
- La réparation/réhabilitation de 4 241 PMH, dont 2 441 PMH dans le cadre du Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement (PA-PSGouv).
- Le remplacement de 900 PMH obsolètes, dont 400 PMH sont financés par le PA-PSGouv.

Au 31 décembre 2023, les réalisations sont les suivantes :

- 12 292 PMH ont été maintenues sur les 11 000 PMH prévues, ce qui équivaut à un taux de réalisation de 111,75% ;
- 4 534 PMH ont été réparées, soit un taux de réalisation de 103,63% ;
- En ce qui concerne le remplacement à neuf de 900 PMH obsolètes, 449 PMH ont été remplacées dans le cadre du marché 2023.

Sur un budget total 6,9 milliards de FCFA, le taux d'engagement s'élève à 100%. Toutefois, il se présente un passif de 6,94 milliards pour les travaux effectués par la SODECI.





Accès à des soins de santé de qualité

Programme Elargi de Vaccination (PEV)

Le Programme Elargi de Vaccination (PEV) a pour objectif global de contribuer à la réduction de la mortalité et de la morbidité évitables grâce à la vaccination, aussi bien chez les enfants de moins d'un an que chez les femmes enceintes.

- La population cible des enfants âgés de 0 à 11 mois s'élève à 1 083 690.
 - Parmi cette population, 1 083 690 enfants ont été vaccinés avec le vaccin Penta 3, atteignant ainsi un taux de couverture vaccinale de 97%.
 - En ce qui concerne la vaccination contre la Rougeole/Rubéole, 1 038 559 enfants ont été vaccinés, soit une couverture vaccinale de 93%.
- Pour la prévention du cancer du col de l'utérus, 429 254 filles de 9 ans ont été vaccinées avec le vaccin HPV1, sur une cible totale de 585 642, ce qui correspond à une couverture vaccinale de 73%.
- En ce qui concerne la vaccination des femmes enceintes contre le tétanos, 922 642 femmes enceintes ont été vaccinées, sur une cible de 1 288 767, atteignant ainsi une couverture vaccinale d'environ 72%.

Le montant effectivement dépensé jusqu'à fin novembre 2023 s'élève à 6 429 716 816 FCFA, ce qui représente un taux d'exécution financière de 97,42%.



Accès au sang

La politique visant à garantir l'accès au sang a pour objectif d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des produits sanguins de qualité pour la population.

Dans le cadre de cette politique, le Centre National de Transfusion Sanguine de Côte d'Ivoire (CNTS) s'est engagé pour l'année 2023 à : (i) Satisfaire les demandes de sang, (ii) Prélever 250 000 poches de sang, (iii) Produire 300 000 produits sanguins labiles, (iv) Poursuivre le déploiement du logiciel «CNTS Mobile» pour améliorer la traçabilité du sang.

De janvier à fin décembre 2023,

- le CNTS a enregistré 98 519 nouveaux donneurs, dépassant ainsi la prévision de 40 000 donneurs, avec un supplément de 58 519 nouveaux donneurs ;
- Au cours de la même période, le CNTS a prélevé 234 011 poches de sang sur un objectif de 250 000 pour l'année, atteignant un taux de réalisation de 93,6% ;
- Le bilan à fin décembre 2023 indique également que 305 684 produits sanguins ont été stockés et 301 543 ont été distribués à tous les hôpitaux publics et privés pratiquant la transfusion sanguine, sur un objectif de 300 000 poches à distribuer ;
- Afin de renforcer les activités liées à la traçabilité des produits sanguins, le CNTS a adopté une stratégie innovante consistant à former le

personnel médical impliqué dans la chaîne de transfusion sanguine et à installer l'application de traçabilité sur les smartphones du personnel formé. Cette initiative a permis la formation et l'installation de l'outil auprès de 190 gestionnaires de dépôt de sang et 700 prestataires de santé provenant de 95 établissements sanitaires.

En résumé, les efforts du Gouvernement de Côte d'Ivoire ont permis au CNTS de satisfaire 97,3% des commandes en produits sanguins et d'assurer une disponibilité des Produits Sanguins Labiles (PSL). De plus, le projet de réhabilitation et d'acquisition d'équipement des centres de transfusion sanguine a débuté au siège du CNTS à Abidjan Treichville.

Sur un budget total de 5 000 000 000 FCFA, le montant engagé s'élève à 3 166 657 489 FCFA, ce qui équivaut à un taux d'exécution financière de 63,33%.



Réhabilitation, Construction et Equipements d'Infrastructures Sanitaires

Le projet a pour objectif global de construire, réhabiliter et équiper les infrastructures sanitaires du pays, afin d'accroître l'offre de soins de santé de qualité et d'améliorer l'accessibilité géographique des populations aux centres de santé.

- **Réhabilitation des centres de santé** : 229 Etablissements Sanitaires de Premiers Contacts (ESPC) ont été et équipés ;
 - **Construction des centres de santé** : 69 ESPC, 1 pôle Gynécologie-obstétrique et pédiatrique et 16 maternités construits et équipés. Les maternités disposent de blocs opératoires ;
 - **Concernant les travaux de réhabilitation et mise aux normes des infrastructures sanitaires des huit (08) hôpitaux** (Grand Bassam, Daloa, Korhogo, Yamoussoukro, Yopougon Attie, Abobo Sud, Abobo Nord et Adjamé), le taux d'avancement physique global des travaux est de 66,63% pour les infrastructures et 100% pour les équipements médicaux et non médicaux. Le taux d'avancement financier global est de 83,5%. Cette différence avec l'avancement physique est due au fait que l'opérateur a perçu une avance de démarrage de 40% sur le marché.
 - **Au titre des travaux de réhabilitation de 98 ESPC existants et la construction de 199 nouveaux ESPC**, le taux d'avancement global des travaux physiques est de 66,98%. Le taux d'avancement financier global est de 73,40%. Cette différence avec l'avancement physique est due au fait que l'opérateur a perçu une avance de démarrage de 40% sur le marché.
- Sur un budget de 502,6 milliards de FCFA (240,8 au titre des travaux de réhabilitation et mise aux normes des infrastructures sanitaires des huit (08) hôpitaux, 214 au titre des travaux de construction, d'équipement et mise en service des CHR de Bouaké, Boundiali, Katiola Et Minignan des HG de Kouto et Ouangolodougou et 47,8 pour les travaux de réhabilitation de 98, construction de 199 et équipement des ESPC), le taux d'engagement est de 75%, soit 379 milliards de FCFA (respectivement 144,4 milliards, 199,99 milliards et 35 milliards).







Appui au développement d'activités génératrices de revenus

Le projet vise à achever la construction de quarante (40) marchés de proximité en 2023. Chaque marché est composé de bureaux, d'un magasin, d'un hangar pour le groupage des produits, et sera équipé en matériels de pesée (balances et bascules) ainsi qu'en matériels roulants (véhicules de 5 tonnes, tricycles, motos).

A fin décembre 2023, les résultats se présentent comme suit :

- 32 sites sur les 40 prévus ont démarré leur construction ;
- 40 Comités de Gestion des marchés de proximité ont été mis en place et leurs membres formés à la gestion de ces marchés ;
- L'acquisition de 80 balances et 80 bascules a été effectuée ;
- 80 véhicules de 5 tonnes sont en attente de livraison, de même que 120 tricycles et 80 motos.

Le budget pour la mise en œuvre du projet est de 6,2 milliards de FCFA. À fin décembre 2023, le montant engagé est de 3 609 968 784 FCFA, soit un taux d'exécution financière de 58%.



**32 marchés de proximités
sur 40 prévus ont démarré
leur construction**



Autonomisation des femmes dans le cadre du SWEDD

Ce projet a pour objectif de fournir un soutien alimentaire à 3 000 jeunes filles vulnérables, de renforcer les capacités de 75 000 filles scolarisées, de renforcer les capacités de 75 000 filles déscolarisées et non scolarisées, d'accorder des subventions à 10 000 jeunes filles, d'organiser des cours d'alphabétisation pour 5 000 jeunes filles identifiées et de recruter 40 000 nouvelles utilisatrices de méthodes de contraception moderne dans les 20 régions du projet.

Au 31 décembre 2023, les résultats obtenus sont les suivants :

Volet Éducation :

- 124 943 filles scolarisées ont bénéficié d'interventions dans les espaces sûrs scolaires, dans 212 collèges ;
- 3 000 filles vulnérables scolarisées dans 15 collèges (Korhogo, Bondoukou et Daloa) ont bénéficié d'un soutien alimentaire sous forme de repas chauds à midi ;

Volet Santé :

- 13 209 nouvelles utilisatrices de méthodes modernes de contraception ont été recrutées grâce au déploiement de 140 sages-femmes en fin de cycle dans les structures sanitaires pour l'amélioration de l'offre de services de SSR.

Sur un budget total de 8 530 124 324 FCFA, le montant engagé est de 4 151 363 655 FCFA, soit un taux d'engagement de 48%. Le taux de décaissement est de 45,8% (soit 3 913 153 514 FCFA).







Accès au Logement

Les activités prévues au titre de l'accès au logement s'articulent autour de trois projets principaux à savoir :

- Projet réalisation de VRD primaires 60 000 logements sociaux et économiques ;
- Programme élargi de Logements et d'Aménagement Foncier ;
- Programme d'urgence de construction de 25 000 logements.

Au titre des réalisations physiques, seul le projet « VRD primaires 60 000 logements sociaux et économiques » dispose de résultats palpables ; les deux autres projets étant au stade des études et des procédures d'appel d'offre.

Ainsi, au titre des résultats à fin décembre 2023 :

Projet réalisation de VRD primaires : la réalisation de voirie et réseaux divers sur les différents sites des logements sociaux à Abidjan et à l'intérieur du pays. Il s'agit notamment de :

- bitumage des voiries de différents sites des logements sociaux ;
- réalisation des canaux primaires d'évacuation des eaux pluviales ;
- réalisation de réseau d'assainissement eaux usées sur les différents sites ;
- fourniture et pose de canalisations d'adduction en eau potable dont une station de traitement, une bache à eau de stockage de 800m³ et une salle de reprise sur le site de Songon ;
- réalisation de stations d'épuration des eaux usées ;
- construction et équipement de postes transformateurs d'électricité pour la distribution de l'électricité sur les différents sites des logements sociaux ;
- réalisation de ligne MT ou fourniture et pose de câbles CIS souterrains pour l'amenée de l'électricité sur les sites des logements sociaux ;
- fourniture et pose de poteau BA et/ou de candélabres y compris ligne BT pour éclairage public et raccordement des ménages.



Programme élargi de Logements et d'Aménagement Foncier :

- la sécurisation complète de toutes les parcelles issues du plan d'aménagement du site pilote de 53 hectares sis à AHOUE, par la création des Titres Fonciers ;
- la réalisation des études d'urbanisme et topographiques sur 80 hectares à Yamoussoukro et à ATTIEGOUAKRO
- la mobilisation en cours, de parcelles supplémentaires à hauteur de 90 hectares à Adiaké et à San Pedro.

Le budget global alloué à cette activité s'élevait à 20,2 milliards de FCFA, puis révisé à 13,52 milliards après la coupe budgétaire de juin 2023, dont 5,9 milliards de FCFA pour les travaux de VRD, 120 millions de FCFA pour le PELAF, et 7,5 milliards de FCFA pour le Programme d'Urgence de 25 000 logements. A fin décembre 2023, le taux d'engagement est de 99,9%.

Programme d'urgence de construction de 25 000 logements

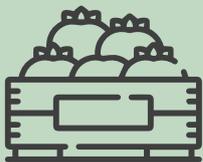
- la réalisation des études techniques (urbanisme, architecture, géotechnique) pour l'ensemble des sites ;
- le lancement de l'appel d'offre sur deux sites (BAE Yopougon et Akoupé Zeudji) avec succès ;
- la mobilisation en cours de 93 milliards de francs CFA dont 40 milliards de la BADEA, 40 milliards de la BOAD et 10 milliards de la CDC-CI.



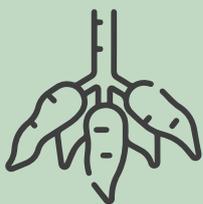


Agriculture

Le Volet Agriculture a pour objectif principal le renforcement de la production maraîchère, la production et la transformation du manioc, ainsi que l'amélioration de la commercialisation des produits maraîchers.



5 597 Tonnes de légumes produites



37 650 Tonnes de manioc produites

Les réalisations à fin décembre se résument comme suit :

Au titre du renforcement de la production maraîchère :

- 686 hectares de cultures maraîchères ont été mis en place pour le premier cycle, avec une production de légumes de 5 597 Tonnes dépassant les attentes (107,5% de réalisation).

Concernant le renforcement de la production et de la transformation du manioc :

- 37 650 tonnes de manioc ont été produites et mises sur le marché.
- 113 formateurs et 3 327 producteurs qui ont été formés aux bonnes pratiques agricoles en culture de manioc.
- Pour la transformation du manioc, 5 unités semi-industrielles ont été construites et équipées pour 5 groupements de femmes transformatrices, atteignant 100% de réalisation.
- Les kits de transformation pour les transformatrices artisanales ont été acquis, et la construction des abris pour leur installation est prévue pour 2024.

Pour ce qui est du renforcement de la commercialisation des produits maraîchers, du manioc et ses dérivés :

- La mise en place des comités de commercialisation et des documents de gestion est en cours au sein de 64 groupements, avec 97% de réalisation.
- 28 formateurs ont été formés sur la stratégie marketing pour accompagner les groupements.
- Les ventes de manioc aux transformatrices ont atteint 28 078 489 kg à fin novembre 2023.

Au 31 décembre 2023, 6,5 milliards de FCFA ont été décaissés, soit un taux d'exécution de 59,69%.





Ressources animales et halieutiques

Le volet Ressources Animales et Halieutiques du Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement a prévu plusieurs activités pour l'année 2023, notamment le suivi des activités de production des exploitations piscicoles, la construction de plateformes de fumage, l'aménagement des fermes piscicoles, la formation des pêcheurs artisans, la formation et l'appui organisationnel des bénéficiaires, ainsi que la construction et l'équipement de poulaillers traditionnels.



Concernant la construction de plateformes de fumage, la construction de 10 plateformes de fumage de technique FAO-Thiaroye ou four FTT était prévue pour atteindre l'objectif de production de 66 tonnes de poissons fumés. Les travaux ont été attribués à une entreprise en février 2022, mais ils ont connu un retard significatif, avec un taux d'exécution de seulement 36% en mars 2023. Une procédure de résiliation du marché a été engagée, et les travaux devraient reprendre après une nouvelle attribution en 2024.

Au titre de l'aménagement des fermes piscicoles : 20 fermes sur 25 prévues sont en cours d'aménagement, avec un taux d'exécution de 47% dans les départements de Bouaflé et de Buyo, pour un total de 160 étangs sur 200 prévus.

Concernant la construction et l'équipement des poulaillers traditionnels : L'aménagement et l'équipement de 500 poulaillers traditionnels sont prévus, avec un taux d'exécution physique de 89,2% à fin décembre 2023. Les régions du Poro, de la Bagoué, de la Nawa et de la Marahoué ont toutes connu des réalisations dans ce domaine.

Au 31 décembre 2023, 439 293 026 millions de FCFA ont été décaissés, avec un taux d'exécution de 16,55%.



ENCADRÉ 5 :

Évaluation des impacts du projet de VRD dans le cadre des logements sociaux

Présentation des Travaux d'Infrastructure dans les Logements Sociaux

Cette analyse se focalisera exclusivement sur les résultats du projet de réalisation des Voies et Réseaux Divers (VRD) primaires pour 60 000 logements sociaux et économiques. Les travaux de bitumage des principales voies d'accès aux parcelles allouées aux logements sociaux jouent un rôle crucial dans la mobilité des habitants en permettant le transport des personnes et des biens. En outre, ces aménagements contribuent significativement à la fluidité du trafic routier dans ces zones, tout en contribuant à l'embellissement du paysage urbain.

La mise en place d'un réseau de drainage des eaux pluviales est essentielle pour assainir les cités en évacuant efficacement les eaux de pluie lors des averses. Cela garantit un accès constant des acheteurs à leurs logements tout au long de l'année, tout en évitant les inondations potentielles.

Les réseaux de canalisation des eaux usées et les stations d'épuration (STEP) ont pour mission d'évacuer et de traiter les eaux usées domestiques de manière hygiénique, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement et à la création d'un cadre de vie sain et agréable au sein des cités de logements sociaux.

Finalement, la fourniture d'électricité et d'eau potable grâce à la réalisation d'infrastructures électriques et de réseaux d'adduction d'eau potable sur les différents sites améliore considérablement les conditions de vie des habitants. La présence de ces équipements de base dans les zones résidentielles est un moteur pour l'amélioration de l'indice de développement humain et la lutte contre la pauvreté.

Comparaison avec les Objectifs Initiaux et les Références

En comparant les réalisations avec les objectifs initiaux fixés pour l'année 2023, visant à achever les travaux de VRD primaires sur l'ensemble des sites de logements sociaux du District d'Abidjan et des zones intérieures, il est important de noter que tous ces objectifs n'ont pas encore été atteints, car les travaux se poursuivent encore sur certains sites de logements sociaux mentionnés. Cependant, malgré les défis rencontrés tout au long de l'année, d'importantes avancées ont été accomplies.

Par exemple, sur le site principal de Songon, les travaux d'élargissement de la route de Dabou ont été perturbés par des sections répétées du câble principal d'alimentation électrique, mettant en danger la mise en service du réseau électrique, de la station de traitement de l'eau potable et du réseau de distribution d'eau potable.

En outre, l'insuffisance des crédits alloués aux travaux de VRD a conduit certaines entreprises du secteur à suspendre leurs activités sur certains sites, notamment à Songon, Grand-Bassam et Yopougon-Azito. À Dimbokro, le projet a même été délocalisé vers Toumodi à la suite d'un différend sur le site initial.

En 2024, une augmentation des fonds alloués pour le financement des VRD primaires devrait vraisemblablement permettre d'atteindre les objectifs fixés et de rendre habitables les anciens sites de logements sociaux tels que Songon, Bassam-Modeste, Bingerville et Azito dans le District d'Abidjan, ainsi que Yamoussoukro, Toumodi, Touba et Adzopé dans les zones intérieures du pays.





Axe 4

Insertion professionnelle des jeunes
et service civique





Accès au stage et à l'emploi des jeunes

Dans le cadre de l'accès au stage et à l'emploi des jeunes, il était prévu de prendre en charge 163 127 jeunes bénéficiaires.

Au 31 décembre 2023, ce sont 167 320 jeunes qui ont été pris en charges sur la composante Insertion professionnelle des Jeunes et Service Civique comme suit :

Insertion Professionnelle

- 38 630 jeunes ont bénéficié des formations de reconversion et de requalification ;
- 18 199 jeunes ont bénéficié des appuis financiers pour financer leurs projets liés aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;
- 11 854 jeunes ont été pris en charge sur les programmes d'apprentissage et chantier école ;
- 9 392 jeunes ont été mis en activité dans le cadre des THIMO ;
- 10 200 jeunes ont été pris en charge sur le programme de stage de qualification ;
- 10 300 jeunes ont été pris en charge sur le programme de stage de validation ;
- 11 190 jeunes ont été pris en charge sur le programme de stage d'immersion ;
- 3 775 Associations Villageoises d'Epargnes et de Crédits ont été constituées ;
- 634 Micros et Petites Entreprises (MPE) financées au profit de 1 902 jeunes ;
- 286 Projets Structurants financés au profit de 2 860 jeunes ;
- 2 921 jeunes ont été pris en charge sur le programme de permis de conduire ;
- 5 600 acteurs du secteur informel ont été sélectionnés pour recevoir les subventions destinées au développement de leurs AGR.



Service civique

- 21 449 jeunes bénévoles ont été mobilisés ;
- 11 049 jeunes volontaires ont été mobilisés ;
- 6 706 jeunes ont bénéficié du Service National Jeunes ;
- 1 293 jeunes ont été pris en charge sur le Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD).

Sur un budget de 33,868 milliards, le taux d'engagement est de 101 % (soit 34,233 milliards de FCFA).



École de la deuxième chance

Le projet a pour objectif de former un total de 16 220 jeunes, répartis comme suit : 10 220 pour les formations qualifiantes, 1 000 pour les formations par apprentissage, 1 500 personnes à la recherche de qualifications et d'insertion dans les métiers ruraux, et 3 500 maîtres artisans.

Les réalisations à fin décembre 2023 se présentent de la manière suivante :

Programme E2C	Résumé des réalisations majeures de 2023
Projet de Formation qualifiante à visée d'insertion	442 apprenants ont été formés et certifiés aux métiers de la Grande distribution dans la deuxième cohorte.
	3 081 apprenants ont été recrutés et formés dans le cadre de projets d'insertion sur le territoire national sur un objectif de départ estimé à 2500
Volets Formation qualifiante par apprentissage	4 000 jeunes ont été formés par apprentissage qualifiant dans divers métiers avec l'AFD à travers le C2D2 dans 42 établissements publics de formation professionnelle.
Certification des travailleurs par la valorisation des acquis de l'expérience (VAE)	500 Maîtres d'Apprentissage (MA) ont été identifiés et formés sur les dispositifs Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et Certificat de Qualification aux Métiers (CQM), ainsi qu'à la création et la gestion des OPA dans 12 Chambres Régionales de Métiers au cours d'un atelier.

Sur un budget total de 6,218 milliards de FCFA, le taux d'engagement est de 64,1% (soit 4 milliards de FCFA).





Académie des talents

Les objectifs pour l'année 2023 concernent la réhabilitation de 16 établissements de l'Enseignement Technique et la construction de 5 nouveaux établissements.

À fin décembre 2023, les résultats sont les suivants :

Programme ACT	Résumé des réalisations majeures de 2023
Volet construction et équipement d'établissement	Les salles des classes préparatoires pour la première promotion de 15 élèves TSI ont été rénovées et équipées.
	15 établissements ont été partiellement réhabilités et équipés (LTA, LTY, LPCY, CBCG de Cocody, CFP Yamoussoukro, CFP Alépé, CBCG de Cocody, LPH Riviéra, CPM Bat Koumassi, CPMA de Vridi, LP Adzopé, LT de Bouaké, LPS Yopougon, CFP Abengourou et le CFP Daloa 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de réalisation du projet de construction de 7 établissements dans le cadre du projet AVIC est de 50% ; Le taux de réalisation du projet de construction du centre de formation au métier de l'énergie renouvelable est de 35%.
Volet renforcement des capacités opérationnelles des structures et des personnes	La purge des droits coutumiers des sites destinés aux nouveaux projets de construction d'établissements dans les localités d'Adaou, Didievi, Korhogo, Séguéla, Sinfra, Soubré et de Yamoussoukro a été payée.
	10 programmes de différentes filières ont effectivement été rénovés
	Les kits de protection individuelle ont été acquis pour 2000 apprenants dans les établissements publics.
	15 établissements de l'ETFPA ont été équipés en matériels didactiques pour accompagner les établissements à ouvrir les nouvelles filières BT
	281 personnels administratifs et enseignants ont été formés

Le budget total pour cette activité s'élève à 52,5 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 83% (soit 50 milliards de FCFA).





Promotion de l'emploi décent tout en améliorant l'autonomisation et l'employabilité des promoteurs

Le Projet de Promotion de l'Emploi Décent (PPED), financé à hauteur de cinq cents millions (500 000 000) de Francs CFA a pour objectif principal l'insertion de plus de 1500 bénéficiaires à travers la création et le financement de Micro et de Petites Entreprises (MPE) dans des filières à fort potentiel de croissance, notamment l'agro-industrie, l'agropastoral, l'environnement et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Pour l'année 2023, le projet avait pour ambition d'insérer au moins 1500 bénéficiaires. Les objectifs spécifiques comprenaient la création et le financement de Micro et de Petites Entreprises (MPE) afin d'accroître leur autonomie et leur employabilité, ainsi que la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des projets financés.

A fin décembre 2023, les résultats se présentent comme suit : 64 groupements ont été identifiés et 53 ont été sélectionnés. Sur les 53 groupements, 44 ont été effectivement financés, avec un impact de 2 225 emplois.

Le budget alloué pour l'exercice 2023 était de cinq cents millions (500 000 000) de FCFA. L'exécution financière du projet atteint donc 100%.



ENCADRÉ 6 :**Amélioration de l'enseignement technique en Côte d'Ivoire**

Dans une démarche proactive pour renforcer l'employabilité des jeunes et favoriser leur insertion professionnelle, l'État de Côte d'Ivoire a fait de l'amélioration de l'enseignement technique et de la formation professionnelle une priorité. Cette orientation stratégique est intégrée dans les axes d'intervention du gouvernement pour répondre aux besoins du marché du travail et aux aspirations des jeunes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme Social du Gouvernement (PS Gouv 2), le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage a lancé deux programmes phares : l'Académie des Talents (ACT) et l'École de la 2ème Chance (E2C).

L'Académie des Talents vise à augmenter le volume de l'offre de formation professionnelle en renforçant la capacité d'accueil de l'ETFPA. Le programme ambitionne d'accroître la proportion de l'ETFPA dans le secondaire, passant de 6% en 2022 à 8% en 2025 et à 20% en 2030. De plus, il vise à améliorer le maillage territorial en matière d'infrastructures de formation.

À cet effet, une quinzaine de nouveaux établissements techniques et professionnels sont en construction, et plusieurs autres sont réhabilités avec des équipements modernes. Parmi ces établissements rénovés, le Lycée Technique d'Abidjan et le Lycée

Professionnel de Jacquville se distinguent par leur capacité d'accueil, avec des internats pouvant héberger plus de 1000 élèves chacun. Ces initiatives contribuent à une augmentation significative des capacités d'accueil, avec plus de 10 000 nouvelles places prévues d'ici 2025.

L'École de la 2ème Chance, quant à elle, est un programme de formation de masse destiné aux personnes en quête d'insertion professionnelle. Il offre des sessions de formation de courtes durées et accompagne les participants dans leur projet d'insertion. Avec un objectif ambitieux, ce programme vise à traiter un million de personnes sans emploi ou mal insérées d'ici 2030, avec un objectif intermédiaire de 400 000 personnes d'ici 2025. Depuis son lancement, de nombreux jeunes ont bénéficié de ces formations et programmes d'apprentissage, marquant ainsi une avancée notable dans l'insertion professionnelle.

En somme, l'État de Côte d'Ivoire, à travers ces initiatives, démontre une dynamique positive pour l'avenir de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Ces efforts contribuent non seulement à l'augmentation du volume de l'offre de formation, mais aussi à un maillage territorial plus solide et à une meilleure insertion professionnelle des jeunes.





Axe 5

Renforcement de la solidarité envers
les populations vulnérables





Filets sociaux

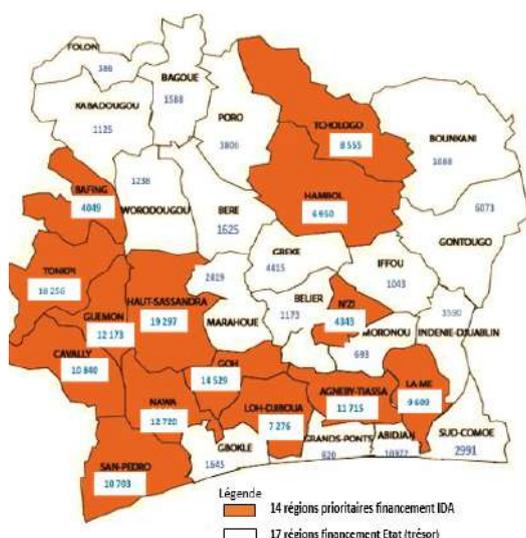
Les objectifs du programme des filets sociaux pour l'année 2023 étaient :

- Effectuer les transferts monétaires trimestriels à 200 000 ménages éligibles au programme ;
- Assurer les mesures d'accompagnement pour l'inclusion sociale et productive des ménages bénéficiaires. L'ensemble des ménages doivent dans ce cadre, bénéficier, outre les conseils sur les pratiques familiales essentiels et le référencement vers d'autres services complémentaires offertes par le Gouvernement, de formations sur les modules Compétence de vie, Budget familial, AGR et la mise en place des Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC).

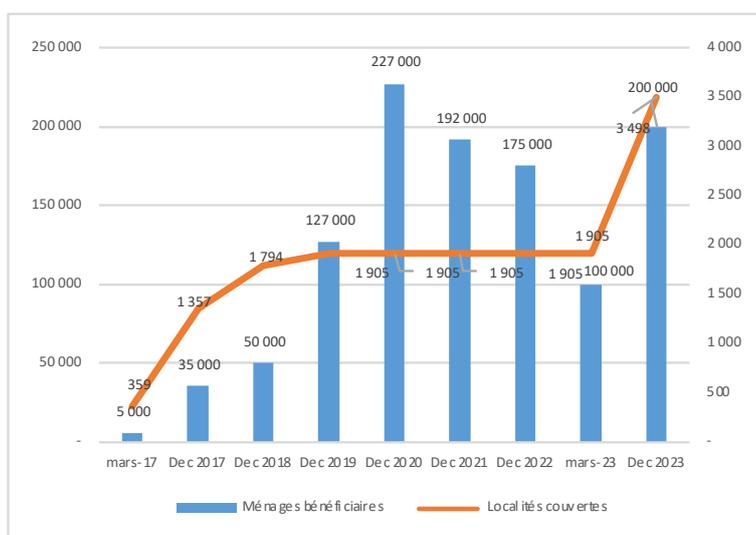
A fin décembre 2023, les réalisations se présentent comme suit :

- Extension du programme des filets sociaux avec 1 593 nouvelles localités qui ont intégré la sphère géographique du programme dans 14 régions ;
- 200 000 ménages bénéficiaires ont reçu leurs quatre allocations trimestrielles, soit un montant cumulé de 28,8 milliards de FCFA redistribué en soutien à leurs besoins de consommation et d'inclusion productive sur l'année 2023 (nombre de bénéficiaires joint en annexe) ;
- 19 Directions Régionales ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités opérationnelles avec 30 motos, 31 portables speakers, 34 ordinateurs, 17 imprimantes, 17 scanners ;
- 200 Consultants Agents Communautaires recrutés et formés pour appuyer les travailleurs sociaux pour le coaching et l'encadrement des ménages bénéficiaires dans les 31 régions et 2 districts ;
- 1 432 séances de formations sur les modules Compétences de vie et gestion du budget familial dans 358 localités au profit de 100 000 ménages bénéficiaires du programme ;
- 20 000 ménages bénéficiaires ont été formés à la mise en place des « AVEC » et à la création et gestion des Activités Génératrices de Revenus ;
- 26 499 séances de formation sur les modules création d'AGR et la mise en place d'AVEC ont été réalisées au profit de 100 000 ménages bénéficiaires.

Image : Cartographie des interventions au cours de l'année 2023 du programme des filets sociaux (ménages bénéficiaires)



Evolution de la couverture des Filets Sociaux de 2017 à décembre 2023



Le budget notifié est de 41,255 milliards de FCFA et le taux d'engagement est de 99,6 % (soit 41,201 milliards de FCFA). Le taux de décaissement est de 72,6% (soit 29,935 milliards de FCFA).





Couverture Maladie Universelle (CMU)

Pour l'année 2023, les objectifs visaient à :

1. Intensifier le processus d'identification (enrôlement, production et distribution des cartes) des populations ;
2. Mettre en place un système pour la délivrance des cartes d'assuré dès l'enrôlement (production in situ) et un système d'auto-enrôlement des requérants ;
3. Optimiser le recouvrement des cotisations des populations du secteur formel ;
4. Définir des mécanismes pérennes de collecte des cotisations du secteur agricole ;
5. Faciliter l'accessibilité des assurés aux prestations et aux médicaments de la CMU ;
6. Faire adopter des textes réglementaires relatifs au délai de carence, panier de soins et au statut des agents d'accueil ainsi qu'aux modalités de la prise en charge de leur rémunération par l'Etat.

A la fin décembre 2023, les résultats se présentent comme suit :

Pour l'identification :

- Les enrôlements ont été intensifiés à travers les opérations « Vacances » et « Vacances plus » avec le recrutement et le déploiement sur le terrain de 2841 agents et l'accroissement des sites d'enrôlement qui sont passés à 1 227 contre 148 à fin juin 2023.
- Dans le cadre de la mise en place de la production in Situ, 11 sites d'enrôlement et de production In Situ des cartes ont été ouverts à Abidjan (05 sites) à l'intérieur du pays (06 sites). Le nombre de cartes CMU produites In Situ s'élève à 371 487.
- Pour la seule année 2023, ce sont 6 425 088 personnes qui ont enrôlées portant à 10 147 107 le nombre total de personnes enrôlées à la CMU.

Concernant les cotisations :

- 100% des cotisations ont été recouvrées pour l'ensemble des fonctionnaires en activité ou à la retraite ainsi que pour leurs ayants droit, par la Solde Civile, la Solde Militaire et la CGRAE ;
- 100% des cotisations ont été recouvrées pour les retraités et rentiers du privé et leurs ayants droit par la CNPS ;
- 57% des cotisations ont été recouvrées pour les salariés et leurs ayants droit par la CNPS pour la période de juillet 2019 à mai 2023 ;
- Moins de 10% des assurés du secteur informel se sont acquittés au moins une fois de leur cotisation.

Pour la prise en charge des assurés :

- 342 agents d'accueil CMU ont été recrutés en 2023, portant leur nombre total à 1 654 ;
- 557 des 1 745 établissements sanitaires du réseau CMU ont été fréquentés par les assurés CMU au cours de l'année 2023, contre 409 en 2022 ;
- 1 685 304 actes ont été délivrés à 406 036 assurés ;
- Le taux de service des médicaments a été en constante évolution au cours de l'année et s'établit à 83% en décembre 2023.



**6 425 088 personnes ont
été enrôlées en 2023**





Au titre de l'amélioration de l'accès aux prestations des textes ont été pris.

Des décrets ont été adoptés pour :

- élargir le panier de soins de la CMU avec la prise en charge du diabète et de l'hypertension artérielle (décret 2023-169 du 22 mars 2023 fixant les spécialités médicales, les actes de médecine, de biologie et les classes thérapeutiques des produits pharmaceutiques garantis par la CMU) ;
- réduire le délai de carence pour l'accès aux prestations de soins de santé de la CMU de 3 à 1 mois (décret 2023-141 du 1er mars 2023 fixant les modalités d'accès aux prestations d'accès aux soins de santé de la CMU) ;

L'arrêté interministériel n°0065MEPS/MSHPCMU/MEF/MBPE du 21 juin 2023 a été signé pour fixer les modalités de la prise en charge de la rémunération des agents d'accueil de la CMU dans les établissements sanitaires publics.

En outre, des séances de travail sont en cours en vue de faciliter l'accès aux soins de santé.



Gratuité ciblée des soins

Le Programme de Gratuité Ciblée a pour objectif de mettre à disposition gratuitement certaines prestations, services médicaux et actes médicaux essentiels pour les femmes enceintes. Ces services englobent les consultations prénatales et postnatales, les accouchements et leurs complications, ainsi que la prise en charge du paludisme chez les femmes enceintes et les enfants de 0 à 4 ans, incluant également le traitement de l'anémie, des infections respiratoires aiguës et des maladies diarrhéiques.

Au cours de la période allant de janvier à fin novembre 2023, les établissements de santé publics ont reçu les approvisionnements suivants : 456 291 kits d'accouchement ; 48 200 kits de césarienne ; 28 174 kits d'épisiotomie ; 21 522 kits d'anesthésie générale ; 25 940 kits de rachianesthésie

Dans le même intervalle, le Ministère de la Santé de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle a enregistré un total de 667 833 accouchements et 41 097 césariennes dans les hôpitaux et les établissements sanitaires de première ligne.

Conformément à la politique de gratuité ciblée, 492 071 femmes enceintes ont bénéficié gratuitement des kits d'accouchement, et 44 655 ont bénéficié de césariennes gratuites durant cette période.

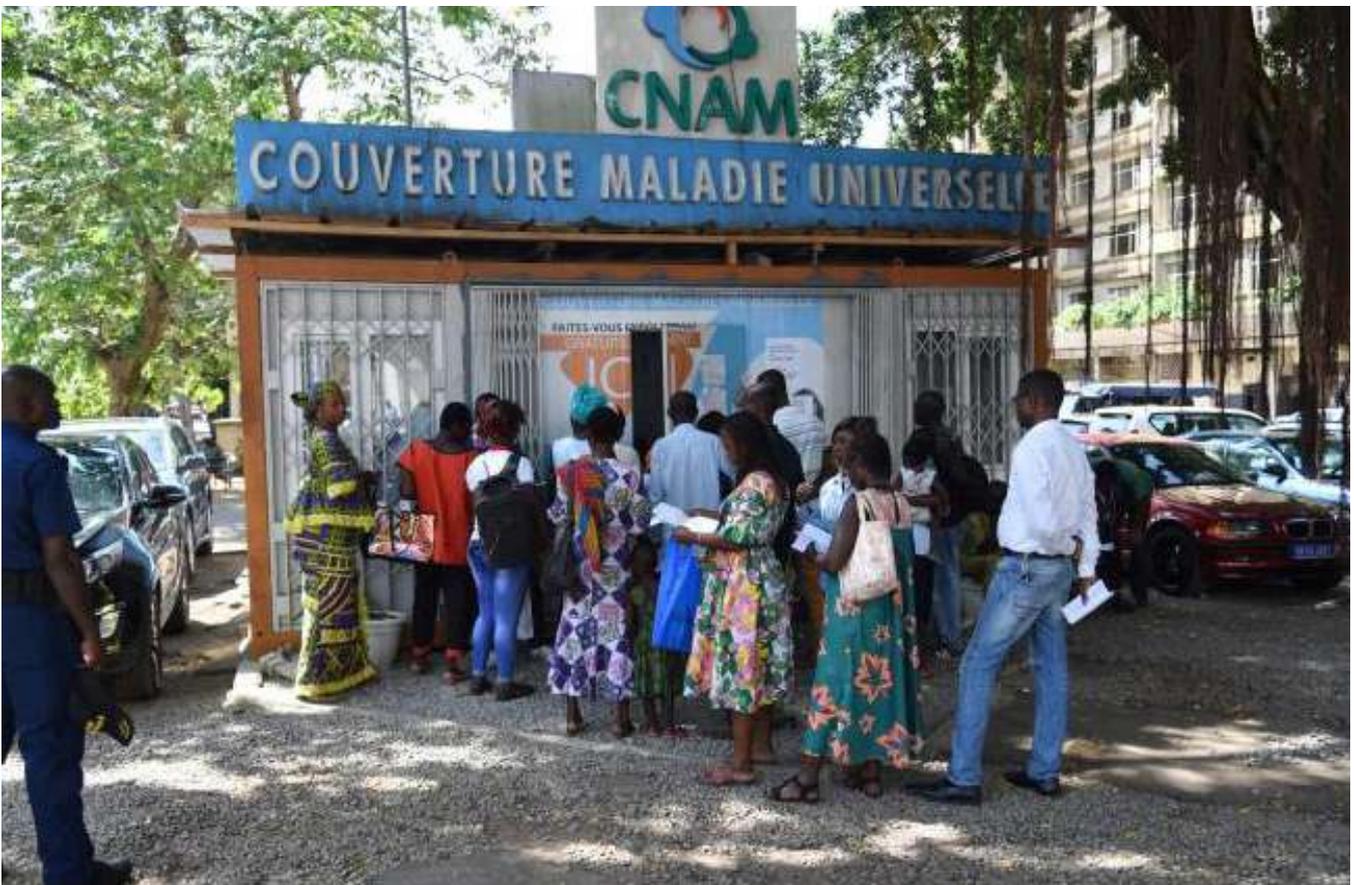
Dans le cadre de la lutte contre le paludisme, 2 812 305 enfants de 0 à 4 ans et 334 033 femmes enceintes

atteintes du paludisme ont bénéficié gratuitement d'un traitement antipaludique au cours de la période.

Le montant total des médicaments GTC exécuté à fin novembre 2023 s'élève à 7 492 815 482 FCFA, représentant un taux d'exécution financière d'environ 149,85%.

Les missions de terrain ont permis de mettre en lumière des cas de vente des kits d'accouchement en cas de rupture de stock. Parfois, lorsque le stock est épuisé, des individus reconstituent ces kits d'accouchement et les vendent. Il est donc nécessaire de sensibiliser et de mettre en place des mesures de répression.





ENCADRÉ 7 :**Évaluation d'impact du programme des filets sociaux**

Education : L'on enregistre un impact direct positif de +9 686 FCFA sur les dépenses d'éducation des ménages ayant bénéficié des transferts monétaires seuls. L'impact indirect sur les ménages non bénéficiaires dans les villages bénéficiaires des transferts seuls est de +4 266 FCFA.

Alimentation : Chaque membre des ménages bénéficiaires des transferts a augmenté sa consommation alimentaire annuelle de +9 807 FCFA, soit 37,5% des transferts reçus.

Pratiques nutritionnelles : On constate des effets positifs et significatifs directs et indirects sur la diversité alimentaire des ménages vivant dans les villages bénéficiaires, soit un niveau de diversité alimentaire relativement élevé avec une moyenne de 5,66 sur 7. L'effet direct est significatif aussi bien pour chaque type de villages (grands et petits) que pour chaque regroupement de régions considéré. Le programme a également un résultat positif sur la qualité des aliments consommés comme l'atteste l'indice de score de consommation. Le score de consommation est nettement plus élevé (+7,4) pour les ménages bénéficiaires des transferts monétaires comparativement aux ménages témoins.

Pauvreté monétaire et non monétaire : le programme a amélioré le bien-être et les conditions de vie des ménages ayant reçu les transferts monétaires. En effet, les taux de pauvreté ont baissé de 78 points de pourcentage et de 64 points de pourcentage respectivement dans les villages ayant bénéficié des transferts monétaires et ceux ayant reçu la subvention en plus des transferts monétaires.

Déclaration à l'état civil des enfants : Les ménages bénéficiaires des transferts monétaires enregistrent une hausse de +13,3 points de pourcentage de la proportion des enfants possédant un acte de naissance.

Autonomisation de la femme : le programme a amélioré le niveau d'autonomisation des femmes à la fois dans les ménages qui ont reçu les transferts monétaires ainsi que dans ceux qui ont reçu la

subvention en plus des transferts monétaires ; Plus de 8 femmes sur 10 participent aux décisions du ménage, liées aux activités économiques. Quant à leur capacité personnelle à prendre des décisions sur les activités économiques pratiquées, plus de 9 femmes sur 10 affirment qu'elles en sont capables.

Création d'Activité Génératrice de Revenu (AGR) : La proportion des ménages bénéficiaires des transferts monétaires seuls engagés dans une AGR non agricole a connu une hausse de +5,5 points de pourcentage tandis que cette hausse est de +4,9 points de pourcentage pour ceux qui exercent une AGR agricole.

Réduction des inégalités : L'analyse révèle que les inégalités sont plus faibles dans les villages bénéficiaires des transferts monétaires seuls ; l'indice d'inégalité étant plus faible de 2,1 points de pourcentage que dans les villages non bénéficiaires.

En somme, La comparaison des ménages des communautés bénéficiaires à ceux des communautés non bénéficiaires des transferts monétaires montre que les transferts ont globalement amélioré le bien-être des populations bénéficiaires.



ENCADRÉ 8 :

Couverture Maladie Universelle



1. Introduction

Instituée par la loi n°2014-131 du 24 mars 2014, la Couverture Maladie Universelle vise à garantir l'accès à des soins de santé de qualité à l'ensemble de la population résidant en Côte d'Ivoire dans des conditions financières soutenables.

La CMU est un système national obligatoire de couverture du risque maladie financé par une cotisation forfaitaire de 1 000 FCFA par mois et par personne. La CMU comprend deux régimes :

- Un régime contributif, dénommé Régime Général de Base (RGB) financé par les cotisations des assurés, qui vise la majorité de la population résidant en Côte d'Ivoire ;
- Un régime non contributif, dénommé Régime d'Assistance Médicale (RAM), qui vise les ménages économiquement faibles ou démunis et dans lequel

l'Etat se substitue aux assurés pour le paiement des cotisations et de leur ticket modérateur.

Pour avoir accès aux prestations de la CMU, les assurés du régime général de base de la CMU doivent payer à la fois la cotisation de 1000 FCFA par mois et le ticket modérateur représentant 30% du coût de la prestation chez les professionnels de santé.

Quant aux assurés du régime d'assistance médicale, régime non contributif, ils ont accès aux prestations de la CMU sans contrepartie financière de leur part ; leurs cotisations et leurs tickets modérateurs étant pris en charge par le Budget de l'Etat.

L'Institution de Prévoyance Sociale dénommée Caisse Nationale d'Assurance Maladie, en abrégé IPS-CNAM, créée par décret n°2014-395 du 25 juin 2014 est chargée de la mise en œuvre de la CMU.



2. Méthodologie : Approche et Stratégies Utilisées

i. Au titre de l'identification

Le processus d'identification des assurés de la CMU a démarré le 30 décembre 2014 par l'enrôlement de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République. Et depuis cette date, l'enrôlement des assurés se poursuit et se déroule progressivement dans les sites ouverts sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre de l'application du principe de l'assujettissement obligatoire instauré par la loi instituant la Couverture Maladie Universelle (CMU), le Gouvernement a pris le **décret n°2022-753 du 28 septembre 2022** sur l'enrôlement à la CMU qui dispose que la preuve de l'enrôlement à la CMU doit être produite pour l'accomplissement de certains actes administratifs dont l'inscription des étudiants dans les universités et grandes écoles publiques et privées et celle des élèves âgés de plus de seize (16) ans dans les lycées, collèges et établissements d'enseignement technique et professionnel publics et privés.

Opération CMU-Vacances : Au vu de l'importance des effectifs et de la dispersion de la population des élèves, il a été retenu en lien avec le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation de mener une opération spéciale dénommée CMU-Vacances.

Cette opération qui a démarré en juillet 2023 avait pour objectif d'enrôler tous les élèves de plus de 16 ans en déployant le dispositif d'enrôlement dans les écoles ou tout autre lieu pouvant faciliter cette opération.

Pour ce faire, la CNAM a recruté et déployé sur le terrain 2 841 agents, permettant de porter le nombre de sites d'enrôlement à 1 227 contre 148 à fin juin 2023.

Opération CMU-Vacances-Plus : Par suite de la rentrée scolaire 2023-2024, les chiffres d'enrôlement ont connu une baisse. Pour y faire face, la CNAM a revu sa stratégie en allant vers les populations à travers des opérations porte à porte. Ainsi, depuis le 06 novembre 2023, les agents enrôleurs parcourent les quartiers, villages, lieux de cultes, marché, etc., pour sensibiliser et enrôler les populations à la CMU.

Production in situ des cartes CMU : Pour faire face à la difficulté de mise à disposition des cartes d'assurés CMU, la CNAM a initié le déploiement d'un nouveau système de production permettant aux requérants de disposer de leur carte CMU juste après leur enrôlement (production In Situ).

Suite à la phase test lancée en février 2023, la phase pilote de la production In Situ des cartes a démarré le 7 juillet avec les sites du foyer des jeunes de Bingerville et de la Mairie d'Adjamé.

A fin décembre 2023, 11 sites d'enrôlement et de production In Situ des cartes étaient opérationnels dont 05 en Abidjan et 06 à l'intérieur du pays. Il s'agit des sites de Bingerville, Adjamé, Cocody, Daloa, Marcory, Tafiré, Ferkessédougou, Adzopé, Yopougon, Odienné et Bouaké. Il est par ailleurs envisagé d'ouvrir des sites d'enrôlement et de production In Situ dans chaque chef-lieu de région avant la fin du premier trimestre 2024.



ii. Au titre du recouvrement des cotisations

Le recouvrement des cotisations a démarré effectivement le 1er juillet 2019. Pour le secteur formel, les cotisations sont prélevées par les quatre (4) Organismes Gestionnaires Délégués (OGD) suivants :

- La Solde Civile pour le recouvrement des cotisations des fonctionnaires civils en activité et leurs ayants droit ;
- La Solde Militaire pour le recouvrement des cotisations des fonctionnaires militaires en activité et leurs ayants droit ;
- La CNPS pour le recouvrement des salariés, des retraités et des rentiers du secteur privé et leurs ayants droit ;
- La CGRAE pour le recouvrement des cotisations des retraités de la fonction publique et leurs ayants droit.

Concernant les travailleurs indépendants et ceux du secteur informel, la CNAM a mis en place des mécanismes de paiement des cotisations à travers les opérateurs de téléphonie mobile (WEB, USSD), les banques commerciales et la poste.

En outre, dans l'optique d'optimiser le recouvrement au niveau du secteur informel, des études ont été initiées par la CNAM à l'effet d'identifier des mécanismes pérennes de collecte des cotisations des populations du secteur informel. Les travaux ont permis la prise de trois arrêtés interministériels en juin 2020 portant sur le recouvrement des cotisations des acteurs des filières Coton, Palmier à huile et Canne à sucre villageoise.

iii. Au titre de l'accès aux prestations

La prise en charge des assurés de la CMU a débuté depuis le 1er octobre 2019.

Le panier de soins de la CMU : Le panier de soins de la CMU est évolutif, et son évolution est fonction des ressources financières disponibles.

Pour rappel, pour faire face à l'indisponibilité des médicaments CMU, la CNAM a proposé une nouvelle stratégie du médicament qui a abouti à la prise de l'arrêté interministériel n°776/MEPS/MCIPPME/MSHPCMU du 28 juillet 2022. Cette nouvelle stratégie vise à garantir la disponibilité des médicaments de la Couverture Maladie Universelle dans les officines de pharmacie sur la base de leur schéma habituel

d'approvisionnement par les grossistes répartiteurs privés.

Par ailleurs, au titre de l'accès aux prestations, deux décrets ont été adoptés. Il s'agit du décret 2023-141 du 1er mars 2023 qui réduit le délai de carence pour l'accès aux prestations de soins de santé de la CMU de 3 à 1 mois et du décret 2023-169 du 22 mars 2023 qui élargit le panier de soins de la CMU notamment avec la prise en charge du diabète et de l'hypertension artérielle dans leurs formes non compliquées.

Le réseau de soins de la CMU : Le réseau de soins de santé de la CMU s'étend sur tout le territoire ivoirien. A fin décembre 2023, ce réseau compte 1745 établissements de santé répartis dans les trois niveaux de la pyramide sanitaire et 992 pharmacies privées identifiées.

Le réseau des 1745 établissements de soins de santé de la CMU se répartit entre 1612 établissements de premier contact (ESPC), 123 hôpitaux généraux et régionaux (HG, CHR) et 10 établissements de niveau 3 (CHU, Instituts spécialisés). La CNAM continue d'étendre son réseau des établissements de santé sur toute l'étendue du territoire. Pour l'année 2023, 417 établissements sanitaires publics sur 556 prévus ont été intégrés au réseau de soins. Les autres établissements sanitaires prévus n'ont pu être déployés du fait de l'absence d'électricité et/ou de réseau téléphonique obligatoire à la bonne marche des lecteurs de contrôle qui sont utilisés pour le contrôle des droits et le contrôle biométrique avant l'accès aux prestations CMU.

Les agents d'accueil CMU : Ces agents ont la charge de l'accueil, l'information et l'orientation des assurés. Ils sont en particulier chargés de l'édition des feuilles de soins de la CMU nécessaires à la bonne prise en charge des assurés. Ils sont également chargés de la facturation des prestations servies au sein des établissements sanitaires du réseau de la CMU.

Les agents d'accueil CMU, actuellement au nombre de 1 654 sont désormais sous la dépendance administrative de la CNAM suite à la signature de l'arrêté interministériel n°065/MEPS/MSHPCMU/MEF/MBPE du 21 juin 2023 fixant les modalités de la prise en charge de la rémunération des agents d'accueil de la Couverture Maladie Universelle dans les établissements sanitaires publics.



3. Résultats

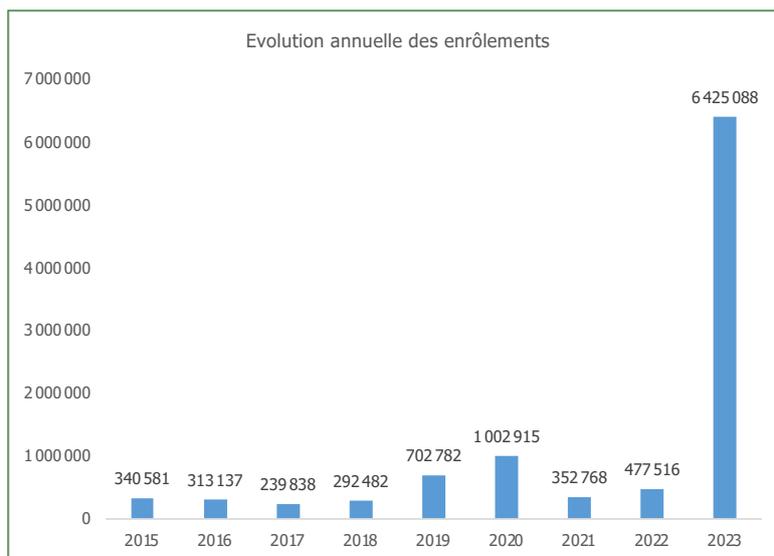
i. Au titre de l'identification

Enrôlements :

Le processus d'identification des assurés de la CMU a démarré le 30 décembre 2014 par l'enrôlement de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République.

L'évolution annuelle des enrôlements des populations se présente comme suit depuis cette date :

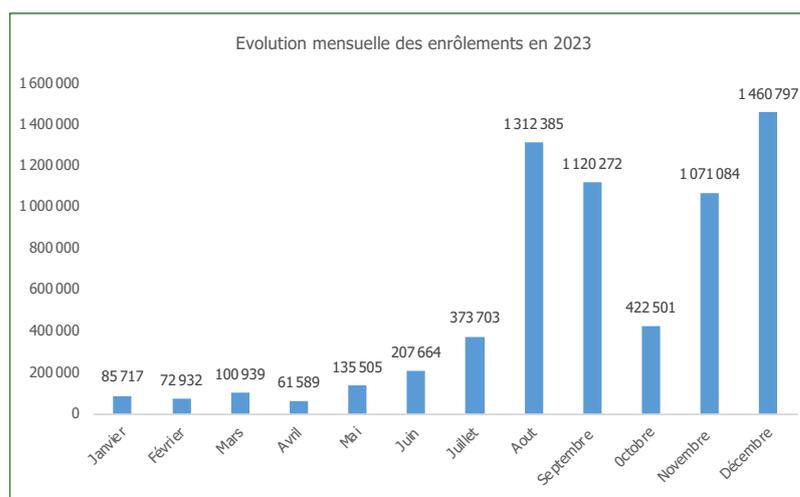
	Évolution annuelle des enrôlements
2015	340 581
2016	313 137
2017	239 838
2018	292 482
2019	702 782
2020	1 002 915
2021	352 768
2022	477 516
2023	6 425 088
TOTAL	10 147 107



Ainsi à fin décembre 2023, **10 147 107** personnes ont été enrôlées à la CMU, dont 6 425 088, soit 63% des enrôlements, sur la seule année 2023.

Le tableau et le graphique ci-après présentent les données d'enrôlement de l'année 2023 :

Mois 2023	Nombre d'enrôlés en 2023
Janvier	85 717
Février	72 932
Mars	100 939
Avril	61 589
Mai	135 505
Juin	207 664
Juillet	373 703
Aout	1 312 385
Septembre	1 120 272
Octobre	422 501
Novembre	1 071 084
Décembre	1 460 797
TOTAL	6 425 088





L'on peut observer que le démarrage de l'opération CMU-Vacances en juillet 2023 a permis d'accroître significativement la cadence d'enrôlement à la CMU avec un dimensionnement du dispositif technique d'enrôlement qui a permis de satisfaire à la forte demande d'enrôlement des élèves âgés de plus de seize (16) ans dans les lycées, collèges et établissements d'enseignement technique et professionnel publics et privés. Il convient de rappeler que dans le cadre de l'application du principe de l'assujettissement obligatoire instauré par la loi instituant la Couverture Maladie Universelle (CMU), le Gouvernement a pris le décret n°2022-753 du 28 septembre 2022 sur l'enrôlement à la CMU qui dispose que la preuve de l'enrôlement à la CMU doit être produite pour l'accomplissement de certains actes administratifs dont l'inscription des élèves et étudiants précités.

Après la rentrée scolaire 2023-2024, les chiffres d'enrôlement ont connu une baisse en octobre 2023. Cela qui a conduit la CNAM à revoir sa stratégie d'enrôlement en allant vers les populations à travers des opérations porte à porte dans les quartiers, villages, lieux de cultes, marchés, etc. Le démarrage de cette opération dénommée opération CMU-Vacances-Plus a induit un accroissement significatif du nombre d'enrôlés à la CMU comme l'illustre le graphique ci-dessus.

Production In Situ des cartes CMU :

Par ailleurs, il convient de rappeler que pour faire face à la difficulté de mise à disposition des cartes d'assurés CMU, la CNAM a initié le déploiement d'un nouveau système de production permettant aux requérants de disposer de leur carte CMU juste après leur enrôlement (production In Situ).

A fin décembre 2023, 11 sites d'enrôlement et de production In Situ des cartes étaient opérationnels dont 05 en Abidjan et 06 à l'intérieur du pays. Le nombre de cartes CMU produites In Situ s'élève à 371 487 au 31 décembre 2023.

Il est envisagé d'ouvrir des sites d'enrôlement et de production In Situ dans chaque chef-lieu de région avant la fin du premier trimestre 2024.

ii. Au titre du recouvrement des cotisations

Rapportés aux cotisations attendues, il est à noter que :

- 100% des cotisations ont été recouvrées pour l'ensemble des fonctionnaires en activité ou à la retraite ainsi que pour leurs ayants droit, par la Solde Civile, la Solde Militaire et la CGRAE ;
- 100% des cotisations ont été recouvrées pour les retraités et rentiers du privé et leurs ayants droit par la CNPS ;
- 57% des cotisations ont été recouvrées pour les salariés et leurs ayants droit par la CNPS pour la période de juillet 2019 à décembre 2023.

Il ressort que le taux de recouvrement des cotisations au niveau des entreprises privées reste encore faible en raison notamment de la non-maîtrise de la plateforme de collecte des cotisations e-CNPS mise en production en juillet 2019 par la CNPS et de la réticence de certaines d'entre elles à s'acquitter des cotisations CMU.

Concernant les travailleurs indépendants et ceux du secteur informel, la CNAM enregistre au fur et à mesure de nombreux paiements journaliers, mais beaucoup restent encore à faire. En effet, 10% des assurés du secteur informel disposant de leurs cartes se sont acquittés au moins une fois de leur cotisation CMU à fin décembre 2024.

Il convient par ailleurs de noter que la formalisation à travers une norme juridique la déclaration de son Excellence Monsieur le Président de la République relative à la définition de mécanismes pérennes de collecte des cotisations du secteur agricole, notamment le paiement des cotisations des producteurs de café-cacao, palmier-hévée et coton-anacarde par leurs conseils respectifs, devrait permettre d'accroître le taux de recouvrement au niveau du secteur informel.



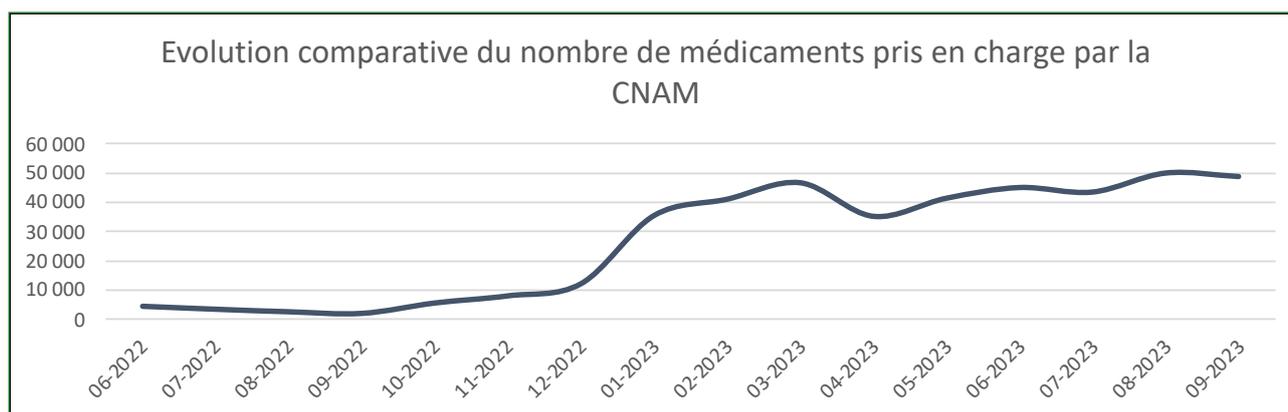
iii. Au titre de l'accès aux prestations

Les actions menées ont permis d'enregistrer les résultats suivants :

- 342 agents d'accueil CMU ont été recrutés au cours de l'année 2023, portant leur nombre total à 1 654 ;
- 557 des 1 745 établissements sanitaires du réseau CMU ont été fréquentés par les assurés CMU au cours de l'année 2023, contre 409 en 2022 ;
- 1 685 304 actes⁽⁶⁾ ont été délivrés à 406 036 assurés ;
- Le taux de service des médicaments s'établit à 83% en décembre 2023 contre 12% en septembre 2022.

Il convient de relever l'apport de la nouvelle stratégie du médicament qui a abouti à la prise de l'**arrêté interministériel n°776/MEPS/MCIPPME/MSHPCMU du 28 juillet 2022**, relativement à la disponibilité des médicaments pris en charge par la CNAM.

En effet, dans l'optique de la mise en œuvre de cet arrêté, la CNAM et l'Union des Pharmaciens Privés de Côte d'Ivoire (UNPPCI) ont procédé le 25 octobre 2022, au renouvellement de la convention qui les lie. A partir de cette date, comme l'illustre le graphique suivant l'on peut relever une augmentation significative de la consommation des médicaments pris en charge par la CNAM :



C'est cette nouvelle stratégie du médicament qui a permis une hausse significative du taux de service des médicaments qui est passé de 12% en septembre 2022 à 83% en décembre 2023.

⁽⁶⁾ Les consultations, les examens de labo-imagerie, les soins dentaires, les hospitalisations et les dispensations de médicaments. Ce chiffre ne prend pas en compte les données de consommation médicale non encore saisies dans le système (Tardif).





Etat d'exécution financière

Le budget au titre du PSGouv 2 en 2023 a été de **984,2 milliards de FCFA**.

À la fin de l'année, le taux d'engagement global a atteint **78,68%**, représentant un engagement de **774,4 milliards de FCFA**, tandis que le taux de décaissement s'est élevé à **72,65%**, soit **715 milliards de FCFA décaissés**.

Pour rappel, le budget pour la période 2022-2024 est projeté à **3182,4 milliards de FCFA**. Tenant compte du budget 2024, il a été mobilisé **2 053,87 milliards de FCFA**, soit **64,5%**.



Activités de communication et de suivi de terrain

En 2023, la Coordination Générale du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) a centré ses efforts sur trois axes stratégiques majeurs : le suivi de l'exécution, la communication efficace, et l'engagement envers la coopération internationale.

1. Suivi Rigoureux de l'Exécution

La Coordination Générale a mené 63 activités de terrain d'envergure nationale, permettant une collecte précise des données sur l'avancement des projets dans divers secteurs clés tels que l'agriculture, l'hydraulique, l'emploi des jeunes, et la santé. Parmi les projets marquants, citons la construction de 40 marchés de proximité et de 5 lycées professionnels, ainsi que le développement d'Établissements Sanitaires de Premiers Contacts dans les zones reculées, tous contribuant significativement à l'amélioration de la vie des citoyens.

2. Communication Stratégique

La Coordination Générale a renforcé sa communication, en collaboration avec le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG), pour rendre les résultats du PSGouv plus accessibles.

Outre la publication de rapports et d'articles, une plateforme interactive (<http://geo.mab-ci.com/psgouv/dashboard/>) a été lancée, offrant une vue détaillée des réalisations par secteur et région.

De plus, quatre campagnes de communication « HERMES » ont été déployées, avec la pose de 185 panneaux publicitaires à travers le pays et la production de contenus multimédia, touchant ainsi plus de 460 000 personnes.

3. Coopération Approfondie

La Coordination Générale a intensifié ses partenariats avec des entités internationales telles que l'ONU-FEMMES, l'OIM, la JICA, et la BAD. Des activités conjointes, incluant des visites sur le terrain et des présentations lors de forums internationaux, ont permis de mettre en lumière l'impact positif du PSGouv. La collaboration avec la BAD a été particulièrement fructueuse, conduisant à une prolongation de trois ans du Projet d'Appui au PSGouv.

4. Points Forts et Perspectives

L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives dans le suivi de l'exécution des projets, une communication innovante et une coopération enrichissante. La Coordination Générale reste déterminée à poursuivre ces efforts, en s'adaptant constamment aux besoins des citoyens et en renforçant ses partenariats stratégiques, pour assurer un développement durable et inclusif.





PARTIE 3 :
Analyse des résultats

■ Pauvreté en Côte d'Ivoire et inégalités (source : rapport de la Banque Mondiale, décembre 2022)

La Côte d'Ivoire a traversé une période de croissance économique impressionnante durant dix ans, qui a grandement contribué à améliorer les conditions de vie de sa population. Cette croissance a été particulièrement notable après une décennie de conflits, marquée par une forte augmentation du taux de pauvreté - de 10% en 1985 à 55,3% en 2011. Cependant, de 2012 à 2018, l'économie ivoirienne a connu un renouveau, avec une croissance annuelle moyenne du PIB par habitant de 5,4%, entraînant une baisse significative de la pauvreté à 39,5% en 2018-2019. Environ 1,57 million de personnes ont ainsi pu sortir de la pauvreté durant cette période. Parallèlement, l'inégalité, mesurée par le coefficient de Gini, a diminué, passant de 38,3 à 35,1.

Un aspect notable de cette transformation est l'émergence d'une classe moyenne, qui a cependant révélé sa vulnérabilité, particulièrement dans les zones rurales. Environ 35,5% de cette classe moyenne est à risque de retomber dans la pauvreté, une situation exacerbée par divers chocs économiques et sociaux.

Les facteurs clés ayant contribué à cette réduction de la pauvreté comprennent l'augmentation des opportunités d'emploi, une meilleure accessibilité au capital, des avancées significatives dans l'éducation, et un accès élargi à des services essentiels comme l'eau potable et l'électricité. Toutefois, des conditions climatiques défavorables, des coûts élevés pour les services de santé et une augmentation du taux de dépendance ont posé des défis.

L'accumulation de capital humain et l'amélioration de l'accès à l'éducation ont joué un rôle crucial. L'Indice du Capital Humain (ICH) de la Côte d'Ivoire a augmenté, passant de 0,30 à 0,38 entre 2010 et 2020. Cependant, les performances en matière d'apprentissage restent en deçà des standards comparatifs régionaux et internationaux.

La croissance économique rapide a également engendré une urbanisation accélérée, influençant la répartition des revenus et exacerbant la pauvreté dans les zones urbaines, malgré une amélioration générale des conditions de vie. Cela a entraîné une augmentation des emplois dans le secteur informel,

souvent caractérisés par une faible productivité et des revenus insuffisants.

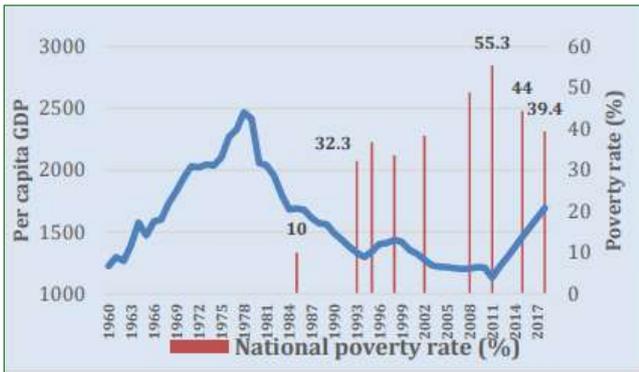
La pandémie de COVID-19 a eu des impacts négatifs, augmentant la vulnérabilité de nombreux ménages ivoiriens à la pauvreté. Elle a également mis en évidence la nécessité de systèmes de soutien plus robustes pour aider les familles à faire face aux chocs économiques.

Dans ce contexte, plusieurs recommandations politiques sont suggérées pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, notamment :

- **Mettre en œuvre des programmes ciblés pour atténuer les disparités régionales, en se concentrant sur les régions du sud et de l'ouest où la densité de la pauvreté est la plus élevée.**
- **Faciliter la croissance des entreprises familiales en réduisant les obstacles qui entravent leur potentiel de croissance, particulièrement dans le secteur informel.**
- **Lutter contre la pauvreté alimentaire en soutenant la production de cultures vivrières dans les zones de cultures de rente et en aidant les producteurs à gérer leur consommation et leur endettement.**
- **Résoudre les problèmes du marché du travail et les contraintes de crédit dans le secteur agricole, particulièrement concernant la pénurie de main-d'œuvre.**
- **Promouvoir des politiques visant à diversifier les sources de revenus des ménages ruraux, en encourageant l'utilisation de technologies améliorées pour accroître la productivité et la diversification des revenus.**

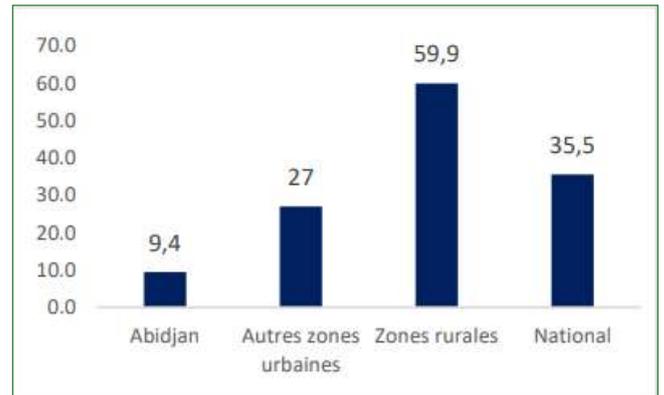


Figure : PIB par habitant et taux de pauvreté national



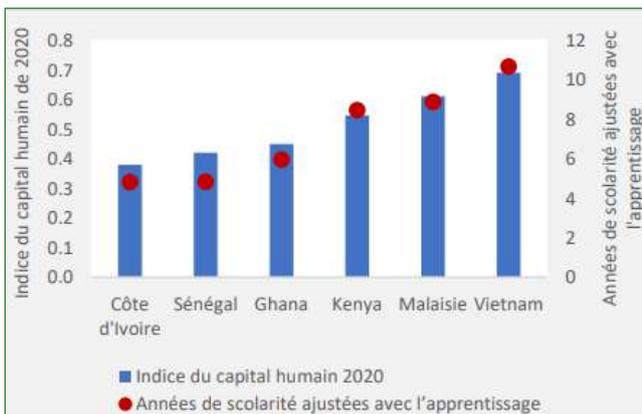
Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale s'appuyant sur l'EHCVM de 2018/2019

Figure : Taux de vulnérabilité au sein de la classe moyenne



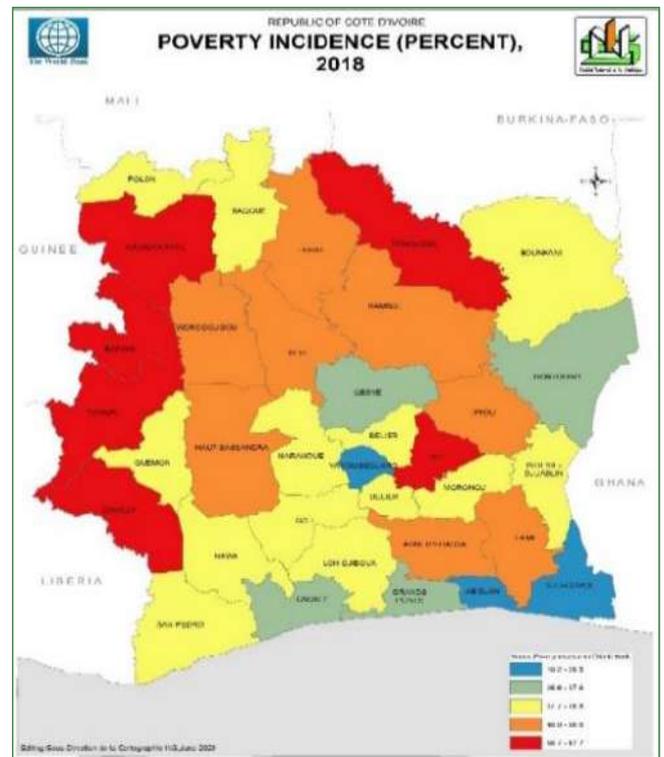
Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale s'appuyant sur l'EHCVM de 2018/2019

Figure : Indice du capital humain et années de scolarité ajustées avec l'apprentissage dans certains pays à revenu intermédiaire



Source : Banque mondiale/Indice du capital humain, 2020

Figure : Incidence de la pauvreté (en %)



Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale s'appuyant sur l'EHCVM de 2018/2019



Logement et Conditions de Vie

Qualité du Logement

Les logements fournis par les promoteurs ne répondent pas toujours aux normes prescrites dans le cahier des charges établi par le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU), comme en témoignent les plaintes exprimées par certains acquéreurs. Les ressources allouées au MCLU pour la surveillance des constructions se révèlent insuffisantes, ce qui permet à de nombreux promoteurs immobiliers de contourner les réglementations destinées à garantir la qualité des travaux de construction.

De plus, l'aménagement des infrastructures de voirie et de drainage primaire sur plusieurs sites de logements sociaux, soit partiellement réalisé, soit non réalisé en raison du manque de financement dédié, a un impact significatif sur la qualité des logements construits sur ces terrains et, par extension, sur la qualité de vie des résidents. Il est impératif d'allouer davantage de ressources à la réalisation des infrastructures de voirie et de drainage primaire sur les sites de logements sociaux afin de relever le défi de la qualité.

Accessibilité au Logement

Le coût des logements sociaux et économiques est plafonné respectivement à 15 millions et 23,5 millions de francs CFA par l'État, via le MCLU. Cependant, ces prix restent inabordable pour la population cible, à savoir les ménages à faible revenu et à revenu intermédiaire. De plus, le mode d'acquisition actuel, qui consiste en l'achat direct, ne convient pas à cette catégorie de la population, qui ne peut pas déboursier de telles sommes dans un délai de trois (3) ans.

Par conséquent, nous recommandons vivement l'adoption de modalités de location simple ou de location-vente, qui permettraient aux populations cibles d'accéder aux logements à long terme en payant des loyers échelonnés sur une période plus étendue, allant de 20 à 25 ans. Cette approche rendrait les logements sociaux beaucoup plus accessibles à ceux qui en ont le plus besoin.

Emploi et Travail Décent : Situation de l'emploi, y compris la qualité et les conditions de travail

Le taux de chômage en Côte d'Ivoire est passé de 2,8% en 2016 à 2,9% en 2019 (ENSESI, 2016, ENE, 2019). Ce chômage touche plus les femmes et les jeunes avec respectivement des taux de chômage de 3,7% et 4,5%. Quant au taux d'emploi, il est estimé à 63,1% avec les niveaux respectifs de 72,7% chez les hommes et 53,3% chez les femmes. Ces emplois sont principalement informels. En effet, bien qu'en baisse, la part de l'emploi informel est passée de 94,6 % en 2016 à 89,2% en 2019, selon les enquêtes emploi 2016 et 2019.

Parlant des conditions de travail, la majeure partie des emplois salariés disponible en 2019 n'a pas de contrats formels. En effet, seuls 44,9% des emplois ont fait l'objet d'un contrat formel. La syndicalisation estimée à 12,4%, reste marquée chez les cadres (32,2% chez les cadres supérieurs, 31,0% chez les cadres moyens) contrairement aux manœuvres et aux domestiques où les taux respectifs de syndicalisation sont faibles : 4,3% et 0,7%.

L'écart de rémunération entre les sexes reste toujours effectif. En effet, estimé en 2019 à 107 748 FCFA, le revenu mensuel moyen est de 128 016 FCFA chez les hommes contre 78 541 chez les femmes.

A cet effet, les financements acquis dans le cadre du programme d'insertion des personnes issues des couches vulnérables (PIPV) ont contribué ainsi à l'amélioration de la situation d'employabilité des femmes et des jeunes qui sont ses principales cibles.



Conclusion et recommandations

Grâce aux efforts concertés du Gouvernement, des partenaires au développement, des communautés locales et de tous les citoyens, le Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2) a réalisé des progrès dans plusieurs secteurs.

Le PSGouv a permis la construction de 305 salles de classe, l'électrification de 625 localités, la distribution de millions de manuels et de kits scolaires, l'accès à des services de qualité, avec des établissements sanitaires nouvellement construits et équipés pour répondre aux besoins de nos communautés. En outre, l'insertion professionnelle de près de 200 000 jeunes symbolise l'engagement du Gouvernement envers l'avenir de la jeunesse, en leur offrant des opportunités d'emploi et de formation qui leur permettront de contribuer pleinement au développement du pays. Ces efforts ont été complétés par des mesures de

solidarité envers les populations vulnérables, avec des transferts monétaires à 200 000 ménages, démontrant la détermination du Gouvernement à lutter contre la pauvreté et à promouvoir l'inclusion sociale.

La Coordination Générale a déjà entamé une enquête de satisfaction sur la mise en œuvre du PSGouv 1. L'enquête s'est déroulée du 26 février au 10 mars 2024 et les premiers résultats seront disponibles dans la première semaine du mois de mai 2024.

Le principal défi en 2024 sera de travailler sur le point des réalisations afin de mieux faire connaître les avancées par district, région et département. Un groupe de travail sera mis en place pour disposer d'une base de données des grandes réalisations avant la fin de l'année.





ANNEXES

Annexe 1 : État d'exécution financière

Dénomination des projets	Budget effectivement reçu	Montant engagé	Taux d'engagement	Montant décaissé	Taux de décaissement
Axe 1 : Lutte contre la fragilité dans les zones frontalières nord	35,328	35,178	99,6%	34,202	96,8%
Education	6,304	5,397	85,6%	5,397	85,6%
Santé					
Electrification	9,4	13,921	148,1%	13,921	148,1%
Hydraulique	1,757	1,76	100,0%	1,757	100,0%
Entretien Routier (KM)	8,258	6	72,7%	6	72,7%
Insertion professionnelle et emploi des jeunes	9,609	8,103	84,3%	7,127	74,2%
Emploi des jeunes	6,627	6,627	100%	6,627	100,0%
E2C	2,482	0,976	39%	0,51	20,5%
Insertion des couches vulnérables	0,5	0,5	100%	0,5	100,0%
Axe 2 : Education/Formation	65,281	64,63	99,0%	64,314	98,5%
Construction et équipement de collèges et lycées	42,7	42,7	100,0%	42,7	100,0%
Équipement en tables bancs des établissements	3,2	3,2	100,0%	3,2	100,0%
Distribution manuels	14,4	13,95	96,9%	13,95	96,9%
Approvisionnement des cantines scolaires	2,839	2,839	100,0%	2,839	100,0%
Latrinsation des écoles	2,142	1,941	90,6%	1,625	75,9%
Axe 3 : Amélioration des conditions de vie en milieu rural et autonomisation des femmes	707,794	522,301	73,8%	521,55	73,7%
Entretien Routier (KM)	66,44	9,12	13,7%	9,12	13,7%
Accès universel à l'électricité	78,5	92,334	117,6%	92,334	117,6%
Renforcement du Programme d'accès à l'eau potable en milieu rural	6,9	6,9	100,0%	6,9	100,0%
Accès à des soins de santé de qualité	514,2	385,746	75,0%	385,746	75,0%
Accès au Logement	13,52	13,51	99,9%	13,51	99,9%
Appui AGR	6,2	3,6	58,1%	3,1	50,0%
Autonomisation des femmes dans le cadre du Swedd	8,5	4,151	48,8%	3,9	45,9%
Agriculture	10,88	6,5	59,7%	6,5	59,7%
Ressources animales et halieutiques	2,654	0,44	16,6%	0,44	16,6%
Axe 4 : Insertion professionnelle des jeunes et service civique	112,2	88,8	79%	43,5	39%
Accès stage et emploi des jeunes	52,99	34,26	64,7%	34,26	64,7%
Promotion du service civique et fonctionnement					
L'École de la deuxième chance	6,218	4	64,3%	0,987	15,9%
Académie des Talents	52,5	50	95,2%	7,9	15,0%
Promotion emploi décent	0,5	0,5	100,0%	0,365	73,0%
Axe 5 : Couverture sociale des populations fragiles	61,947	61,892	100%	50,627	82%
Projet des Filets Sociaux	41,255	41,2	99,9%	29,935	72,6%
CMU/Soutien aux Indigents + CMU+CMU fragilité	13,2	13,2	100,0%	13,2	100,0%
Gratuité ciblée des soins	7,492	7,492	100,0%	7,492	100,0%
Coordination et suivi	1,611	1,611	100,0%	0,762	47,3%
Total	984,2	774,4	78,68%	715,0	72,65%



Annexe 2 : Travaux de construction, d'équipement et mise en service des centres hospitaliers régionaux (CHR)

Région	Département	Localité	Capacité	Travaux	Équipements médicaux	Équipements non médicaux	Montant du marché
Gbêkê	Bouaké	Bouaké (CHR)	150 lits	98%	95%	99%	41 309 083 381
Bagoué	Boundiali	Boundiali (CHR)	150 lits	68%	65%	68%	39 699 074 165
Hambol	Katiola	Katiola (CHR)	90 lits	75%	50%	73%	33 407 326 716
Tchologo	Ouangolo-dougou	Ouangolo-dougou (HG)	80 lits	34%	0%	34%	32 291 310 237
	Kouto	Kouto (HG)	80 lits	57,73%	19%	58%	32 554 108 402
Folon	Minignan	Minignan (CHR)	90 lits				33 761 668 770
Coût supplémentaire – serveur central							152 917 568
Frais d'enregistrement (0,5% du montant total HT)							902 897 032
Total Général TTC							214 078 386 271

Annexe 3 : Travaux de réhabilitation et mise aux normes des infrastructures sanitaires des huit (08) hôpitaux

Région	Département	Localité	Travaux Phase 2	Équipements médicaux Phase 2	Avancement physique global (phase 1 et 2)	Montant du marché de base + avenant
Abidjan 2	Adjamé	Adjamé (HG)	0%	0%	50%	240 768 243 236
Sud Comoé	Grand Bassam	Grand Bassam (HG)	42%	0%	60%	
Bélier	Yamoussoukro	Yamoussoukro (CHR)	85,20%	0%	92,99%	
Poro	Korhogo	Korhogo (CHR)	95,56%	0%	97,28%	
Haut Sassandra	Daloa	Daloa (CHR)	14,75%	0%	31,80%	
Abidjan 1	Yopougon attié	Yopougon attié (HG)			100%	
Abidjan 1	Abobo Nord	Abobo Nord (HG)			100%	
Abidjan 1	Abobo Sud	Abobo Sud (HG)	1%	0%	1%	
Total						240 768 243 236



Annexe 4 : Répartition des 200 000 ménages bénéficiaires

Région	Ménages actifs	Nouveaux ménages bénéficiaires (zones prioritaires sous financement IDA)	Total ménages bénéficiaires en 2023
AGNEBY-TIASSA	5 001	6 714	11 715
BAFING	1 407	2 642	4 049
CAVALLY	4 504	6 336	10 840
GOH	4 842	9 687	14 529
GUEMON	3 776	8 397	12 173
HAMBOL	1 770	5 180	6 950
HAUT-SASSANDRA	6 004	13 293	19 297
LA ME	4 103	5 506	9 609
LOH-DJIBOUA	2 040	5 236	7 276
NAWA	4 778	7 942	12 720
N'ZI	1 333	3 010	4 343
SAN-PEDRO	4 198	6 505	10 703
TCHOLOGO	2 232	6 323	8 555
TONKPI	5 027	13 229	18 256
AUTONOME D'ABIDJAN	10 972	-	10 972
AUTONOME YAMOOUSSOUKRO	2 295	-	2 295
BAGOUE	1 588	-	1 588
BELIER	1 173	-	1 173
BERE	1 625	-	1 625
BOUNKANI	1 088	-	1 088
FOLON	386	-	386
GBEKE	4 415	-	4 415
GBOKLE	1 645	-	1 645
GONTOUGO	6 073	-	6 073
GRANDS-PONTS	820	-	820
IFFOU	1 043	-	1 043
INDENIE-DJUABLIN	3 590	-	3 590
KABADOUGOU	1 125	-	1 125
MARAHOUÉ	2 419	-	2 419
MORONOU	693	-	693
PORO	3 806	-	3 806
SUD-COMOE	2 991	-	2 991
WORODOUGOU	1 238	-	1 238
TOTAL	100 000	100 000	200 000



Annexe 5 : Indicateurs de produits du PA-PSGouv

INDICATEURS DE PRODUITS	Valeur à fin 2023	Cible annuelle (valeur cumulée escomptée)	Cible finale (valeur cumulée escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible annuelle (% réalisé)	Progrès vers la réalisation de la cible finale (% réalisé)	Évaluation
Entretien routier						
1.1. Linéaire de pistes rurales réhabilitées	0km	1081 km	1081km	0	0	L'activité ne sera plus réalisée. ANO de la BAD sur la modification des travaux obtenu le 21 mai 2023
1.2. Nombre d'ouvrages hydrauliques construits	0 (2019)	0	135	0	0	En bonne voie Dépôt et Ouverture des plis tenus le 26 octobre 2023. Les analyses sont en cours. La transmission à la DGMP est prévue pour la fin décembre 2023
Santé						
2.1. Nombre d'ESPC réhabilités	0	36	36	0	0	En bonne voie Tous les marchés sont approuvés, Le démarrage des travaux est conditionné à la validation du rapport du CIES volet santé
2.2. Nombre d'ESPC équipés	0	38	38	0	0	En bonne voie Rapport de l'analyse des offres finalisé et transmis à la DGMP, le 28 novembre 2023 pour demande d'ANO.
Protection sociale						
3.1. Nombre de centres sociaux réhabilités	0	11	11	0%	0%	En bonne voie Contrats signés numérotés et transmis le 07 juillet 2022 à la BAD. En attente de la réalisation du CIES, le rapport CIES volet protection sociale a été transmis à la BAD pour ANO le 05 décembre 2023. Les travaux sont prévus démarrer au premier trimestre 2024
3.1. Nombre de centres sociaux construits	0	1	1	0%	0%	En bonne voie Contrats signés numérotés et transmis le 07 juillet 2022 à la BAD. En attente de la réalisation du CIES, le rapport CIES volet protection sociale a été transmis à la BAD pour ANO le 05 décembre 2023. Les travaux sont prévus démarrer au premier trimestre 2024
3.2. Nombre de centres sociaux équipés	0	12	12	0%	0%	En bonne voie Contrats signés et numérotés. Les travaux sont prévus pour le troisième trimestre 2024
4.1. Étude sur la resocialisation des couches des populations les plus vulnérables réalisées	1	1	1	100%	100%	Réalisé Validation du rapport final (atelier de validation tenu du 24 au 26 août 2022)
4.2. Étude sur le Programme National de Prise en Charge sociale et sanitaire des Personnes Âgées disponible	1	1	1	100%	100%	Réalisé Tous les livrables restants (Draft 2, rapport provisoire, rapport final) ont été validés par la BAD.



INDICATEURS DE PRODUITS	Valeur à fin 2023	Cible annuelle (valeur cumulée escomptée)	Cible finale (valeur cumulée escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible annuelle (% réalisé)	Progrès vers la réalisation de la cible finale (% réalisé)	Évaluation
4.3. Système intégré de collecte et de gestion de données en matière de protection sociale (SICGDPS) est fonctionnel	0	1	1	33,33%	33,33%	En bonne voie Contrat attribué le 02 février 2023. 2 livrables validées par la BAD sur 6 (le rapport de l'étude de faisabilité et le document conceptuel du système). La mise à disposition de la base de données est prévue pour fin décembre 2023
Hydraulique						
5.1. Nombre de pompes réparées ou remplacées	5000 pompes réparées 0 remplacée	5000 réparées 2200 remplacées	5000 réparées 2200 remplacées	100% (pompes réparées) 0% (pompes remplacées)	100% (pompes réparées) 0% (pompes remplacées)	En bonne voie Cible atteinte pour les réparations. Le contrat des 2200 pompes a été signé et approuvé. L'ordre de service a été donné le 26 octobre 2023. Le démarrage des travaux est prévu pour le 1er trimestre 2024.
5.2. Nombre de nouveaux forages construits	0	100	100	0%	0%	En bonne voie Le contrat de construction des 100 forages marchés a été approuvé. En attente du rapport du CIES avant démarrage des travaux. Démarrage des travaux prévus pour le premier trimestre 2024
Agriculture						
6.1. : Nombre de bénéficiaires de kit de production maraichère (90% femmes)	1375 (dont 574 femmes)	1375	1375	100%	100%	Réalisé Tous les bénéficiaires ont reçu les kits
6.2. Nombre de bénéficiaires de kits de manioc (40% de femmes)	5685 (dont 1633 femmes)	6000	6500	94,75%	87,46%	En bonne voie Pour la cible annuelle, les objectifs de superficies sont atteints
7.1. Nombre d'unités de transformation semi-industrielle du manioc installées (100% féminins)	5	5	5	100%	100%	En bonne voie Les équipements sont fabriqués et les abris sont achevés. 4/5 sont opérationnelles (reste celle de Ferké). Un budget a été accordé avec la révision de la LBS pour le financement du raccordement
7.2. Nombre d'unités de transformation artisanale de manioc installées (100% féminins)	0	70	70	0%	0%	En bonne voie Les équipements sont fabriqués. La LBS a permis de mobiliser une partie de la ressource pour la construction des abris. Le démarrage des travaux est prévu pour le premier trimestre 2024.
7.3. Nombre de groupements maraichers bénéficiant de kits post-récolte	52	52	52	100%	100%	En bonne voie Tous les groupements ont bénéficié des kits, mais en partie. Les derniers tricycles sont en cours de livraison.
Ressources animales						
8.1. Service de pêche équipé en matériel de surveillance	2	02	02	100%	100%	Réalisé Les services de pêche ont été équipés en matériel de surveillance en novembre 2021



INDICATEURS DE PRODUITS	Valeur à fin 2023	Cible annuelle (valeur cumulée escomptée)	Cible finale (valeur cumulée escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible annuelle (% réalisé)	Progrès vers la réalisation de la cible finale (% réalisé)	Évaluation
8.2. Fours améliorés construits	0	10	10	0%	0%	En bonne voie Les travaux ont accusé un retard. Après une nouvelle attribution du marché, les travaux devront reprendre au cours du quatrième trimestre 2024.
8.3. Jeunes pisciculteurs installés	0	25	25	0%	0%	En bonne voie Les travaux d'aménagement des fermes piscicoles sont en cours dans les régions de la Nawa et de la Marahoué. Les installations des pisciculteurs sont prévues pour le deuxième trimestre 2024.
8.4. Exploitations de cages flottantes installées	1	2	2	50%	50%	En bonne voie L'installation des cages flottantes de Kossou est prévue pour le troisième trimestre 2024.
8.5. Pêcheurs artisans formés et équipés	1350	1350	1350	50%	50%	Réalisé Les pêcheurs artisans ont été tous équipés en novembre 2021, la formation devra débuter et prendre fin au cours du premier trimestre 2024.
9.1. Femmes rurales installées en aviculture traditionnelle	0	500	500	0%	0%	En bonne voie Les travaux de construction des fermes avicoles sont en cours. L'installation des femmes sera effective après l'aménagement et l'équipement des poulaillers.
9.2. Poulaillers équipés et aménagés	446	500	500	89%	89%	En bonne voie, Les travaux d'aménagement sont toujours en cours avec un taux d'exécution physique de 89%. Toutefois, les équipements ont été livrés par le prestataire et stockés dans les DR et DD du MIRAH.
9.3. Volailles octroyées aux femmes rurales	0	500 coqs/ 5000 poules	500 coqs 5000 poules	0%	0%	En bonne voie Le recrutement d'un prestataire pour la fourniture en noyau d'élevage. La distribution se fera après l'aménagement et l'équipement des poulaillers.
Emploi jeunes						
10.1. Jeunes mis en stage	0	0	20 000	0%	0%	En bonne voie Les premières mises en stage sont prévues en septembre 2023.
10.2. Jeunes formés en entrepreneuriat	500	7500	7 500	6%	6%	En bonne voie Les formations pour la phase pilote portant sur 500 jeunes sont en cours.
10.3. Projets financés	0	0	1 360	0%	0%	En bonne voie Le manuel de financement est en cours d'élaboration. Sa finalisation est prévue pour fin juillet 2023.
10.4. Taux de recouvrements des crédits octroyés	74%	0	85%	0%	0%	En bonne voie Le manuel de financement est en cours d'élaboration. Sa finalisation est prévue pour fin juillet 2023.



Annexe 6 : Répartition des latrines construites au cours de l'année 2023

District	Région	Nbre d'écoles	Nbre de latrines
		2023	
Abidjan	Abidjan	6	36
S/Total	1	6	36
Bas-Sassandra	Nawa	8	48
	San-Pédro	7	42
	Gbôklé	7	42
S/Total	3	22	132
Comoé	Indénié-Djuablin	7	42
	Sud-Comoé	10	60
S/Total	2	17	102
Denguélé	Folon	8	48
	Kabadougou	6	36
S/Total	2	14	84
Gôh-Djiboua	Gôh	7	42
	Lôh-Djiboua	7	42
S/Total	2	14	84
Lacs	N'Zi	8	48
	Iffou	7	42
	Bélier	7	42
	Moronou	7	42
S/Total	4	29	174
Lagunes	Agnéby-Tiassa	5	30
	Mé	8	48
	Grands Ponts	5	30
S/Total	3	18	108
Montagnes	Tonkpi	9	54
	Cavally	10	60
S/Total	2	19	114
Sassandra-Marahoué	Haut-Sassandra	8	48
	Marahoué	8	48
S/Total	2	16	96
Savanes	Poro	7	42
	Tchologo	10	60
	Bagoué	8	48
S/Total	3	25	150
Vallée du Bandama	Hambol	12	72
	Gbêké	22	132
S/Total	3	25	150
Woroba	Béré	16	96
	Bafing	8	48
	Bafing	8	48
S/Total	3	25	150



District	Région	Nbre d'écoles	Nbre de latrines
		2023	
Yamoussoukro	Yamoussoukro	6	36
S/Total	1	6	36
Zanzan	Boukani	20	120
	Gontougo	10	60
S/Total	2	30	180
TOTAL	33	293	1758

Annexe 7 : Répartition des travaux de reprofilage léger réalisés

N°	NATURE DES TRAVAUX	REGION	LINEAIRE			Déc. 2023	
			LINEAIRE PREVU (km)	LINEAIRE ACTUALISE (km)	LINEAIRE EXECUTES (km)	TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE	TAUX DE CONSOMMATION DE DELAI
DTZ CENTRE							
1	RL	BELIER	363,8	363,8	45,3	8,5%	36%
2	RL	GBEKE	250,4	208,8	184	52%	113%
3	RL	GBEKE	331,6	252,5	79,7	35%	98%
6	RL	MORONOU	387,5	339,6	15	1%	86%
TOTAL DTZ CENTRE			945,8	825,1	324	24,13%	83,13%
DTZ EST							
7	RL	GONTOUGO	287	287	39,4	12%	74%
8	RL	GONTOUGO	278,7	278,7	0	4%	74%
TOTAL DTZ EST			565,7	565,7	39,4	8,00%	74,00%
DTZ NORD							
9	RL	HAMBOL	323,3	324	47,1	12,53%	87,14%
10	RL	HAMBOL	362,55	375,95	0	15,66%	87,14%
11	RL	PORO	407,8	236,2	27,4	6,33%	71,90%
12	RL	TCHOLOGO	368,4	368,4	32,2	35,98%	84%
TOTAL DTZ NORD			1462,05	1304,55	106,7	17,63%	82,55%
DTZ SUD OUEST							
13	RL	GOH	284,7	198,3	38	19%	97,62%
14	RL	NAWA	354,7	214	37,9	18%	97,62%
TOTAL DTZ SUD OUEST			639,4	412,3	75,9	18,50%	97,62%
			3612,95	3107,65	546		



Annexe 8 : Répartition des travaux de reprofilage Léger avec Emploi Partiel réalisés

N°	NATURE DES TRAVAUX	REGION	LINEAIRE		BUSES		Déc. 2023
			LINEAIRE ACTUALISE (km)	LINEAIRE EXECUTES (km)	NOMBRE DE BUSES ACTUALISE	NOMBRE DE BUSES EXECUTES	TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE
DTZ CENTRE							
1	RLEP	RLEP	GBEKE	216	129,6	0	53,58%
2	RLEP	RLEP	HAUT SASSANDRA	278,1	6	0	1%
3	RLEP	RLEP	HAUT SASSANDRA	272	59,8	0	25,11%
4	RLEP	RLEP	MARAHOUÉ	151,9	84	0	84,7%
TOTAL DTZ CENTRE			918	279,4			41,10%
DTZ EST							
5	RLEP	GONTOUGO	261,9	32,5	0	0	8%
6	RLEP	IFFOU	225,1	7	0	0	11%
7	RLEP	INDENIE DJUABLIN	212,6	36,2	0	0	15%
TOTAL DTZ EST			699,6	75,7			11,33%
DTZ GA							
8	RLEP	GRAND PONT	246,9	44,76	0	0	18,13%
TOTAL DTZ GA			246,9	44,76			18,13%
DTZ NORD							
9	RLEP	BAGOUE	132,18	38,3	44	0	29,35%
10	RLEP	HAMBOL	270,3	0	24	0	0,00%
11	RLEP	KABADOUGOU / FOLON	154,9	33	77	0	7,14%
12	RLEP	TCHOLOGO	228,25	96,77	18	0	30,46%
TOTAL DTZ NORD			785,63	168,07	163	0	16,74%
DTZ OUEST							
13	RLEP	BAFING	183,4	56,7	25	0	32,45%
14	RLEP	BERE	230,5	0	0	9	12,00%
15	RLEP	BERE	157,8	134,8	12	6,8	50,99%
16	RLEP	CAVALLY	186,5	30,9	11	0	10,76%
17	RLEP	CAVALLY	109,1	76,7	19	0	39,00%
18	RLEP	GUEMON	209,8	47,6	15	0	18,00%
19	RLEP	TONKPI	181,8	44,4	0	0	20,03%
20	RLEP	TONKPI	212,02	25,6	28	0	15,56%
21	RLEP	TONKPI	148,7	74,4	16	3	22,35%
22	RLEP	WORODOUGOU	218,5	86,1	5	0	31,92%
23	RLEP	WORODOUGOU	156,2	37,7	11	11	32,51%
24	RLEP	BAFING	189,6	37,4	10	0	21,00%
25	RLEP	GUEMON	258,2	0	1	0	5,10%
TOTAL OUEST			2442,12	652,3	153	29,8	23,97%



N°	NATURE DES TRAVAUX	REGION	LINEAIRE		BUSES		Déc. 2023
			LINEAIRE ACTUALISE (km)	LINEAIRE EXECUTES (km)	NOMBRE DE BUSES ACTUALISE	NOMBRE DE BUSES EXECUTES	TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE
DTZ SUD							
26	RLEP	AGNEBY TIASSA	151,5	58,7	0	0	41,40%
27	RLEP	AGNEBY TIASSA	189,9	0	0	0	4,10%
28	RLEP	LOH-DJIBOUA	361,2	25	1274	54	7%
29	RLEP	ME	306,93	9,7	159	49	3,80%
30	RLEP	SUD-COMOE	245,3	8,3	0	0	5,42%
TOTAL DTZ SUD			1254,83	101,7	1433	103	12,34%
DTZ SUD OUEST							
31	RLEP	GBOKLE	225,8	163	0	0	67,00%
32	RLEP	GOH	200,5	16	0	0	15,00%
33	RLEP	GOH	166	32,9	0	0	18,00%
34	RLEP	SAN-PEDRO	196	31	0	0	19,00%
TOTAL DTZ SUD OUEST			788,3	242,9	0	0	29,75%
			7135,38	1564,83			



Annexe 9 : Répartition des travaux de Reprofilage Lourd et Traitement des Points Critiques réalisés

N°	NATURE DES TRAVAUX	REGION	LINEAIRE			BUSES			DALOTS			Déc. 2023	
			LINEAIRE PREVU (km)	LINEAIRE ACTUALISE (km)	LINEAIRE EXECUTE (km)	NOMBRE DE BUSES PREVUES	NOMBRE DE BUSES ACTUALISE	NOMBRE DE BUSES EXECUTES	NOMBRE DE DALOTS PREVUES	NOMBRE DE DALOTS ACTUALISE	NOMBRE DE DALOTS EXECUTES	TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE	TAUX DE CONSOMMATION DE DELAI
DTZ C													
1	RLTPC	BELIER	45,6	56,5	21,4	12	2	2	0	0	0	36,15%	131,00%
2	RLTPC	GBEKE	34,5	30,7	6,2	3	7	3	0	0	0	36%	113%
3	RLTPC	GBEKE	89,9	87,4	56	10	13	7	0	4	0	48,45%	100%
4	RLTPC	HAUT SAS-SANDRA	79,8	81,4	12	41	31	13	2	3	0	31,20%	117%
5	RLTPC	HAUT SAS-SANDRA	112,5	141,35	89,55	41	37	18	3	2	0	51,23%	81,00%
6	RLTPC	HAUT SAS-SANDRA	82	81,6	20,1	28	31	10	10	11	0	34%	100%
7	RLTPC	MARAHOUÉ	131,6	80,9	42,5	5	15	15	0	0	0	57,71%	85,42%
8	RLTPC	MORONOU	36,9	39,8	13	19	17	5	0	0	0	48,63%	141%
9	RLTPC	N'ZI	46,2	48,5	42	8	14	4	3	1	0	64,44%	141%
10	RLTPC	N'ZI	49,1	50	49,6	19	18	9	0	0	0	67,03%	110%
11	RLTPC	YAMOUS-SOUKRO	85,3	85,3	39,3	22	15	7	0	2	0	50,00%	91,67%
TOTAL DTZ CENTRE			793,4	783,45	391,65	208	200	93	18	23	0	47,71%	110,10%
DTZ EST													
5	RLTPC	BOUNKANI	32,5	38,9	0	28	27	0	0	0	0	14,00%	131%
6	RLTPC	BOUNKANI	62,1	63,2	0	24	32	0	0	0	0	15,00%	131%
5	RLTPC	BOUNKANI	51	37,6	0	20	15	0	0	0	0	10,00%	131,00%
6	RLTPC	GONTOUGO	50,2	50,2	0	29	33	0	3	3	0	15,00%	131%
5	RLTPC	GONTOUGO	62,3	62,9	21	13	20	0	0	0	0	19,00%	104,00%
6	RLTPC	GONTOUGO	41,4	40,6	8	16	16	16	2	2	0,3	41%	131%
5	RLTPC	GONTOUGO	83,4	71,8	27	62	89	78	4	4	3	54%	93%
6	RLTPC	GONTOUGO	45,9	46,9	38,1	33	20	6,5	1	1	0	56%	104%



N°	NATURE DES TRAVAUX	REGION	LINEAIRE			BUSES			DALOTS			Déc. 2023	
			LINEAIRE PREVU (km)	LINEAIRE ACTUALISE (km)	LINEAIRE EXECUTE (km)	NOMBRE DE BUSES PREVUES	NOMBRE DE BUSES ACTUALISE	NOMBRE DE BUSES EXECUTES	NOMBRE DE DALOTS PREVUES	NOMBRE DE DALOTS ACTUALISE	NOMBRE DE DALOTS EXECUTES	TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE	TAUX DE CONSOMMATION DE DELAI
5	RLTPC	GONTOUGO	145,6	143,9	49,9	50	32	4	2	2	0	26%	65%
6	RLTPC	IFFOU	56,9	65	0	64	34	0	0	0	0	8%	104%
5	RLTPC	IFFOU	95,84	67	9,1	27	12	9	1	1	0	29%	74%
6	RLTPC	INDENIE DJUABLIN	99,3	104,5	80	0	42	17,6	6	6	3,5	61%	74%
6	RLTPC	INDENIE DJUABLIN	60,3	60,3	0	0	0	0	0	0	0	0%	
7	RLTPC	INDENIE DJUABLIN	25,6	25,6	0	0	0	12	0	0	0	15%	130%
TOTAL DTZ EST			912,34	878,4	233,1	366	372	143,1	19	19	6,8	26,09%	107,92%
DTZ GA													
8	RLTPC	ABIDJAN	26,3	26,3	4,93	86	245	14	0	0	0	18,74%	119,33%
8	RLTPC	GRANDS PONTS	47	47,9	15,08	157	88	42	0	0	0	31,49%	119,33%
TOTAL GA			73,3	74,2	20,01	243	333	56			13,3	25,12%	119,33%
DTZ NORD													
9	RLTPC	BAGOUE	38	37	37	175	154	0	1	3	0	33,33%	140,00%
10	RLTPC	BAGOUE	34,4	34,4	0	364	364	0	9	9	0	1,00%	53,33%
11	RLTPC	BAGOUE	46	46,2	10,3	60	29	0	5	6	0	23,76%	118,33%
13	RLTPC	HAMBOL	50,2	53,4	26,4	21	12	0	0	0	0	25,90%	141,33%
14	RLTPC	HAMBOL	36,5	48,4	14	53	45	0	6	6	0	15,37%	114,67%
15	RLTPC	KABADOU-GOU	51	41,4	0	104	71	0	16	21	0	10,47%	80,95%
16	RLTPC	KABADOU-GOU	24,5	25	24,5	12	98	40	13	9	0	40,73%	116,67%
17	RLTPC	KABADOU-GOU	14,7	9,5	9,5	55	51	50	0	2	0	63,02%	175,00%
18	RLTPC	FOLON	54,6	49,1	12	58	64	0	9	9	0	22,83%	140,00%
19	RLTPC	FOLON	35,2	34,5	0	16	20	0	3	3	0	16,67%	116,67%



N°	NATURE DES TRAVAUX	REGION	LINEAIRE			BUSES			DALOTS			Déc. 2023	
			LINEAIRE PREVU (km)	LINEAIRE ACTUALISE (km)	LINEAIRE EXECUTE (km)	NOMBRE DE BUSES PREVUES	NOMBRE DE BUSES ACTUALISE	NOMBRE DE BUSES EXECUTES	NOMBRE DE DALOTS PREVUES	NOMBRE DE DALOTS ACTUALISE	NOMBRE DE DALOTS EXECUTES	TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE	TAUX DE CONSOMMATION DE DELAI
20	RLTPC	FOLON	51	50	0	22	19	0	4	5	0	3,80%	140,00%
21	RLTPC	FOLON	14	22	3	24	25	0	3	0	0	22,73%	175,00%
22	RLTPC	KABADOU-GOU	33,7	33,6	31,85	46	11	0	16	17	0	35,80%	86,47%
23	RLTPC	KABADOU-GOU	16,9	16,6	0	16	7	0	9	10	0	19,68%	168,33%
24	RLTPC	KABADOU-GOU	36,3	65,6	5	20	13	0	9	4	0	12,17%	134,67%
25	RLTPC	KABADOU-GOU	79	79	79	62	18	0	20	18	0	33,33%	96,19%
19	RLTPC	KABADOU-GOU	40,6	40,6	34,5	8	12	7	5	5	0	41,94%	134,67%
20	RLTPC	KABADOU-GOU	56	56,2	56,2	3	0	0	5	2	0	50,10%	100,00%
21	RLTPC	KABADOU-GOU	15,7	15,7	2,2	27	11	0	11	13	0	19,00%	113,33%
22	RLTPC	KABADOU-GOU	62,5	62,5	39	47	33	3	13	21	0	27,62%	94,44%
23	RLTPC	KABADOU-GOU	52,4	52,4	7	55	63	58	15	14	0	32,36%	116,67%
24	RLTPC	KABADOU-GOU	48	47	47	23	31	29	8	4	0	65,19%	140,00%
25	RLTPC	PORO	43,6	35,6	34,8	26	23	4	10	10	0	35,12%	95,33%
22	RLTPC	PORO	31,2	28,7	29	20	20	11	4	4	0	41,52%	95,33%
23	RLTPC	PORO	22	21	20,2	33	11	0	5	5	0	32,70%	152,50%
24	RLTPC	PORO	30	30	8,6	15	7	0	4	4	0	21,44%	152,50%
25	RLTPC	TCHOLOGO	22	15,7	15,7	16	10	10	1	1	1	100,00%	143,33%
24	RLTPC	HAMBOL	52	32	34	32	19	19	2	3	0	82,28%	141,33%
12	RLTPC	TCHOLOGO	19,4	21,1	0	23	17	0	0	0	0	16,31%	176,67%
TOTAL DTZ NORD			1111,4	1104,2	580,75	1436	1258	231	206	208	1	32,63%	125,99%



N°	NATURE DES TRAVAUX	REGION	LINEAIRE			BUSES			DALOTS			Déc. 2023	
			LINEAIRE PREVU (km)	LINEAIRE ACTUALISE (km)	LINEAIRE EXECUTE (km)	NOMBRE DE BUSES PREVUES	NOMBRE DE BUSES ACTUALISE	NOMBRE DE BUSES EXECUTES	NOMBRE DE DALOTS PREVUES	NOMBRE DE DALOTS ACTUALISE	NOMBRE DE DALOTS EXECUTES	TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE	TAUX DE CONSOMMATION DE DELAI
DTZ OUEST													
13	RLTPC	BAFING	78,2	77,1	32,6	31	22	0	3	3	0	23,07%	116,67%
14	RLTPC	BERE	28,2	19,3	9,2	6	12	5	1	1	0	64,57%	140%
15	RLTPC	WORODOU-GOU	91,5	95,6	63,2	61	37	24	5	7	0	47,59%	87,50%
16	RLTPC	TONKPI	17	20,1	4	31	10	7	0	0	0	22,61%	147%
17	RLTPC	TONKPI	19,9	20	18,5	22	28	0	1	1	0	22,18%	141,67%
18	RLTPC	CAVALLY	78,1	75,02	20	59	50	19,2	1	3	0	25,97%	116,67%
19	RLTPC	CAVALLY	58,3	58,3	0	0	0	0	0	0	0	0%	
20	RLTPC	GUEMON	80,9	81,5	3,8	62	45	5	2	3	0	16%	100%
21	RLTPC	TONKPI	64,7	64,7	1	75	87	0	5	9	0	2,18%	94%
22	RLTPC		51	59,75	0	23	41	40	0	41	40	60,34%	140%
TOTAL DTZ O			567,8	571,37	152,3	370	332	100,2	18	68	40	28,45%	120,39%
DTZ SO													
13	RLTPC	GOH	46,1	46,1	0	392	315	0	2	0	0	6%	137%
14	RLTPC	GOH	69,6	69,6	6,5	516	401	121	0	0	0	27%	114%
15	RLTPC	GBOKLE	113	113	13,5	42	59	7	3	3	0	11%	117%
16	RLTPC	GBOKLE	43,8	43,8	0	42	50	8	0	0	0	14%	141%
17	RLTPC	NAWA	81,2	59	41	20	20	20	1	0	0	39%	100%
18	RLTPC	NAWA	68,9	68,9	40,3	489	489	161	3	0	0	30%	137%
19	RLTPC	NAWA	69	69	19	459	350	136	3	3	0	24%	137%
20	RLTPC	SAN-PEDRO	25,9	26,7	26,7	22	13	13	2	2	0	90%	119%
21	RLTPC	SAN-PEDRO	171	156,24	15	68	105	8	0	0	0	14%	86%
TOTAL DTZ SUD OUEST			1511,2	652,34	162	2050	1802	474	14	8	0	28,33%	120, 89%
DTZ SUD													
13	RLTPC	AGNE-BY-TIASSA	82,6	75,5	52,7	660	378	105	0	0	0	75,00%	112,00%



N°	NATURE DES TRAVAUX	REGION	LINEAIRE			BUSES			DALOTS			Déc. 2023	
			LINEAIRE PREVU (km)	LINEAIRE ACTUALISE (km)	LINEAIRE EXECUTE (km)	NOMBRE DE BUSES PREVUES	NOMBRE DE BUSES ACTUALISE	NOMBRE DE BUSES EXECUTES	NOMBRE DE DALOTS PREVUES	NOMBRE DE DALOTS ACTUALISE	NOMBRE DE DALOTS EXECUTES	TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE	TAUX DE CONSOMMATION DE DELAI
14	RLTPC	AGNE-BY-TIASSA	67,5	47,6	29,5	273	214	83	0	0	0	72,00%	141,00%
15	RLTPC	AGNE-BY-TIASSA	56,6	57,1	56,4	257	289	289	0	0	0	95,00%	141%
16	RLTPC	GRANDS PONTS	61	61,3	0	273	248	0	0	0	0	14,40%	118%
17	RLTPC	GRANDS PONTS	72,5	82,7	21	0	496	72	0	2	0	26,30%	118,00%
18	RLTPC	LOH-DJI-BOUA	89,4	80	0	0	439	0	2	2	0	8,6%	111,00%
19	RLTPC	LOH-DJI-BOUA	49	49	8	0	261	0	3	3	0	12%	141,00%
20	RLTPC	LOH-DJI-BOUA	84,6	82,8	39	0	574	54	0	1	1	33,8%	90,48%
17	RLTPC	ME	102,9	201,96	75,2	214	568	82	0	4	0	68,00%	81,90%
18	RLTPC	ME	609,59	506,96	91,7	0	259	144	0	9	0	60%	88,33%
19	RLTPC	ME	108,1	98,9	0	0	628	56	0	0	0	27,7%	81,90%
20	RLTPC	SUD-COMOE	97,6	94,6	6,7	0	514	0	0	7	0	9,00%	81,90%
21	RLTPC	SUD-COMOE	66,8	87	23,3	0	448	0	0	7	0	25%	81,90%
TOTAL DTZ S			1548,19	1525,42	403,5	1677	5316	885	5	35	1	40,55%	106,80%
			5531,99	4636,78	1690,2								



Annexe 10 : Répartition de la Gratuité Ciblée

	Poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG	Poche de sang reçus à l'hôpital de référence - CHR+HG	Cas de paludisme confirmés et traités	Cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte	Cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans
ABIDJAN 1	9 897	3 464	350 844	14 436	85 076
ABIDJAN 2	53 868	64 297	330 703	14 092	69 673
AGNEBY-TIASSA	5 109	5 055	220 136	9 163	92 946
BAFING	2 293	2 399	96 830	5 862	37 987
BAGOUE	1 227	1 227	131 115	6 436	42 784
BELIER	15 601	10 767	291 576	8 229	105 919
BERE	172	220	119 055	6 792	44 291
BOUNKANI	1 673	1 718	154 191	4 918	81 417
CAVALLY	3 025	3 006	183 702	13 570	85 702
FOLON	0	0	40 923	2 396	13 880
GBEKE	1 893	1 901	273 542	10 819	96 317
GBOKLE	1 610	1 814	154 004	8 521	72 408
GÔH	4 961	4 965	264 415	13 765	100 401
GONTOUGO	4 275	4 349	259 199	8 852	110 347
GRANDS PONTS	1 383	1 491	126 429	4 196	33 901
GUEMON	2 161	2 161	120 386	7 551	55 361
HAMBOL	2 138	2 139	198 549	9 011	72 798
HAUT SASSANDRA	11 199	11 060	309 624	18 293	136 005
IFFOU	2 136	2 136	123 741	4 292	52 752
INDENIE-DUABLIN	4 700	4 805	177 332	8 303	70 429
KABADOUGOU	1 063	1 273	88 005	4 377	29 558
LÔH-DJIBOUA	8 404	8 430	199 228	12 480	87 625
MARAHOUÉ	5 088	5 085	295 454	13 306	128 282
ME	6 259	4 496	163 679	7 756	62 323
MORONOU	2 713	2 817	163 372	5 122	68 821
N'ZI	1 610	1 628	86 242	3 635	34 117
NAWA	4 616	4 594	363 493	19 718	166 251
PORO	6 781	6 789	252 147	7 161	76 601
SAN PEDRO	3 368	3368	234 557	11 029	93 463
SUD-COMOE	175 825	123 216	228 799	9 828	68 009
TCHOLOGO	2 756	2 709	188 192	7 815	61 719
TONKPI	5 572	5 572	294 866	19 123	135 634
WORODOUGOU	1 095	1 095	111 384	6 073	47 918
Total général	354 471	300 046	6 595 714	306 920	2 520 715



Annexe 11 : Point de distribution des médicaments GTC

Kits d'Accouchements	465 701
Kits Césariennes	49 375
Kits d'Épisiotomie	26 827
Kits d'Anesthésie Générale	20 952
Kits Rachianesthésie	24 937
Antipaludiques	1 559 386
BUDGET CUMULE (FCFA)	7 492 815 482

Annexe 12 : Répartition du nombre de localités électrifiées

ABIDJAN	2
AGNEBY-TIASSA	35
BAFING	109
BAGOUE	30
BELIER	15
BERE	33
BOUNKANI	432
CAVALLY	15
FOLON	15
GBEKE	159
GBOKLE	51
GOH	13
GONTOUGO	96
GRANDS-PONTS	27
GUEMON	37
HAMBOL	42
HAUT-SASSANDRA	49
IFFOU	55
INDENIE-DJUABLIN	6
KABADOUGOU	18
LA ME	11
LOH-DJIBOUA	68
MARAHOUÉ	43
MORONOU	9
N'ZI	36
NAWA	54
PORO	152
SAN-PEDRO	110
SUD-COMOE	13
TCHOLOGO	37
TONKPI	161
WORODOUGOU	20
YAMOOUSSOUKRO	5
Total général	1958

Annexe 13 : Nombre de localités électrifiées en 2023

Étiquettes de lignes	Nombre de Localité/ Village
ABIDJAN	1
AGNEBY-TIASSA	2
BAFING	40
BAGOUE	3
BELIER	8
BERE	18
BOUNKANI	109
CAVALLY	6
FOLON	7
GBEKE	60
GBOKLE	14
GONTOUGO	29
GRANDS-PONTS	8
GUEMON	12
HAMBOL	20
HAUT-SASSANDRA	21
IFFOU	38
INDENIE-DJOUABLIN	1
KABADOUGOU	6
LA ME	8
LOH-DJIBOUA	11
MARAHOUÉ	17
MORONOU	1
NAWA	9
N'ZI	4
PORO	78
SAN-PEDRO	24
SUD-COMOE	1
TCHOLOGO	19
TONKPI	40
WORODOUGOU	8
YAMOOUSSOUKRO	2
Total général	625



Annexe 14 : COLLEGES CONSTRUITS PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET OUVERTS A LA ENTREE SCOLAIRE 2023-2024

N°	REGION	DRENA	DEPARTEMENT	SP_COM	LOCALITE	Milieu	DENOMINATION	Base	SOURCE DE FINANCEMENT	Ouverture à la rentrée 2023-2024
1	AGNEBY TIASSA	AGBOVILLE	AGBOVILLE	Sp. GRAND-MORIE	GRAND-MORIE	U	COLLEGE MODERNE DE GRAND-MORIE	4	CONS. REGIONAL	Oui
2	AGNEBY TIASSA	AGBOVILLE	AGBOVILLE	Sp. AGBOVILLE	GRAND YAPO	R	COLLEGE MODERNE DE GRAND YAPO	4	CONS. REGIONAL	Oui
3	AGNEBY TIASSA	TIASSALE	TAABO	Com. TAABO	TAABO-VILLAGE	U	COLLEGE MODERNE DE TAABO-VILLAGE	4	CONS. REGIONAL	Oui
4	BERE	MANKONO	KOUNAHIRI	Sp. KONGASSO	BAMBALOUMA	R	COLLEGE MODERNE DE BAMBALOUMA	2	CONS. REGIONAL	Oui
5	BERE	MANKONO	KOUNAHIRI	Sp. KOUNAHIRI	BOAYAKRO	R	COLLEGE MODERNE DE BOAYAKRO	2	CONS. REGIONAL	Oui
6	CAVALLY	GUIGLO	TAÏ	Sp. ZAGNE	KEIBLY	R	COLLEGE MODERNE DE KEIBLY	2	CONS. REGIONAL	Oui
7	CAVALLY	GUIGLO	GUIGLO	Sp. GUIGLO	NIZAHON	R	COLLEGE MODERNE DE NIZAHON	2	CONS. REGIONAL	Oui
8	CAVALLY	GUIGLO	TOULEPLEU	Sp. MEO	MEO	U	COLLEGE MODERNE DE MEO	2	CONS. REGIONAL	Oui
9	CAVALLY	GUIGLO	BLOLEQUIN	Sp. DOKE	DOKE	U	COLLEGE MODERNE DE DOKE	2	CONS. REGIONAL	Oui
10	CAVALLY	GUIGLO	BLOLEQUIN	Com. BLOLEQUIN	YOYA	R	COLLEGE MODERNE DE YOYA	2	CONS. REGIONAL	Oui
11	DISTRICT ABIDJAN	ABIDJAN 3	ABIDJAN	SONGON	ABIATE	R	COLLEGE MODERNE D'ABIATE	4	DISTRICT	Oui
12	DISTRICT ABIDJAN	ABIDJAN 4	ABIDJAN	BROFODOUME	BROFODOUME	R	COLLEGE MODERNE DE BROFODOUME	4	DISTRICT	Oui
13	GBEKE	BOUAKE 2	SAKASSOU	Sp. SAKASSOU	ANDO-BLE	R	COLLEGE MODERNE D'ANDO-BLE	3	CONS. REGIONAL	Oui
14	GBOKLE	SASSANDRA	SASSANDRA	SASSANDRA	PAULY-BROUSSE	R	COLLEGE MODERNE DE PAULY-BROUSSE	2	CONS. REGIONAL	Oui
15	GBOKLE	SASSANDRA	SASSANDRA	MEDON	MEDON	U	COLLEGE MODERNE DE MEDON	3	CONS. REGIONAL	Oui
16	GBOKLE	SASSANDRA	FRESCO	DAHIRI	DAHIRI	U	COLLEGE MODERNE DE DAHIRI	2	CONS. REGIONAL	Oui



N°	REGION	DRENA	DEPARTEMENT	SP_COM	LOCALITE	Milieu	DENOMINATION	Base	SOURCE DE FINANCEMENT	Ouverture à la rentrée 2023-2024
17	GUEMON	DUEKOUE	DUEKOUE	GUEZON	DIBOBLY	R	COLLEGE MODERNE DE DIBOBLY	2	CONS. REGIONAL	Oui
18	LA ME	ABOISSO	ADIAKE	Sp. ETUEBOUE	ADJOUAN-MOHOUA	R	COLLEGE MODERNE D'ADJOUAN-MOHOUA	4	CONS. REGIONAL	Oui
19	LA ME	ADZOPE	ALEPE	OGHLWAPO	ANDOU M'BATTO	R	COLLEGE MODERNE D'ANDOU M'BATTO	3	CONS. REGIONAL	Oui
20	LA ME	ADZOPE	ALEPE	DANGUIRA	DZEUDJI	R	COLLEGE MODERNE DE DZEUDJI	3	CONS. REGIONAL	Oui
21	PORO	KORHOGO	KORHOGO	Sp. KORHOGO	FAPAHA	R	COLLEGE MODERNE DE FAPAHA	4	CONS. REGIONAL	Oui
22	TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	FERKESSEDOUGOU	Sp. FERKESSEDOUGOU	TIEKPE	R	COLLEGE MODERNE DE TIEKPE	4	CONS. REGIONAL	Oui
23	TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	OUANGOLODOUGOU	Sp. DIAWALA	NAFOUNGOLO	R	COLLEGE MODERNE DE NAFOUNGOLO	4	CONS. REGIONAL	Oui
24	TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	KONG	BILIMONO	BILIMONO	R	COLLEGE MODERNE DE BILIMONO	4	CONS. REGIONAL	Oui
25	TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	KONG	BILIMONO	BOUGOU	R	COLLEGE MODERNE DE BOUGOU	4	CONS. REGIONAL	Oui
26	WORODOUGOU	SEGUELA	SEGUELA	Sp. SEGUELA	SIANA	R	COLLEGE MODERNE DE SIANA	2	CONS. REGIONAL	Oui
27	WORODOUGOU	SEGUELA	SEGUELA	Sp. SEGUELA	SOBA - BANANDJE	R	COLLEGE MODERNE DE SOBA - BANANDJE	2	CONS. REGIONAL	Oui



Annexe 15 : COLLEGES CONSTRUIITS PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES INACHEVES A LA RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

N°	REGION	DRENA	DEPARTEMENT	SP_COM	LOCALITE	Milieu	DENOMINATION	Base	SOURCE DE FINANCEMENT	Ouverture à la rentrée 2023-2024
1	BAFING	TOUBA	KORO	Sp. MAHANDOUGOU	MAHANDOUGOU	U	COLLEGE MODERNE DE MAHANDOUGOU	2	CONS. REGIONAL	Non
2	GBEKE	BOUAKE 2	SAKASSOU	Sp. SAKASSOU	SOKOBO	R	COLLEGE MODERNE DE SOKOBO	3	CONS. REGIONAL	Non
3	GBOKLE	SASSANDRA	SASSANDRA	Sp. SASSANDRA	DAGBEGO 2	R	COLLEGE MODERNE DE DAGBEGO 2	2	CONS. REGIONAL	Non
4	GBOKLE	SASSANDRA	SASSANDRA	Sp. SASSANDRA	LATEKO	R	COLLEGE MODERNE DE LATEKO	2	CONS. REGIONAL	Non
5	GBOKLE	SASSANDRA	SASSANDRA	SAGO	NIEGROUBOUE	R	COLLEGE MODERNE DE NIEGROUBOUE	2	CONS. REGIONAL	Non
6	GBOKLE	SASSANDRA	SASSANDRA	LOBAKUYA	SAHOUA	U	COLLEGE MODERNE DE SAHOUA	2	CONS. REGIONAL	Non
7	GBOKLE	SASSANDRA	SASSANDRA	LOBAKUYA	BALOKUYA	U	COLLEGE MODERNE DE BALOKUYA	2	CONS. REGIONAL	Non
8	GBOKLE	SASSANDRA	SASSANDRA	DAKPADOU	NIAPIDOU	R	COLLEGE MODERNE DE NIAPIDOU	2	CONS. REGIONAL	Non
9	GBOKLE	SASSANDRA	SASSANDRA	SASSANDRA	GAOULOU	R	COLLEGE MODERNE DE GAOULOU	2	CONS. REGIONAL	Non
10	LA ME	ABOISSO	ADIAKE	Com. ASSINIE-MAFIA	ASSOUINDE	R	COLLEGE MODERNE D'ASSOUINDE	4	CONS. REGIONAL	Non
11	LA ME	ABOISSO	ABOISSO	Sp. BIANOUAN	APPOUASSO	R	COLLEGE MODERNE D'APPOUASSO	4	CONS. REGIONAL	Non
12	LA ME	ABOISSO	ABOISSO	Sp. ADJOUAN	ABY	R	COLLEGE MODERNE ABY-ABIATY D'ABY	4	CONS. REGIONAL	Non
13	N'ZI	DIMBOKRO	DIMBOKRO	Sp. NOFOU	NOFOU	U	COLLEGE MODERNE DE NOFOU	4	CONS. REGIONAL	Non
14	TONPKI	MAN	MAN	Sp. LOGOUALE	DAKOUÉPLEU	R	COLLEGE MODERNE DE DAKOUÉPLEU	2	CONS. REGIONAL	Non
15	TONPKI	MAN	MAN	Sp. YAPLEU	YAPLEU	R	COLLEGE MODERNE DE YAPLEU	2	CONS. REGIONAL	Non



N°	REGION	DRENA	DEPARTEMENT	SP_COM	LOCALITE	Milieu	DENOMINATION	Base	SOURCE DE FINANCEMENT	Ouverture à la rentrée 2023-2024
16	TONPKI	MAN	MAN	Sp. MAN	ZIOGOUINE	R	COLLEGE MODERNE DE ZIOGOUINE	2	CONS. REGIONAL	Non
17	TONPKI	MAN	BIANKOUMA	Sp. BIANKOUMA	KABAKOUMA	R	COLLEGE MODERNE DE KABAKOUMA	2	CONS. REGIONAL	Non
18	TONPKI	MAN	MAN	Sp. MAN	VOUNGOUE	R	COLLEGE MODERNE DE VOUNGOUE	2	CONS. REGIONAL	Non

Annexe 16 : COLLEGES PROGRAMMES PAR LE C2D2 CONSTRUITS PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

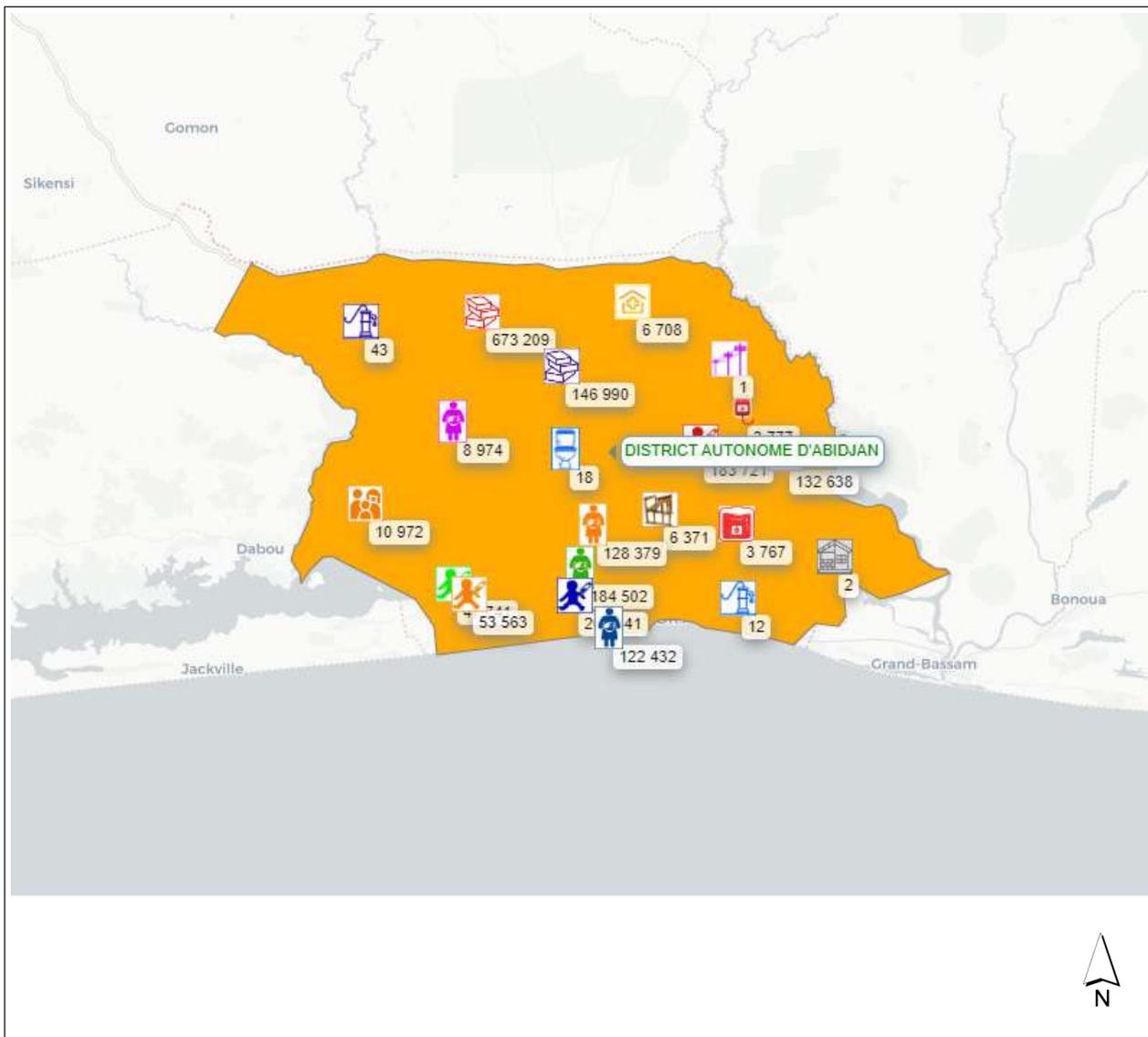
N°	Region	DRENA	Departement	SP_COM	Localité	Milieu	DENOMINATION	Base	SOURCE DE FINANCEMENT	FONCTIONNEL
1	GUEMON	DUEKOUE	DUEKOUE	GBAPLEU	GBAPLEU	U	COLLEGE MODERNE DE GBAPLEU	4	Collège à base 2 construit par le Conseil regional	OUI
2	SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	GRAND-BASSAM	GRAND-BASSAM	VITRE 1	U	COLLEGE MODERNE DE VITRE 1	2	Collège à base 2 construit par le Conseil regional	NON
3	TONKPI	MAN	BIANKOUMA	KABAKOUMA	KABAKOUMA	U	COLLEGE MODERNE DE KABAKOUMA	4	Collège à base 2 construit par le Conseil regional	NON



Annexe 17 :
CARTOGRAPHIE PAR DISTRICT
DES PRINCIPALES RÉALISATIONS
DU PSGOUV EN 2023



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE ABIDJAN,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023



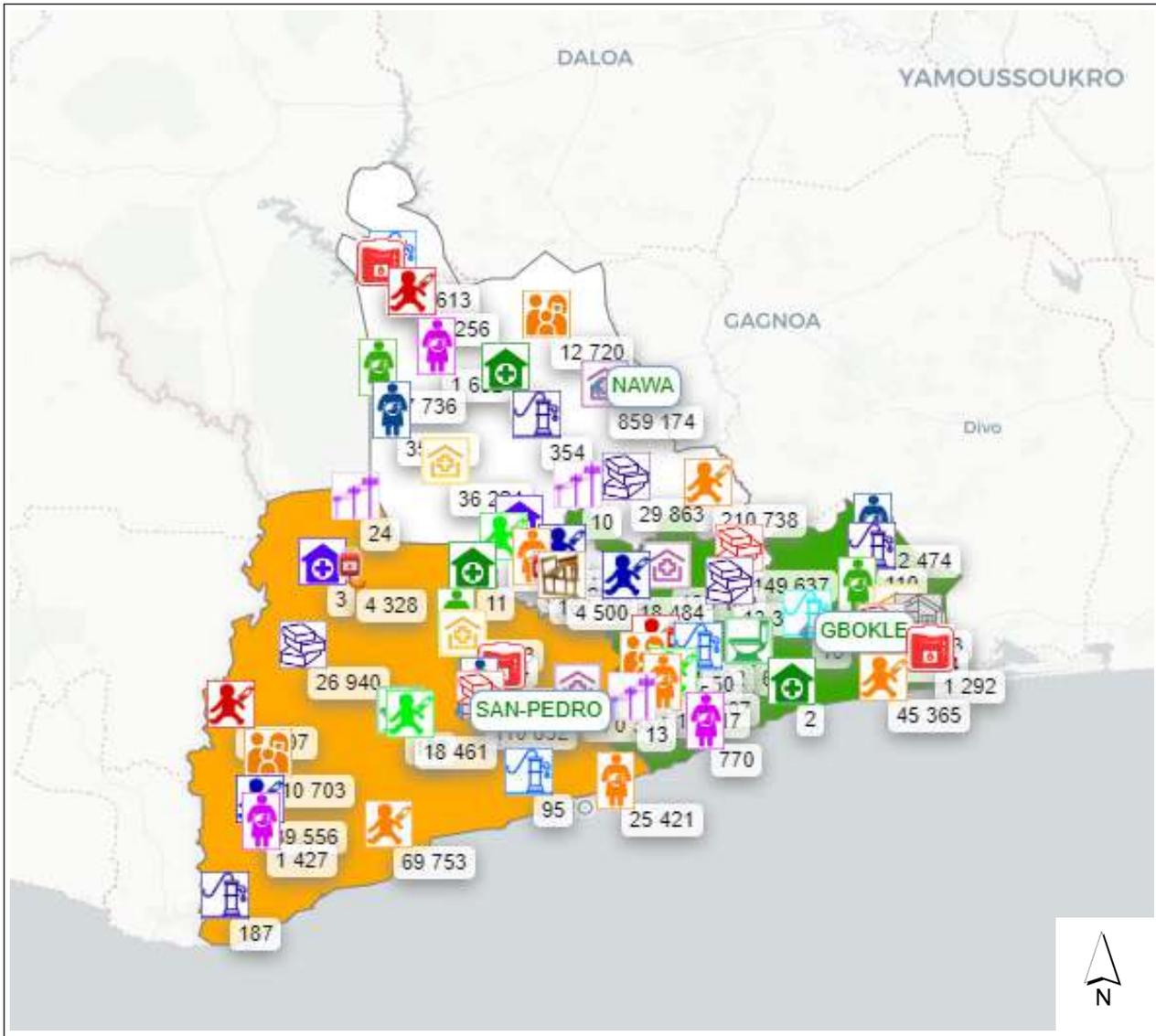
Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (21 activités)

Construction de latrines écoles (18)	Confirmation et traitement de cas de paludisme (132 638)	Nombre d'accouchement dans un établissement (122 432)
Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (184 502)	Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (202 341)	Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (47 741)
Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (183 721)	Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (8 974)	Nombre d'unités de poche de sang reçues à l'hôpital de référence - CHR+HG (3 767)
Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (3 777)	Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (128 379)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (6 708)
Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (53 563)	Bénéficiaires des filets sociaux (10 972)	Nombre de PMH maintenues (43)
Nombre de PMH réparées (12)	Kits scolaires distribués (146 990 kits)	Nombre de collèges construits (2)
Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (673 209)	Nombre de tables bancs livrés (6 371 tables)	Localités électrifiées (1)



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE BAS-SASSANDRA,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023

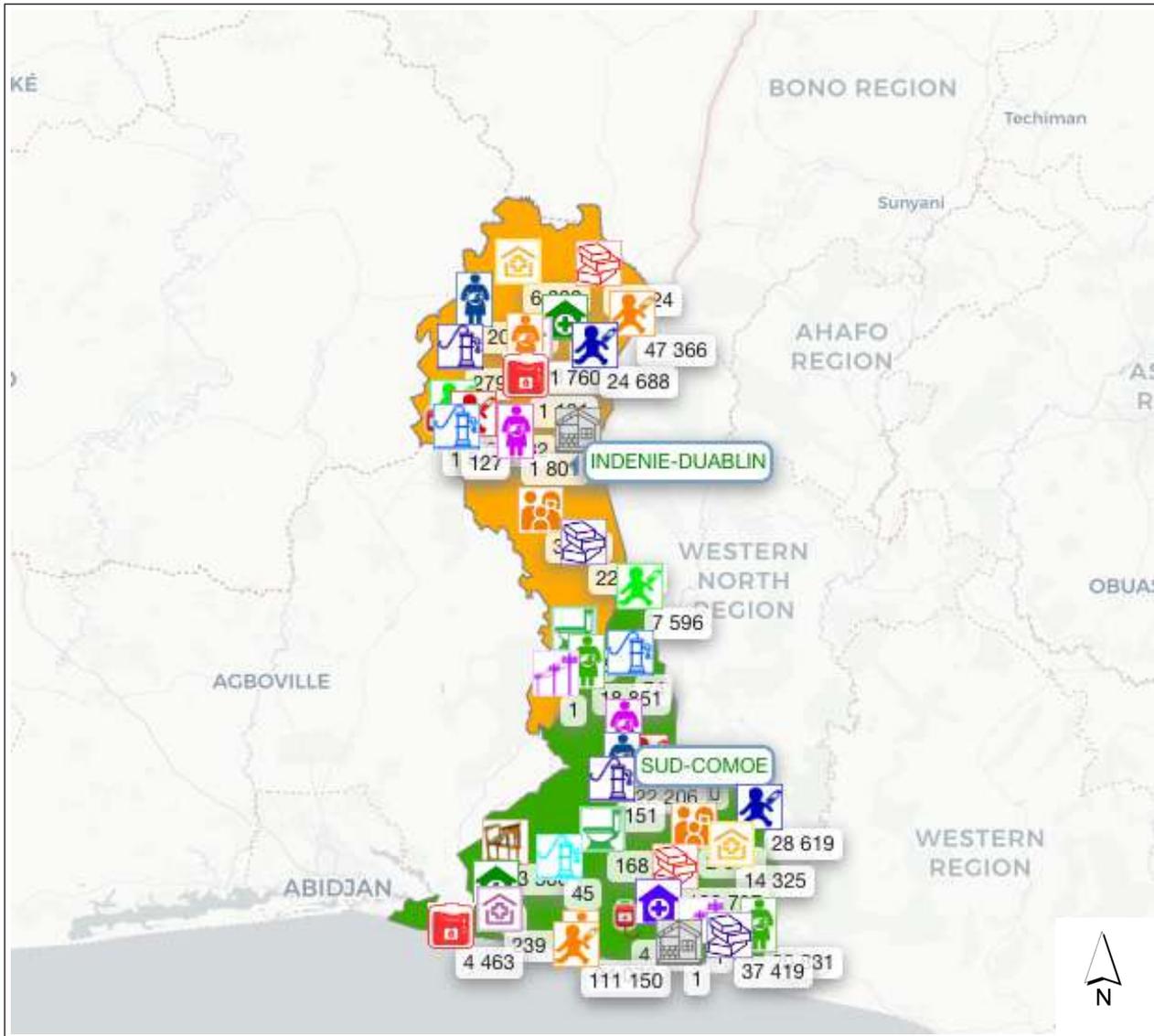


Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (24 activités)		
Construction de latrines menages (190)	Confirmation et traitement de cas de paludisme (1 164 698)	Nombre d'accouchement dans un établissement (72 406)
Nombre de ESPC construits (8)	Nombre de ESPC equipés et rehabilités (26)	Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (93 563)
Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (112 375)	Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (46 373)	Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (109 453)
Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (3 829)	Nombre d'unités de poche de sang reçus à l'hôpital de référence - CHR+HG (127 243)	Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (173 372)
Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (75 328)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (48 861)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (325 856)
Bénéficiaires des filets sociaux (25 068)	Nombre de PMH maintenues (651)	Nombre de PMH remplacées (16)
Nombre de PMH réparées (323)	Kits scolaires distribués (70 175 kits)	Nombre de collèges construits (5)
Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (317 053)	Nombre de tables bancs livrés (4 500 tables)	Localités électrifiées (47)



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE COMOE,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023

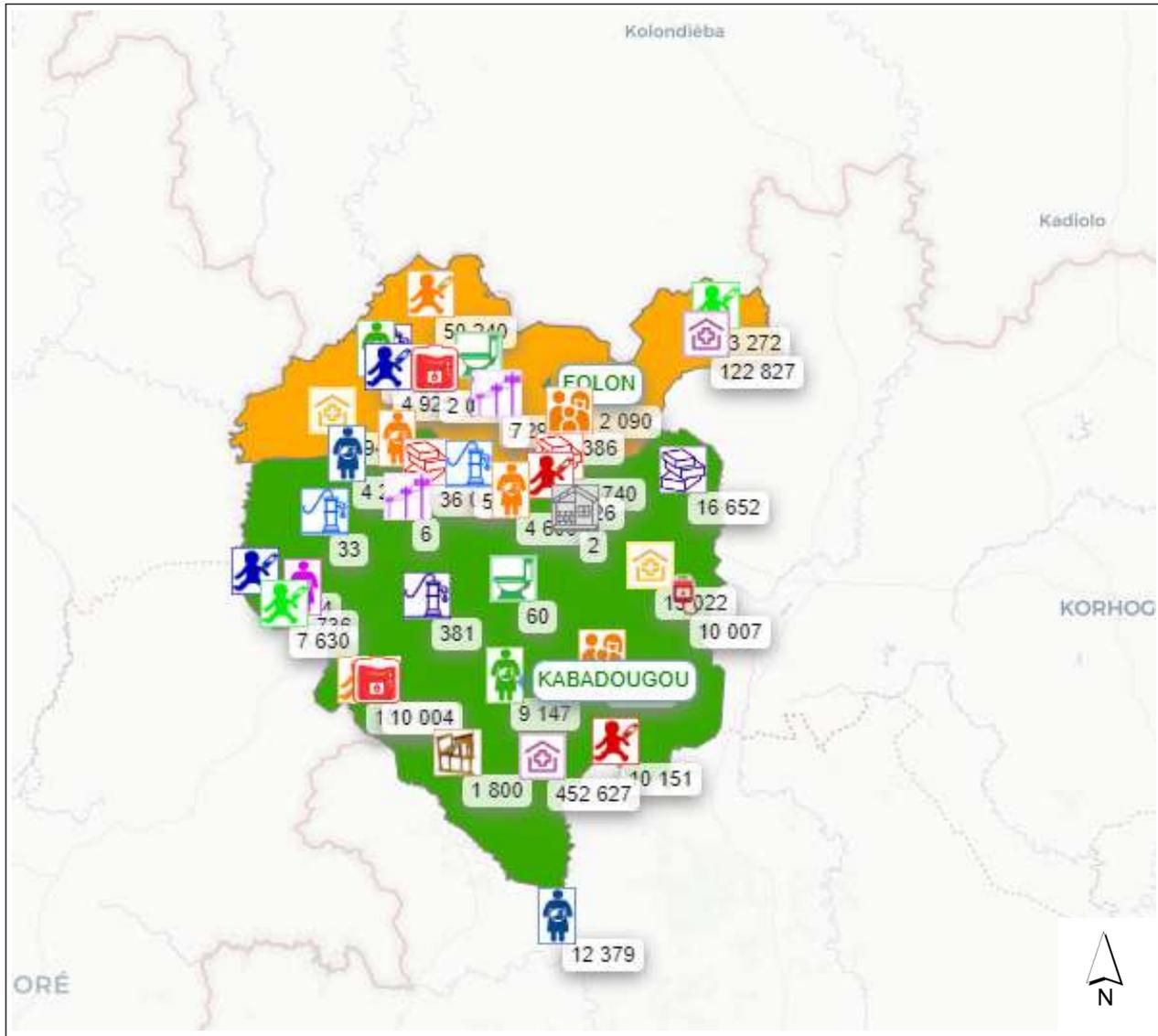


Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (24 activités)					
	Construction de latrines menages (240)		Confirmation et traitement de cas de paludisme (333 470)		Nombre d'accouchement dans un établissement (42 496)
	Nombre de ESPC construits (1)		Nombre de ESPC équipés et réhabilités (2)		Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (39 682)
	Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (53 307)		Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (17 206)		Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (49 202)
	Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (3 691)		Nombre d'unités de poche de sang reçus à l'hôpital de référence - CHR+HG (5 654)		Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (5 512)
	Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (45 836)		Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (20 648)		Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (158 516)
	Bénéficiaires des filets sociaux (6 581)		Nombre de PMH maintenues (430)		Nombre de PMH remplacées (45)
	Nombre de PMH réparées (201)		Kits scolaires distribués (60 330 kits)		Nombre de collèges construits (3)
	Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (188 051)		Nombre de tables bancs livrés (3 500 tables)		Localités électrifiées (2)



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE DENGUELE,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023

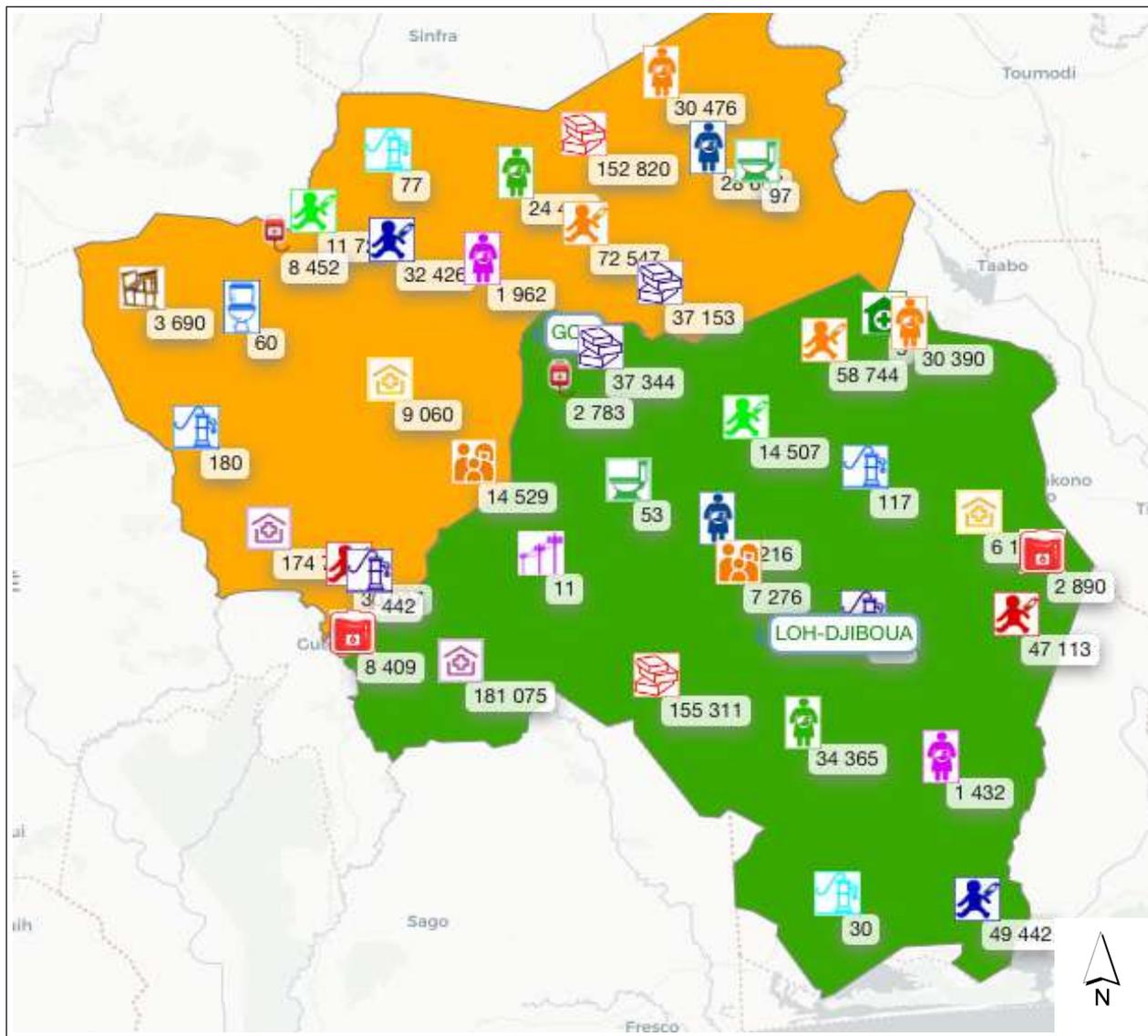


Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (21 activités)		
Construction de latrines menages (134)	Confirmation et traitement de cas de paludisme (575 454)	Nombre d'accouchement dans un établissement (16 612)
Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (13 775)	Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (15 159)	Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (10 902)
Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (15 177)	Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (736)	Nombre d'unités de poche de sang reçues à l'hôpital de référence - CHR+HG (12 094)
Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (12 097)	Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (18 296)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (22 966)
Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (232 120)	Bénéficiaires des filets sociaux (1 511)	Nombre de PMH maintenues (569)
Nombre de PMH réparées (89)	Kits scolaires distribués (21 950 kits)	Nombre de collèges construits (2)
Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (50 781)	Nombre de tables bancs livrés (1 800 tables)	Localités électrifiées (13)



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE GÃ"H-DJIBOUA,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023



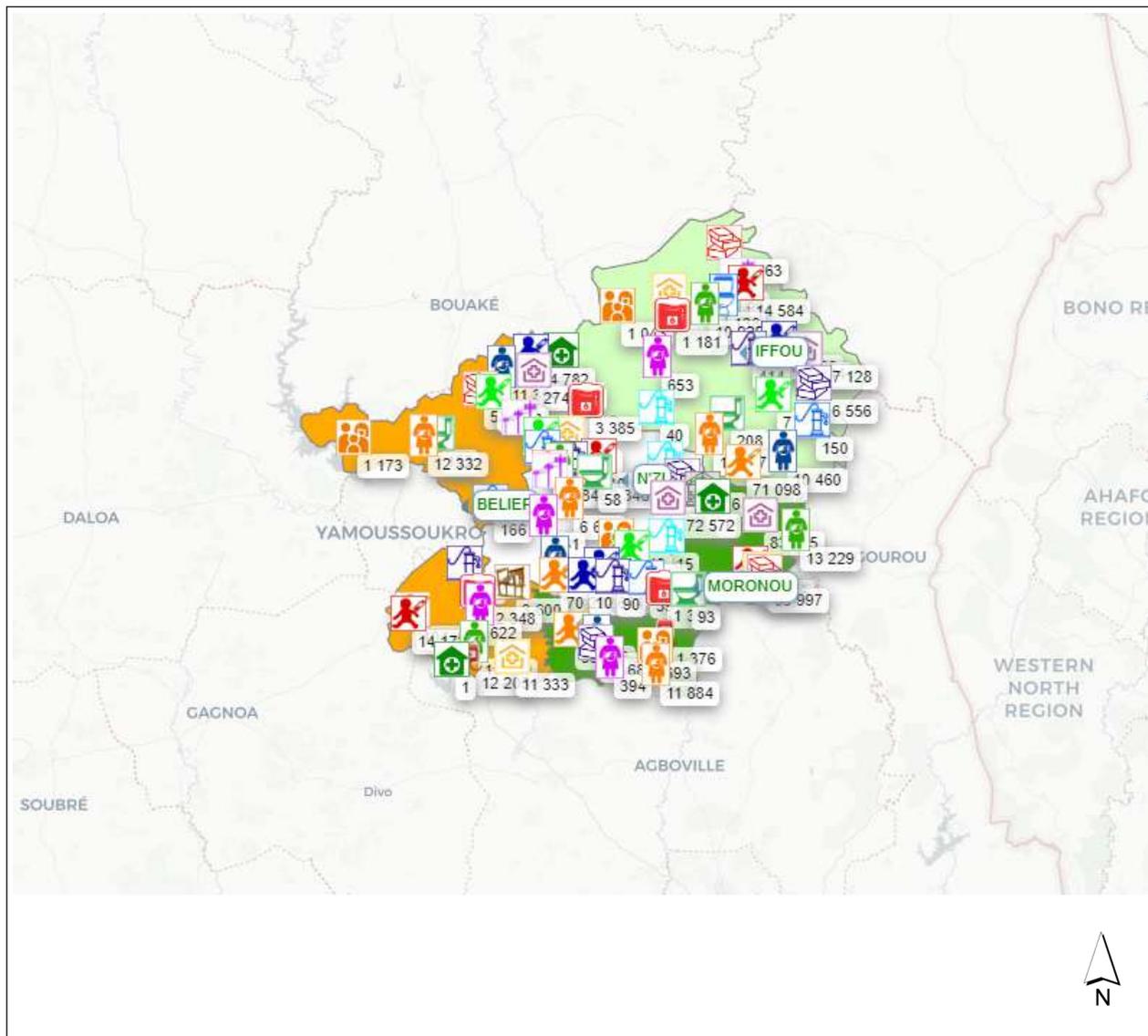
Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (23 activités)

Construction de latrines écoles (60)	Construction de latrines menages (150)	Confirmation et traitement de cas de paludisme (355 832)
Nombre d'accouchement dans un établissement (56 903)	Nombre de ESPC équipés et réhabilités (5)	Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (58 768)
Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (81 868)	Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (26 227)	Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (77 150)
Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (3 394)	Nombre d'unités de poche de sang reçues à l'hôpital de référence - CHR+HG (11 299)	Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (11 235)
Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (60 866)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (15 246)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (131 291)
Bénéficiaires des filets sociaux (21 805)	Nombre de PMH maintenues (741)	Nombre de PMH remplacées (107)
Nombre de PMH réparées (297)	Kits scolaires distribués (74 497 kits)	Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (308 131)
Nombre de tables bancs livrés (3 690 tables)	Localités électrifiées (11)	



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE LACS,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023

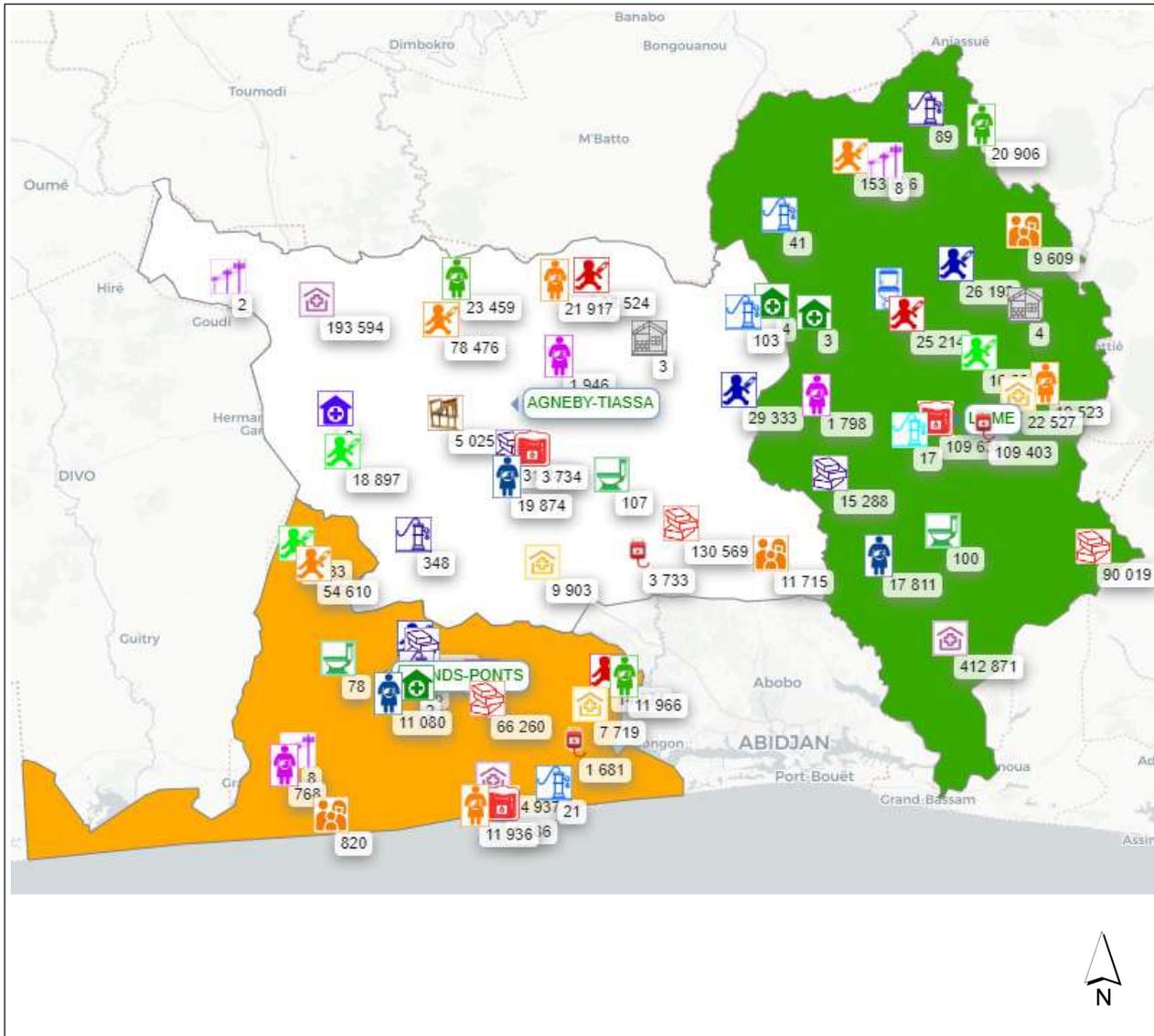


Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (24 activités)		
Construction de latrines écoles (138)	Construction de latrines menages (512)	Confirmation et traitement de cas de paludisme (677 561)
Nombre d'accouchement dans un établissement (38 961)	Nombre de ESPC équipés et réhabilités (3)	Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (44 361)
Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (57 276)	Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (28 227)	Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (56 351)
Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (2 330)	Nombre d'unités de poche de sang reçus à l'hôpital de référence - CHR+HG (18 306)	Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (18 071)
Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (41 923)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (31 062)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (281 724)
Bénéficiaires des filets sociaux (7 252)	Nombre de PMH maintenues (1 087)	Nombre de PMH remplacées (74)
Nombre de PMH réparées (473)	Kits scolaires distribués (51 012 kits)	Nombre de collèges construits (2)
Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (227 747)	Nombre de tables bancs livrés (3 600 tables)	Localités électrifiées (50)



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE LAGUNES,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023



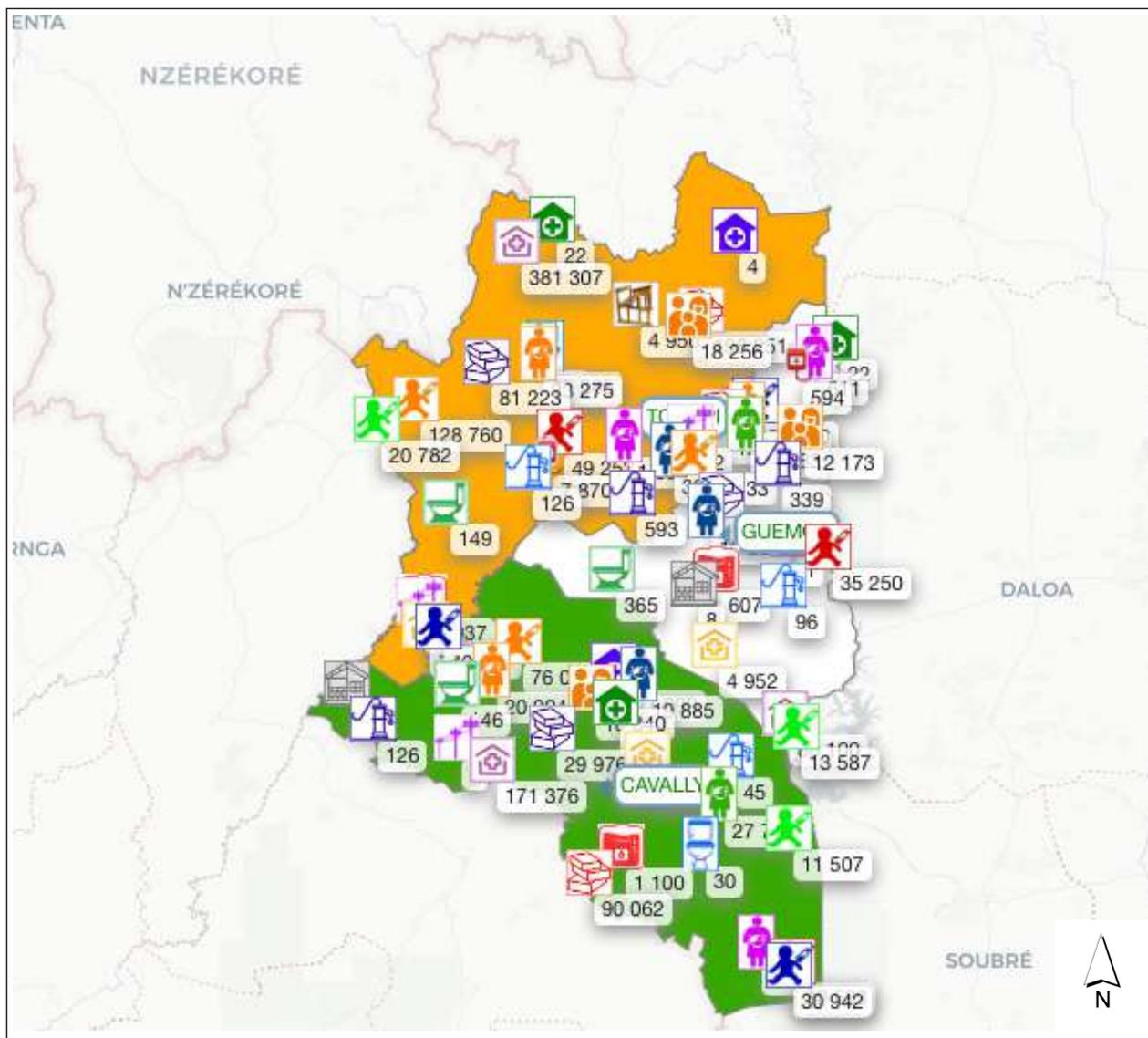
Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (25 activités)

	Construction de latrines écoles (6)		Construction de latrines menages (285)		Confirmation et traitement de cas de paludisme (741 402)
	Nombre d'accouchement dans un établissement (48 765)		Nombre de ESPC construits (3)		Nombre de ESPC équipés et réhabilités (9)
	Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (56 331)		Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (70 418)		Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (45 065)
	Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (68 609)		Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (4 512)		Nombre d'unités de poche de sang reçues à l'hôpital de référence - CHR+HG (115 055)
	Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (114 817)		Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (53 376)		Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (40 149)
	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (286 722)		Bénéficiaires des filets sociaux (22 144)		Nombre de PMH maintenues (513)
	Nombre de PMH remplacées (17)		Nombre de PMH réparées (165)		Kits scolaires distribués (59 334 kits)
	Nombre de collèges construits (7)		Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (286 848)		Nombre de tables bancs livrés (5 025 tables)
	Localités électrifiées (18)				



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE MONTAGNES,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023

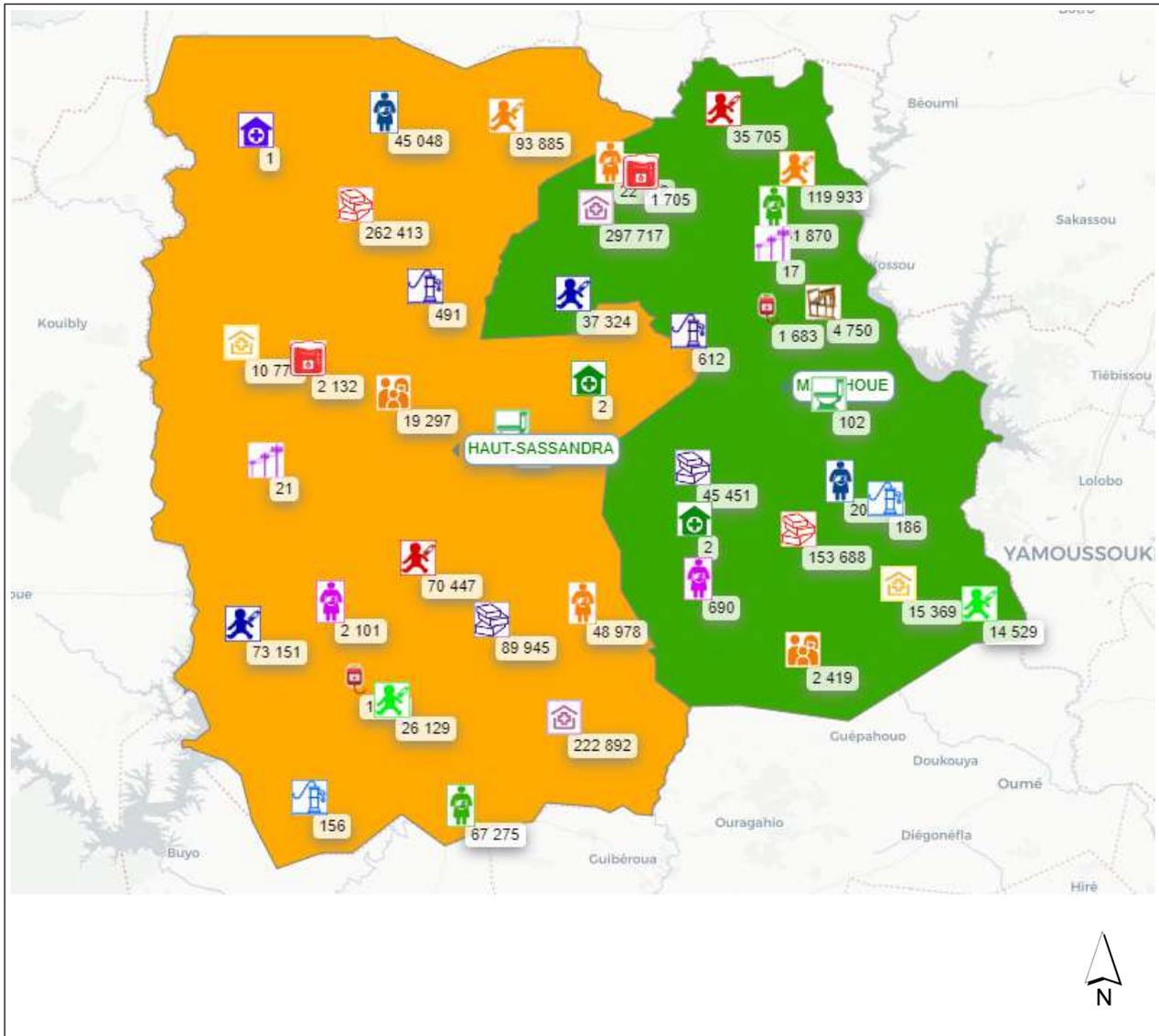


Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (24 activités)		
Construction de latrines écoles (84)	Construction de latrines menages (660)	Confirmation et traitement de cas de paludisme (638 783)
Nombre d'accouchement dans un établissement (70 067)	Nombre de ESPC construits (6)	Nombre de ESPC équipés et réhabilités (59)
Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (107 363)	Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (117 029)	Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (45 876)
Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (115 036)	Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (3 085)	Nombre d'unités de poche de sang reçues à l'hôpital de référence - CHR+HG (9 644)
Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (9 563)	Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (75 016)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (29 647)
Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (236 086)	Bénéficiaires des filets sociaux (41 269)	Nombre de PMH maintenues (1 058)
Nombre de PMH réparées (267)	Kits scolaires distribués (149 665 kits)	Nombre de collèges construits (13)
Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (417 431)	Nombre de tables bancs livrés (4 950 tables)	Localités électrifiées (58)



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE SASSANDRA-MARAHOUÉ,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023

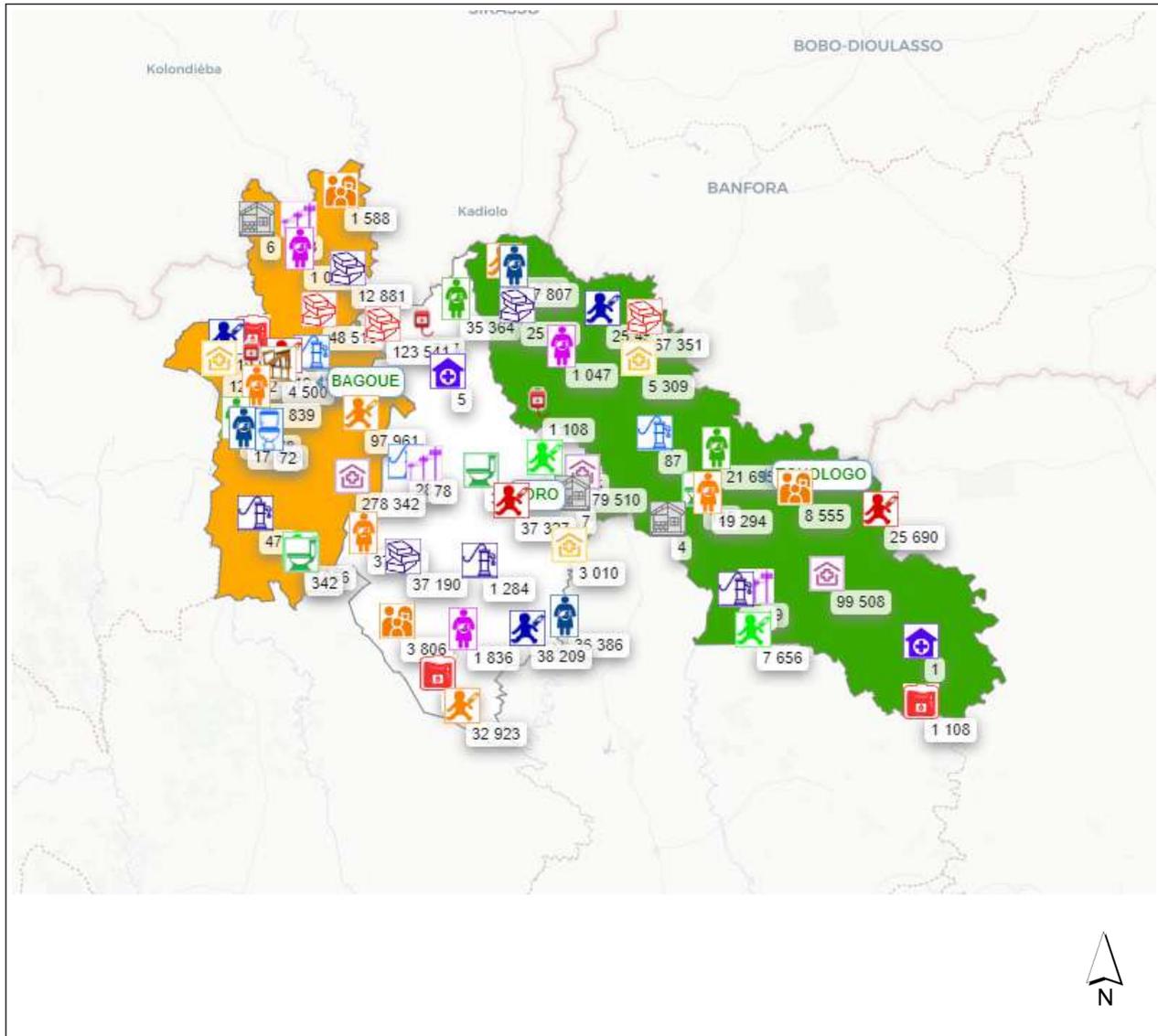


Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (22 activités)		
Construction de latrines menages (302)	Confirmation et traitement de cas de paludisme (520 609)	Nombre d'accouchement dans un établissement (65 758)
Nombre de ESPC construits (1)	Nombre de ESPC équipés et réhabilités (4)	Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (99 145)
Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (110 475)	Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (40 658)	Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (106 152)
Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (2 791)	Nombre d'unités de poche de sang reçus à l'hôpital de référence - CHR+HG (3 837)	Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (3 517)
Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (71 156)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (26 148)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (213 818)
Bénéficiaires des filets sociaux (21 716)	Nombre de PMH maintenues (1 103)	Nombre de PMH réparées (342)
Kits scolaires distribués (135 396 kits)	Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (416 101)	Nombre de tables bancs livrés (4 750 tables)
Localités électrifiées (38)		



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE SAVANES,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023

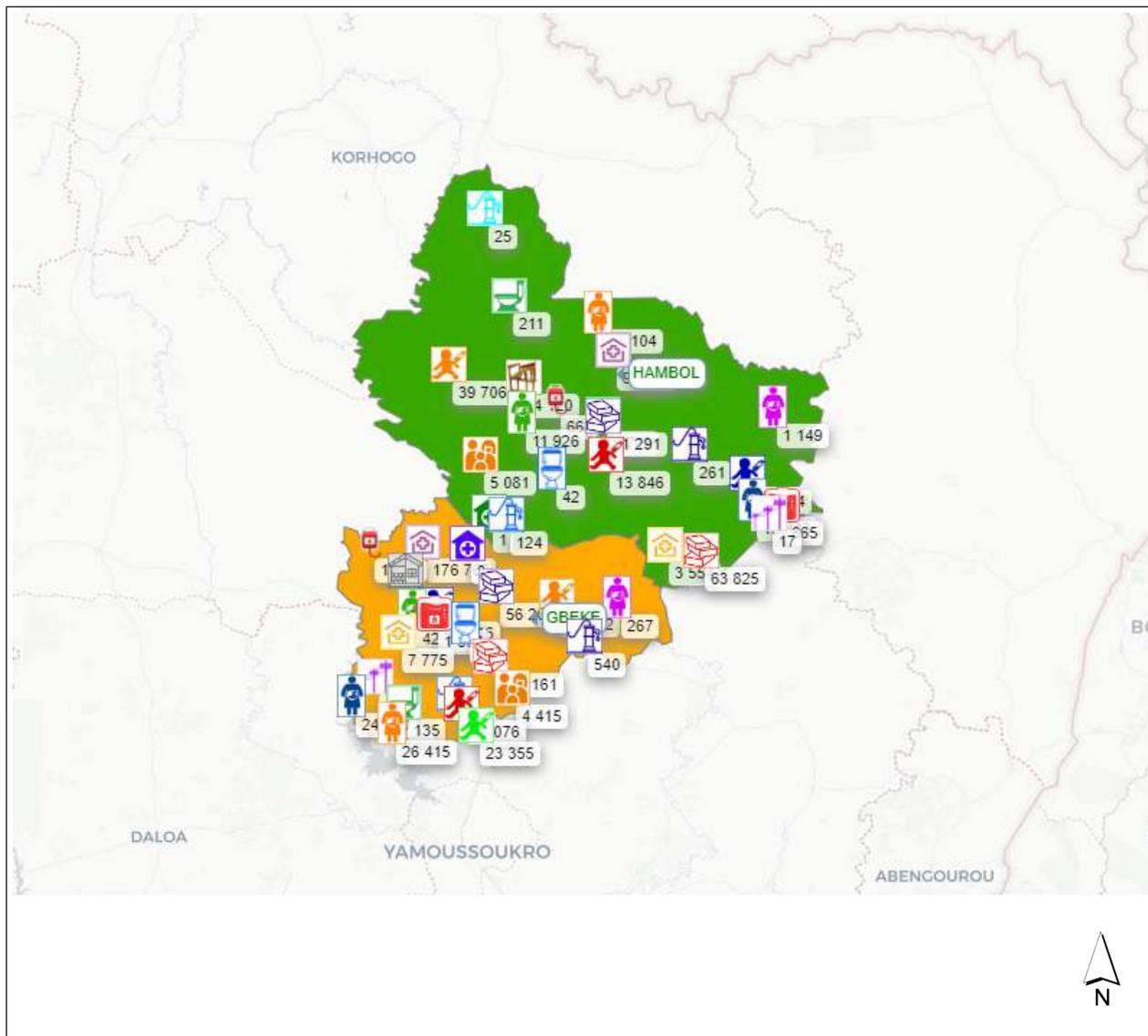


Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (23 activités)			
	Construction de latrines écoles (72)		Construction de latrines menages (812)
	Nombre d'accouchement dans un établissement (71 862)		Nombre de ESPC construits (6)
	Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (83 316)		Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (35 257)
	Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (3 980)		Nombre d'unités de poche de sang reçus à l'hôpital de référence - CHR+HG (4 569)
	Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (76 125)		Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (20 601)
	Bénéficiaires des filets sociaux (13 949)		Nombre de PMH maintenues (2 636)
	Kits scolaires distribués (75 682 kits)		Nombre de collèges construits (17)
	Nombre de tables bancs livrés (4 500 tables)		Localités électrifiées (100)
			Confirmation et traitement de cas de paludisme (457 360)
			Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (75 237)
			Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (82 443)
			Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (4 464)
			Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (171 146)
			Nombre de PMH réparées (482)
			Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (239 408)



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE VALLEE DU BANDAMA,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023



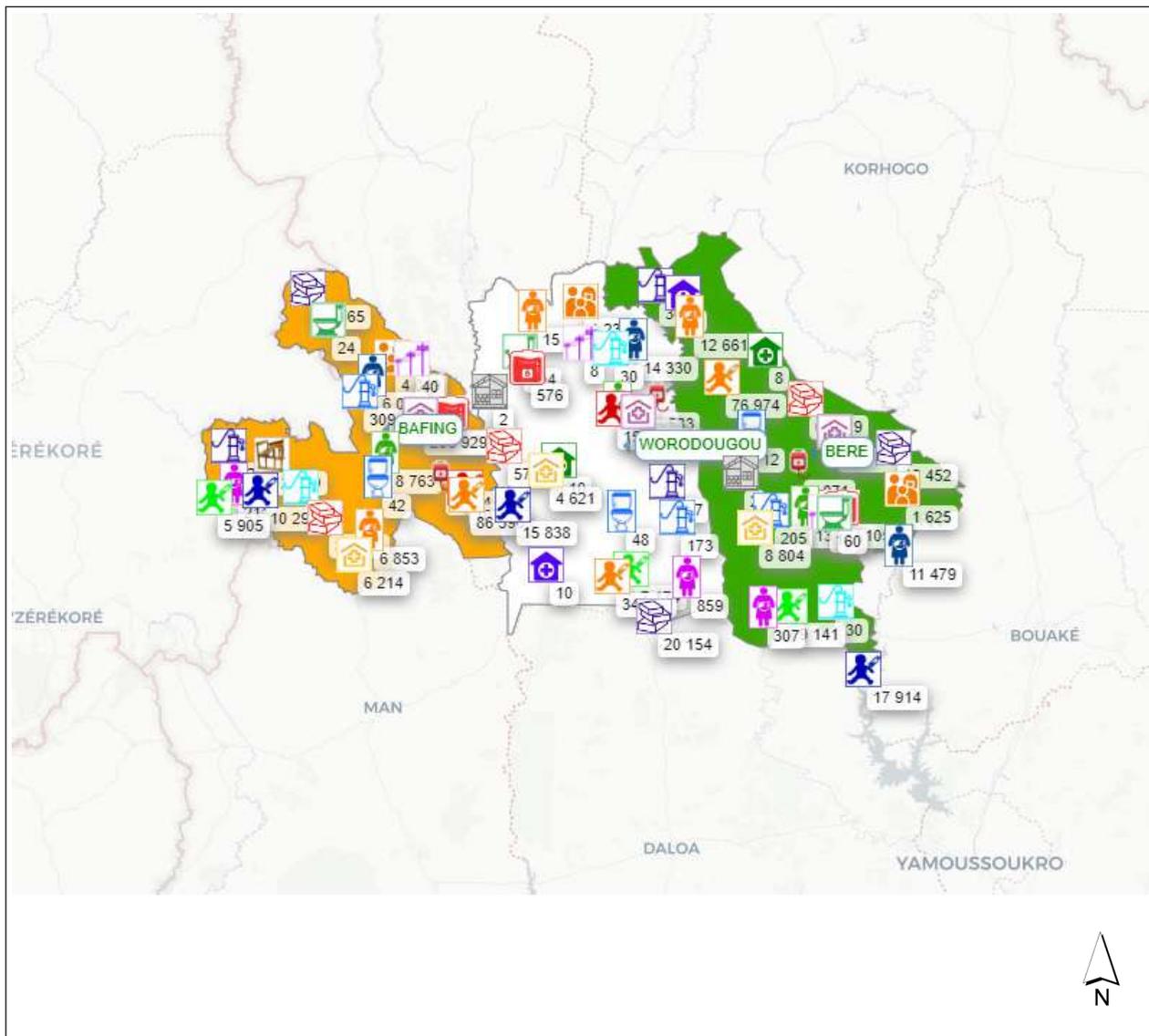
Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (25 activités)

Construction de latrines écoles (66)	Construction de latrines menages (346)	Confirmation et traitement de cas de paludisme (271 472)
Nombre d'accouchement dans un établissement (36 543)	Nombre de ESPC construits (3)	Nombre de ESPC équipés et réhabilités (1)
Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (54 673)	Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (67 500)	Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (30 068)
Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (64 922)	Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (1 416)	Nombre d'unités de poche de sang reçues à l'hôpital de référence - CHR+HG (2 229)
Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (2 211)	Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (39 519)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (11 329)
Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (108 818)	Bénéficiaires des filets sociaux (9 496)	Nombre de PMH maintenues (801)
Nombre de PMH remplacées (25)	Nombre de PMH réparées (320)	Kits scolaires distribués (77 493 kits)
Nombre de collèges construits (1)	Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (211 986)	Nombre de tables bancs livrés (4 120 tables)
Localités électrifiées (77)		



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE WOROBA,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023

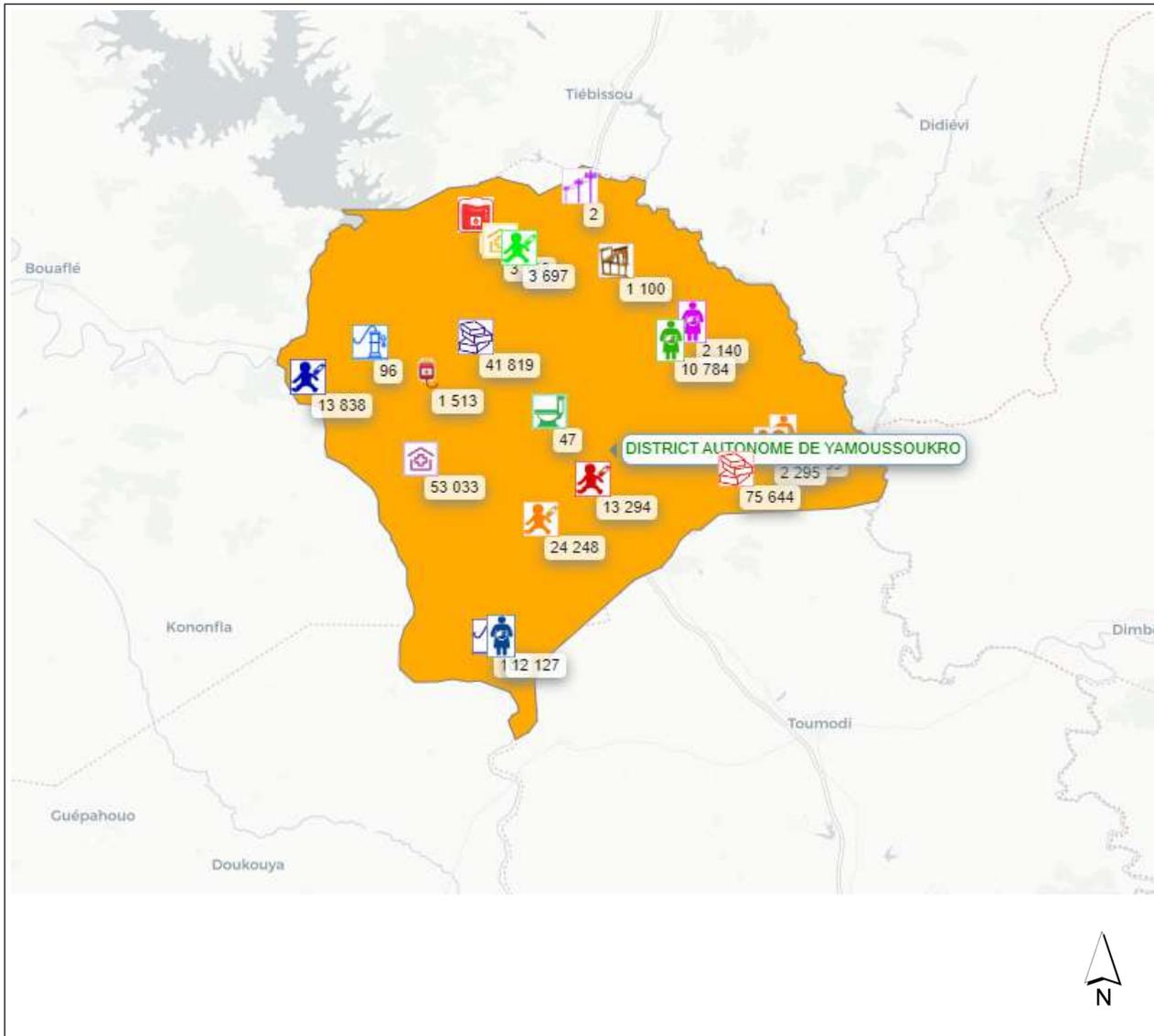


Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (25 activités)		
Construction de latrines écoles (102)	Construction de latrines menages (188)	Confirmation et traitement de cas de paludisme (465 626)
Nombre d'accouchement dans un établissement (31 816)	Nombre de ESPC construits (16)	Nombre de ESPC équipés et réhabilités (18)
Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (39 327)	Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (44 043)	Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (22 220)
Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (43 524)	Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (1 377)	Nombre d'unités de poche de sang reçues à l'hôpital de référence - CHR+HG (5 717)
Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (5 748)	Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (34 710)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (19 639)
Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (197 724)	Bénéficiaires des filets sociaux (6 912)	Nombre de PMH maintenues (866)
Nombre de PMH remplacées (99)	Nombre de PMH réparées (687)	Kits scolaires distribués (47 371 kits)
Nombre de collèges construits (4)	Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (159 794)	Nombre de tables bancs livrés (2 400 tables)
Localités électrifiées (66)		



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023

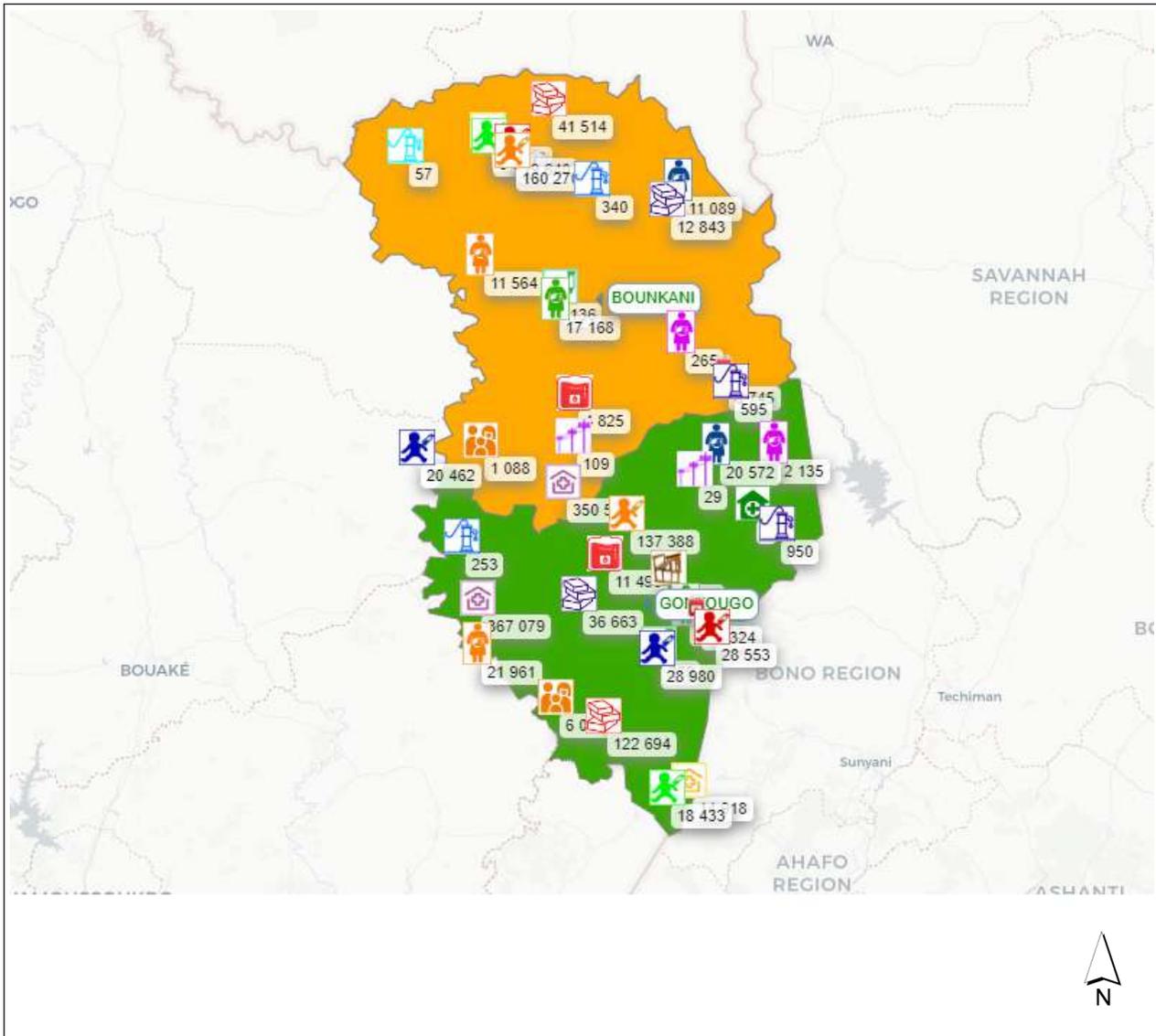


Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (20 activités)			
	Construction de latrines ménages (47)		Nombre d'accouchement dans un établissement (12 127)
	Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (10 784)		Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (3 697)
	Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (13 294)		Nombre d'unités de poche de sang reçues à l'hôpital de référence - CHR+HG (1 554)
	Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (1 513)		Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (3 198)
	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (24 248)		Nombre de PMH maintenues (185)
	Nombre de PMH réparées (96)		Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (75 644)
	Nombre de tables bancs livrés (1 100 tables)		
	Localités électrifiées (2)		



Programme Social du Gouvernement 2022-2024
DISTRICT AUTONOME DE ZANZAN,
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES REALISATIONS - 2023



Source : Coordination Générale du PSGouv2

Légende (22 activités)		
Construction de latrines menages (415)	Confirmation et traitement de cas de paludisme (717 621)	Nombre d'accouchement dans un établissement (31 661)
Nombre de ESPC équipés et réhabilités (3)	Nombre de femmes enceintes vaccinées tétanos (41 171)	Nombre d'enfants vaccinés au Penta 3 (49 442)
Nombre d'enfants vaccinés HPV1 (27 334)	Nombre d'enfants vaccinés rougeole/Rubéole (48 193)	Nombre d'interventions chirurgicales, Césarienne (2 400)
Nombre d'unités de poche de sang reçus à l'hôpital de référence - CHR+HG (16 315)	Nombre d'unités de poche de sang transfusées à l'hôpital de référence - CHR + HG (23 069)	Nombre total d'accouchement (Etablissements sanitaires + Domicile) (33 525)
Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez la femme enceinte (34 811)	Nombre Total de cas de paludisme confirmés et traités chez les enfants de 0-4 ans (297 658)	Bénéficiaires des filets sociaux (7 161)
Nombre de PMH maintenues (1 545)	Nombre de PMH remplacées (57)	Nombre de PMH réparées (593)
Kits scolaires distribués (49 506 kits)	Nombre d'élèves bénéficiaires de Kits scolaires (164 208)	Nombre de tables bancs livrés (3 000 tables)
Localités électrifiées (138)		







LA COORDINATION GÉNÉRALE

Abidjan-Cocody II Plateaux 7^{ème} tranche, îlot 254 lot 3083,
entre la station Shell et Petro-Ivoire, en face de TOP MARKET
06 BP 2564 Abidjan 06 / Tél. : (+225) 27 22 59 97 82 / E-mail : info@psgouv.ci
www.psgouv.ci

